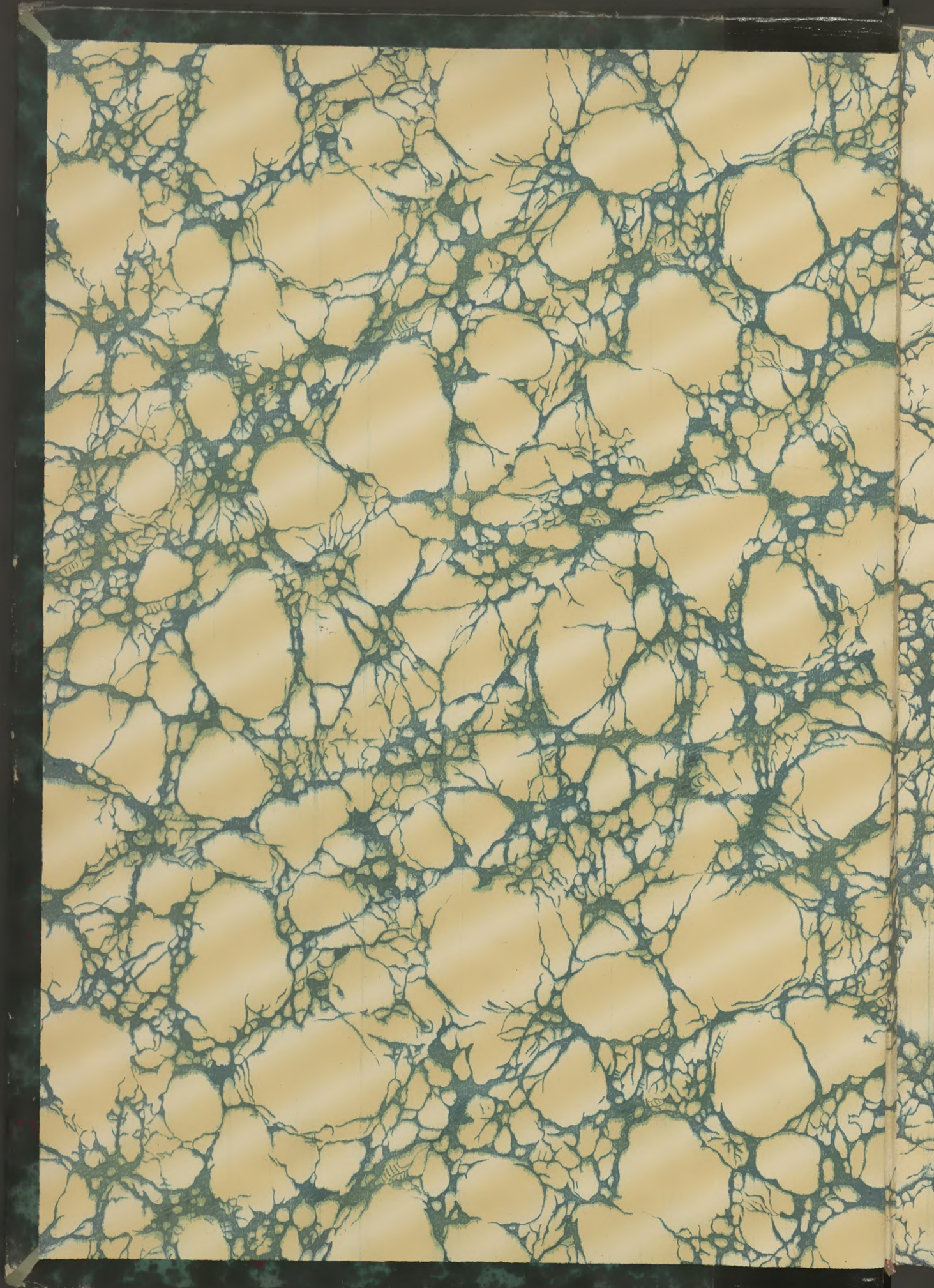
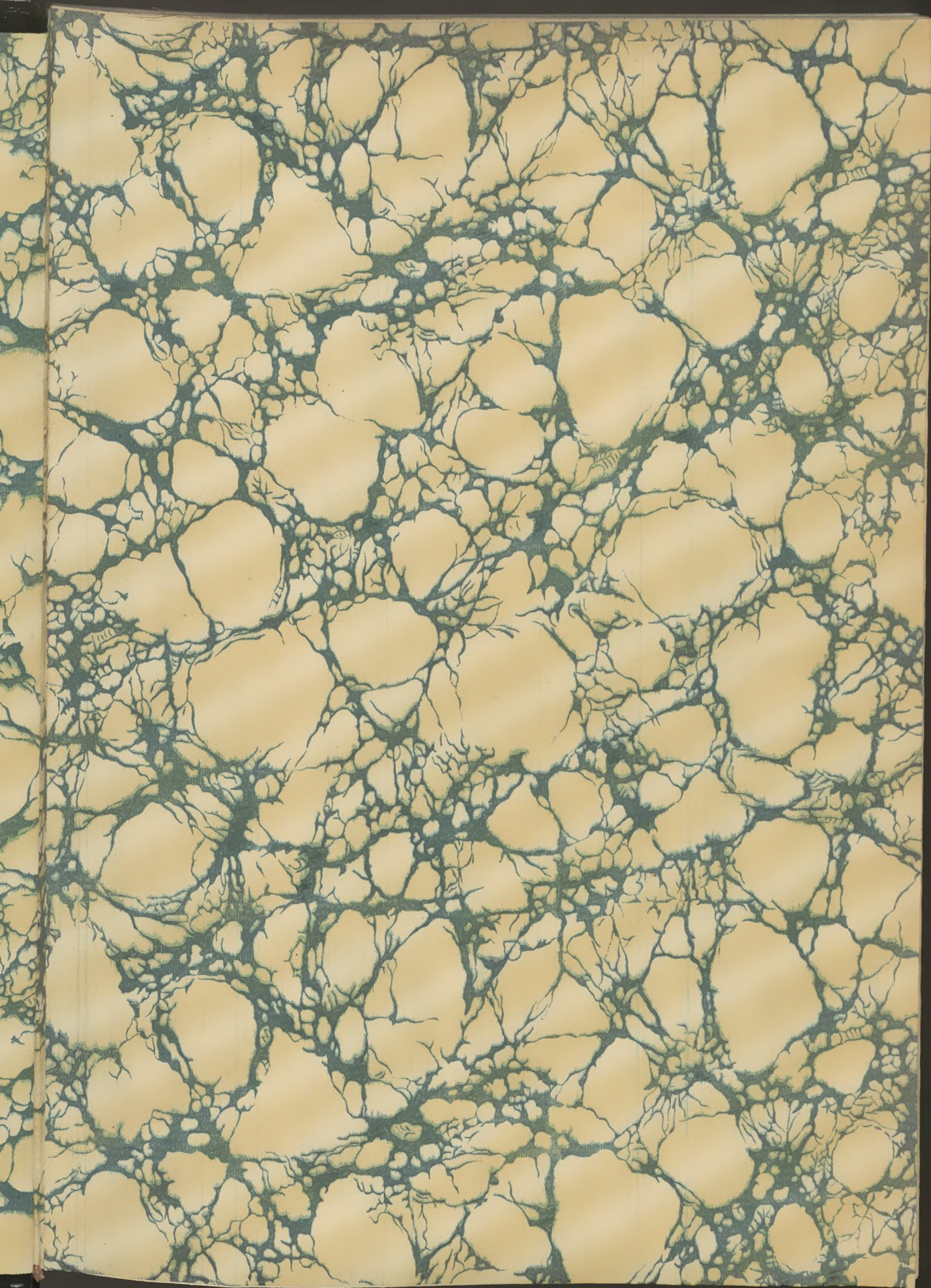
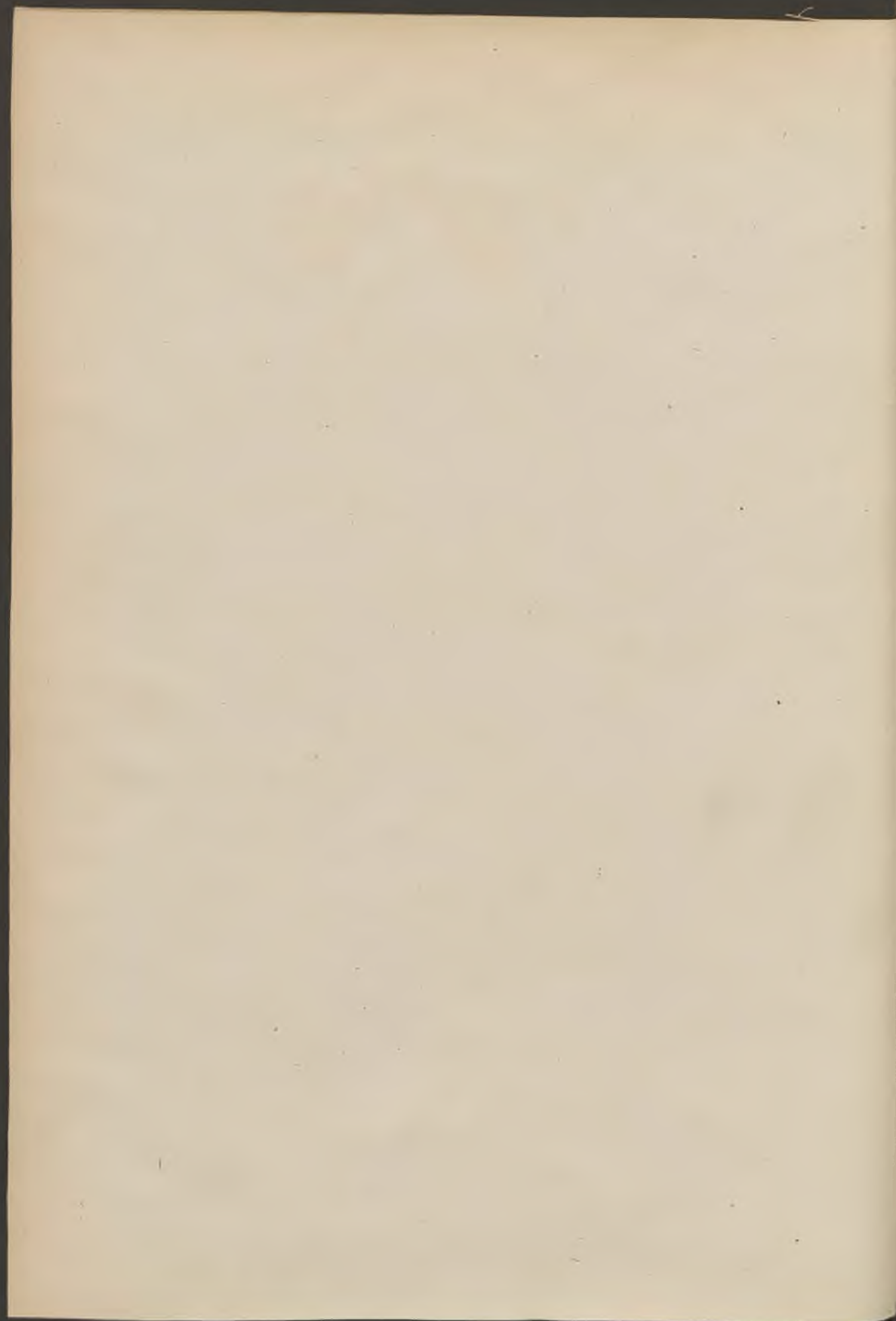


6





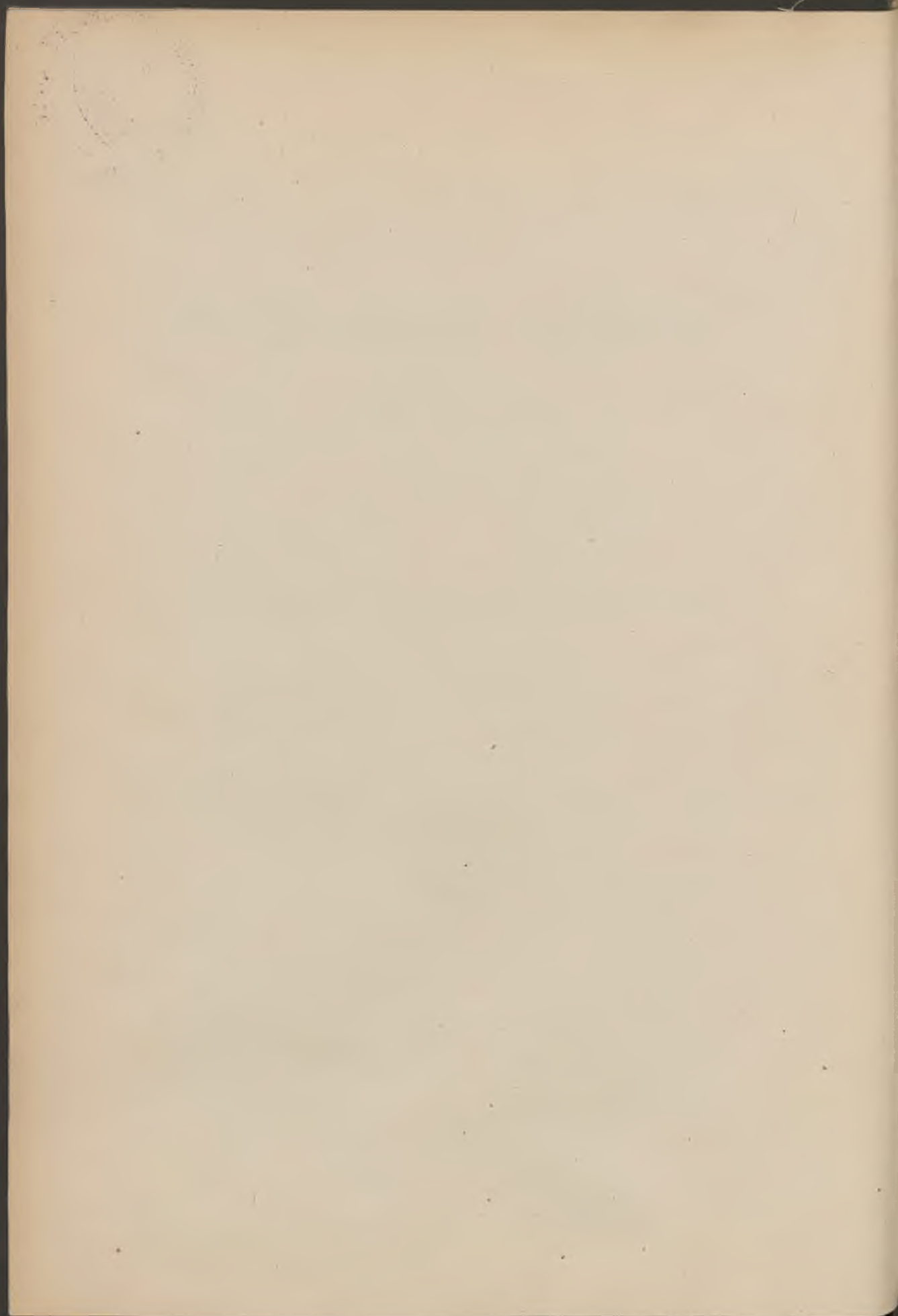




VILLE DE LILLE

BULLETIN ADMINISTRATIF

Année 1917



VILLE DE LILLE



BULLETIN ADMINISTRATIF

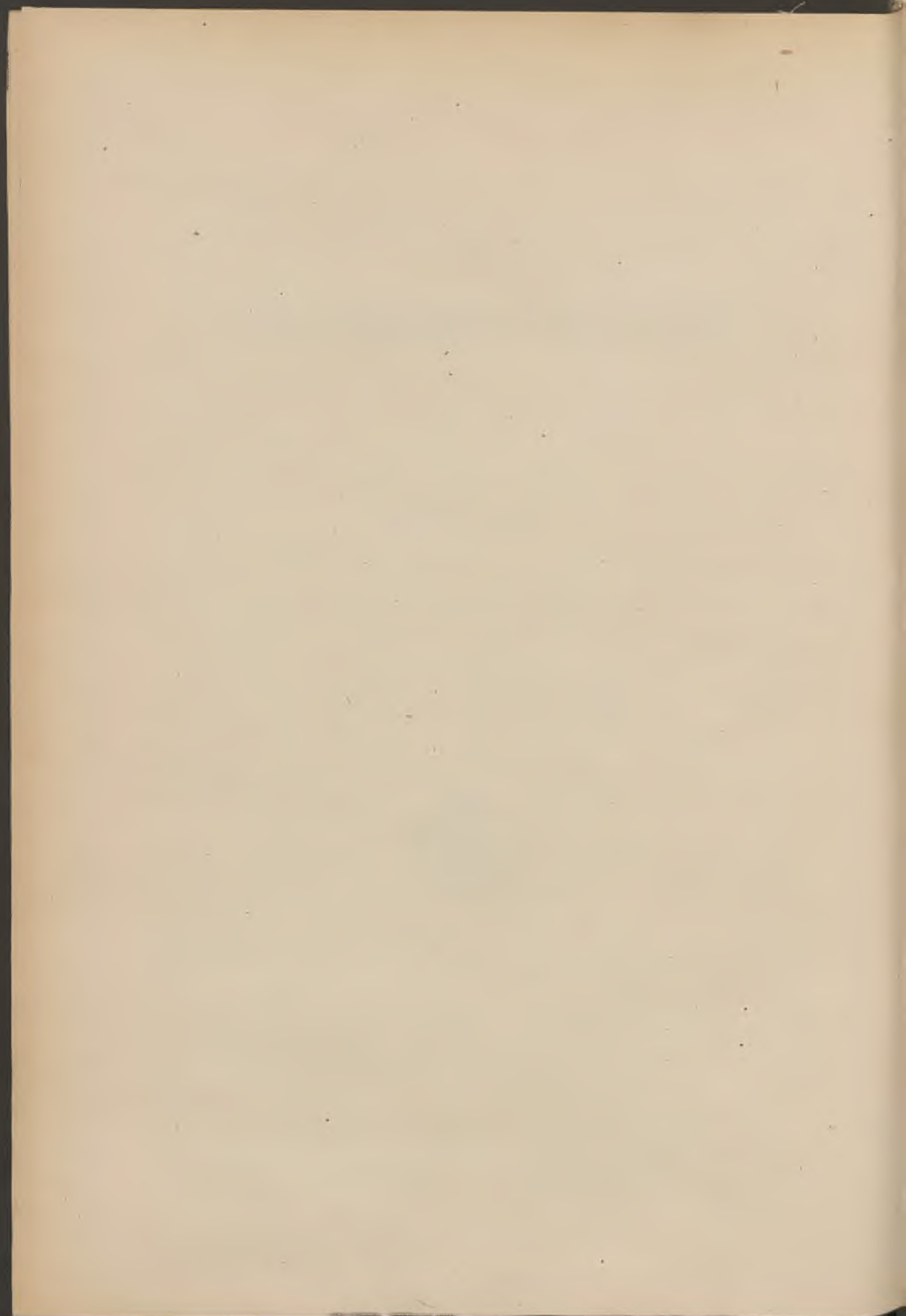
TOME XXXXVI

ANNÉE 1917



LILLE

Imprimerie Maximilien DHOOSCHE, 147, rue d'Arras



ADMINISTRATION MUNICIPALE

Elue le 19 Mai 1912

Maire :

M. DELESALLE, CHARLES-ÉMILE-JOSEPH.

Adjoints :

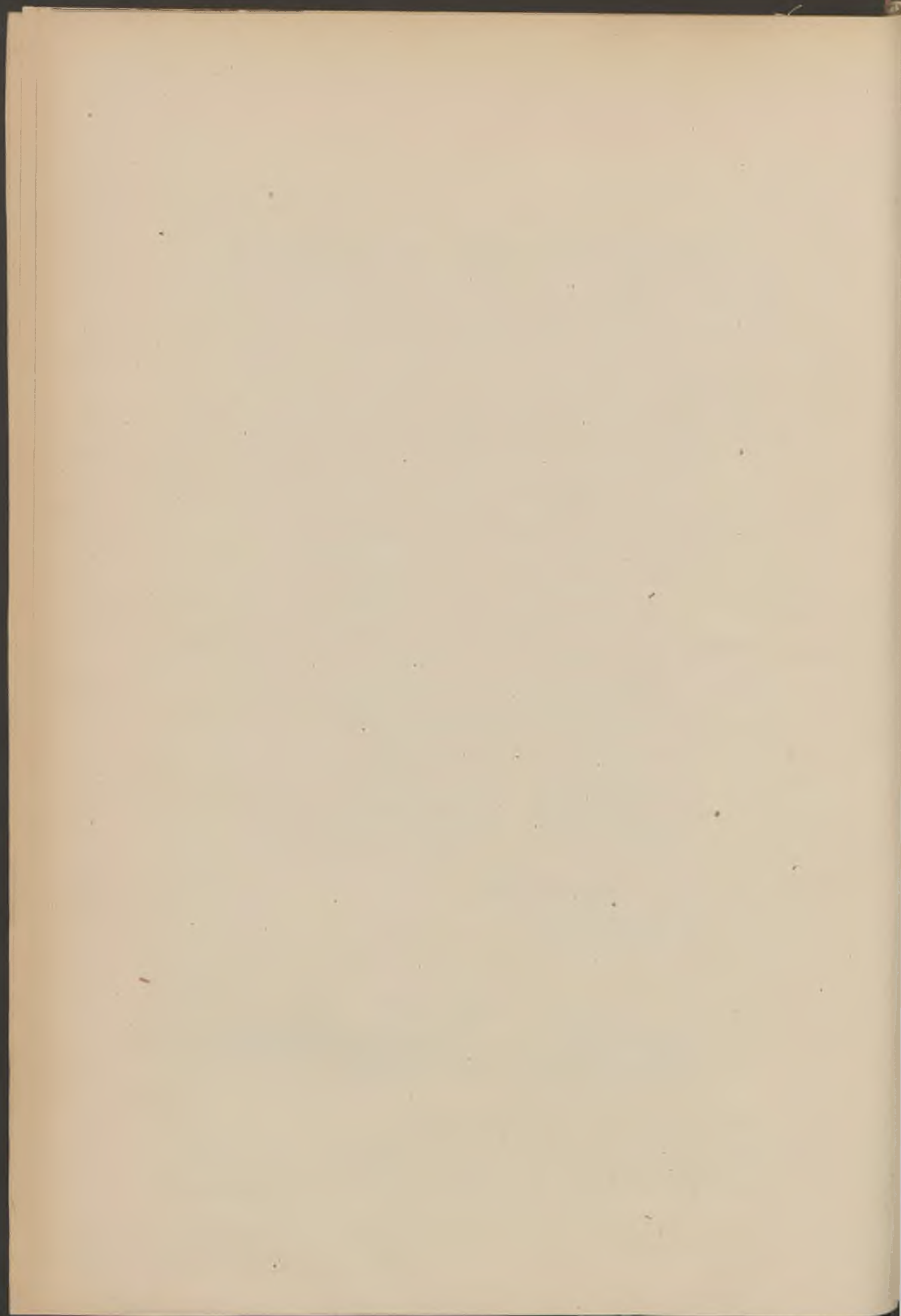
MM. BRACKERS D'HUGO, RENÉ-HUBERT.
BAUDON, RENÉ-ADOLPHE-CÉLESTIN.
LAURENGE, MARCEL-AIMÉ-ÉLIE, *
CRÉPY-SAINT-LÉGER LUCIEN-LÉON-JULES.
BINAULD, FLORENT-MARIE.
DUBURCQ, JULES-JEAN-BAPTISTE.
DAMBRINE, LÉON-ALFRED.
LIÉGEOIS-SIX, DESIRÉ, * I.
WAUQUIER, GEORGES-HENRI.
RÉMY, CHARLES-LOUIS.

Secrétaire-Général :

M. ASSOIGNON, PAUL, * I.

LE 28 JUIN 1914

M. PARMENTIER a été nommé adjoint en remplacement
de M. BINAULD, démissionnaire.



BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

Pages

Police administrative :

Etat-Civil. — Naissances, Mariages, Décès. Inhumations 1913 à 1916.	
— Statistiques comparatives	3-5
Population. — Recensement Janvier 1917. — Résultats	6

Administrations diverses :

Guerre. — Œuvre municipale de Prêt. — Nominations : MM. Lesourd et Dujarier	7
— Augmentation de crédit	7

Enseignement primaire :

Ecoles Rollin et Montesquieu. — Cours d'allemand. — Nominations : M ^{lle} Druart et M ^{me} Roget	8
---	---

Œuvres diverses :

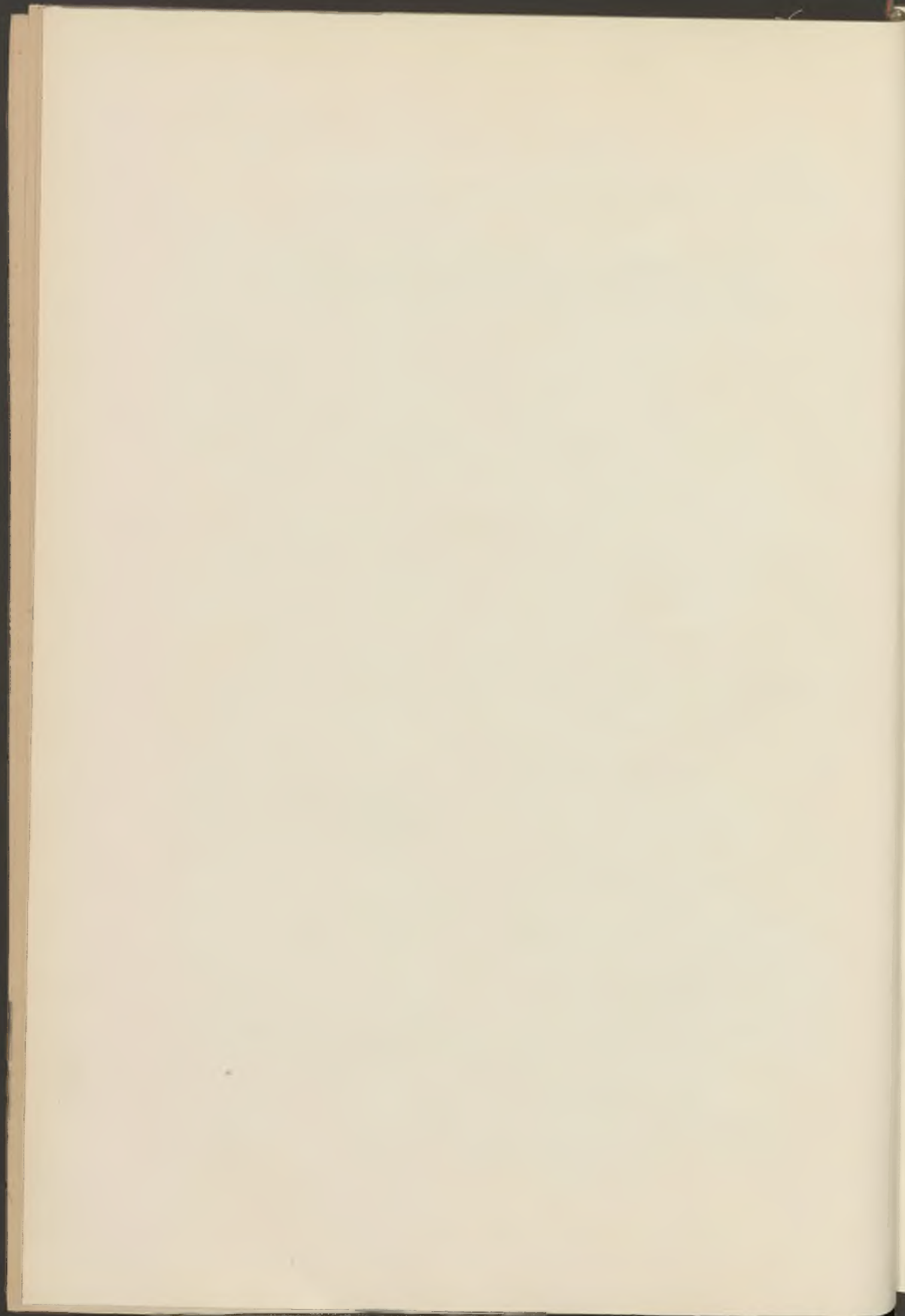
Fourneaux économiques. — Statistique du mois de Janvier.	9
Œuvre municipale du Prêt d'honneur	7

Finances :

Comptables spéciaux pour l'année 1917. — Nominations.	10
Œuvre municipale de Prêt. — Augmentation de crédit	7

Services municipaux :

Personnel. — Décisions diverses	11-19
---	-------



POLICE ADMINISTRATIVE. — ÉTAT-CIVIL

Statistique des Naissances

	1913	1914	1915	1916
Janvier	440	408	383	70
Février	415	389	341	54
Mars	422	413	357	67
Avril	417	386	353	56
Mai	399	428	208	49
Juin	379	379	126	64
Juillet	375	391	70	55
Août	438	360	69	47
Septembre	403	369	58	43
Octobre	416	338	56	50
Novembre	369	354	60	47
Décembre	412	335	49	49
	4.885	4.541	2.130	651

Statistique des Mariages,

	1913	1914	1915	1916
Janvier	148	135	5	12
Février	125	166	3	2
Mars	209	104	1	7
Avril	149	212	6	7
Mai	236	204	12	5
Juin	130	133	9	5
Juillet	188	151	7	8
Août	172	61	6	10
Septembre	206	27	11	11
Octobre	120	9	6	9
Novembre	196	2	5	12
Décembre	155	3	6	20
	2.034	1.207	77	108

Statistique des Décès

	1913	1914	1915	1916
Janvier	389	434	423	549
Février	412	378	417	438
Mars	454	419	407	534
Avril	416	366	392	433
Mai	399	398	369	402
Juin	348	397	341	324
Juillet	358	370	327	286
Août	414	408	363	287
Septembre	370	423	328	340
Octobre	315	553	354	307
Novembre	337	362	310	309
Décembre	360	361	499	418
	4.572	4.869	4.530	4.627

Statistique des Décès de 0 à 2 ans

	1913	1914	1915	1916
Janvier	83	72	70	33
Février	97	66	86	31
Mars	112	84	68	32
Avril	76	75	76	30
Mai	76	79	73	14
Juin	78	72	73	12
Juillet	73	86	61	20
Août	152	151	72	19
Septembre	131	158	38	29
Octobre	58	60	31	20
Novembre	76	55	18	13
Décembre	75	44	29	11
	1.087	1.002	695	264

Inhumations au Cimetière de l'Est

	1913	1914	1915	1916
Janvier	204	226	191	263
Février	224	200	201	232
Mars	222	202	193	347
Avril	214	210	184	271
Mai	225	191	153	252
Juin	164	232	158	182
Juillet	185	181	145	164
Août	206	182	168	174
Septembre	193	184	180	196
Octobre	155	192	161	166
Novembre	155	142	152	168
Décembre	167	166	277	243
	2.314	2.308	2.163	2.658

Inhumations au Cimetière du Sud

	1913	1914	1915	1916
Janvier	305	327	195	160
Février	175	250	192	180
Mars	198	288	185	208
Avril	154	233	150	195
Mai	152	229	194	166
Juin	134	193	165	164
Juillet	134	206	172	166
Août	134	192	205	200
Septembre	154	193	233	157
Octobre	147	169	417	141
Novembre	133	139	451	150
Décembre	165	235	313	186
	1.985	2.654	2.872	2.073

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

Nuit du 2-3 Janvier 1917

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

CANTONS	NOMBRE de		
	Maisons	Ménages	Individus
Centre	5.800	8.999	23.126
Est (Intra-muros)	588	2.244	5.301
Est (Extra-muros)	3.059	3.991	10.457
Nord	1.633	3.700	8.693
Nord-Est (Intra-muros)	432	450	1.888
Nord-Est (Extra-muros)	5.314	7.600	19.864
Ouest.	1.341	2.777	6.694
Sud (Intra-muros)	5.412	10.101	24.766
Sud (Extra-muros)	1.310	1.314	4.354
Sud-Est	1.269	3.418	8.012
Sud-Ouest (Intra-muros)	4.704	8.026	21.479
Sud-Ouest (Extra-muros)	2.315	2.866	8.344
Hôpitaux (Personnel, malades, infirmiers)	47	66	4.711
Batellerie	105	57	206
Total général.	33.329	55.618	147.895

En Février 1916 155.860 individus

Différence en moins 7.965 individus

Guerre. — Œuvre municipale de Prêt.

Nominations : MM. Lesourd et Dujarier.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884 ;

Sur la proposition de la Commission centrale de l'Œuvre municipale de Prêt;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Lesourd (Max), né à Tours, le 6 Mai 1864, est nommé Secrétaire-Adjoint de l'Œuvre.

Article 2. — M. Dujarier (Léonce), né à Paris, le 7 Février 1862, est nommé Régisseur-Comptable de l'Œuvre.

Une avance de 5.000 fr. sera faite à M. Dujarier, qui devra en rendre compte selon les règles de la comptabilité publique.

Article 3. — M. le Secrétaire général de la Mairie et M. le Directeur des Services financiers (Secrétaire de l'Œuvre) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 40 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Guerre. — Œuvre municipale de Prêt.

Augmentation de Crédit.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884 ;

Considérant que l'avance de 5.000 fr., consentie par arrêté du 10 Janvier courant à M. Dujarier, Régisseur-Comptable de l'Œuvre Municipale de Prêt, est insuffisante ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Une avance de 20.000 fr. sera faite à M. Dujarier qui devra en rendre compte selon les règles de la comptabilité publique.

Article 2. — M. le Secrétaire général de la Mairie, M. le Directeur des Services financiers, Secrétaire de l'Œuvre municipale de Prêt, et M. le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 29 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

École Rollin. — Cours d'allemand.

Nomination : M^{lle} Druart.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 38 ;

Sur la proposition de M. le Chef de Service municipal des Écoles ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M^{lle} Druart, Jeanne, institutrice, est chargée, à titre provisoire, du Cours d'allemand à l'École Rollin, en remplacement de M. Bassement, mobilisé, aux appointements annuels de 300 fr. (trois cents francs), à compter du 1^{er} Janvier 1917.

Article 2. — M. le Chef du Service municipal des Ecoles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 9 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS-D'HUGO, Adjoint.

École Montesquieu. — Cours d'allemand.

Nomination : M^{me} Roget.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 38 ;

Sur la proposition de M. le Chef de Service municipal des Écoles ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M^{me} Roget, née Durieux Mélina, professeur, est chargée, à titre provisoire, du Cours d'allemand à l'École Montesquieu, en remplacement de M. Spéder, décédé, aux appointements annuels de 400 fr. (quatre cents francs), à compter du 1^{er} Janvier 1917.

Article 2. — M. le Chef du Service municipal des Ecoles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 9 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS-D'HUGO, Adjoint.

ŒUVRES DIVERSES

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Janvier 1917

CUISINES	Semaine du 1-5 Janvier	Semaine du 8-13 Janvier	Semaine du 15-20 Janvier	Semaine du 22-27 Janvier	Semaine du 29 Janv.-3 Fèv
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu . . .	2.057	1.908	1.558	1.961	2.076
Guillaume-Tell	3.098	2.989	2.260	2.331	2.596
Manuel . . .	3.931	3.941	3.997	4.091	4.766
Fénelon . . .	3.024	3.618	2.593	3.102	3.490
Lottin . . .	3.945	4.926	4.799	4.675	5.254
Bouvines . . .	6.901	6.632	6.253	6.252	5.454
Bèguinage . . .	2.768	3.420	3.529	4.677	3.695
Baignerie . . .	3.763	3.933	4.185	4.549	4.618
Fombelle . . .	4.195	4.501	4.845	4.715	5.707
Avesnes (r. d')	3.259	3.479	3.814	3.329	3.135
Asile de nuit.	2.488	2.830	2.861	2.529	2.521
Panecoucke . .	"	"	"	"	"
Saint-Omer . .	"	"	"	"	"
Tournai (r. de)	"	"	"	"	"
Bailleul . . .	"	"	"	"	"
Renan . . .	"	"	"	"	"
Pre-Légrand . .	"	"	"	"	"
TOTAUX . . .	39.429	42.177	40.694	41.611	43.312

Finances. — Comptables spéciaux.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés Régisseurs de dépenses pour l'année 1917 :

1^o M. Gilquin, Sous-Directeur de la Comptabilité des Finances, pour l'affranchissement de la correspondance, le paiement au comptant des menus frais, les dépenses destinées à faciliter le mariage des indigents, les paiements urgents à effectuer à l'Autorité allemande pour achat de denrées, frais de transport du charbon, le paiement de salaires d'ouvriers employés au ravitaillement de la Ville en denrées et en charbon, etc. Une somme de 50.000 fr. sera mise à sa disposition.

2^o M. Pergant, Secrétaire-Archiviste de la Direction des Travaux, pour le paiement de la quinzaine des ouvriers employés au Service des Travaux. Une somme égale au montant des rôles de journées sera mise à sa disposition.

3^o M. Ratez, Directeur au Conservatoire, pour le paiement de menues dépenses. Une somme de 200 fr. sera mise à sa disposition.

4^o M. Leriche, Censeur à l'École des Beaux-Arts, pour le paiement de menues dépenses, salaires de modèles vivants, femmes de service et autres concernant l'École des Beaux-Arts et l'École régionale d'Architecture. Une somme de 500 fr. sera mise à sa disposition.

5^o M. Théodore, Conservateur des Musées, pour le paiement de menues dépenses. Une somme de 200 fr. sera mise à sa disposition.

6^o M. Dilly, Directeur des Entrepôts, pour le paiement de la quinzaine des ouvriers portefaix. Une somme de 2.000 fr. sera mise à sa disposition.

7^o M^{lle} Maes, Agent spécial de l'Internat annexé au Lycée Fénelon, pour achat de denrées au comptant et menus frais. Une somme de 1.000 fr. sera mise à sa disposition.

8^o M. Crombez, Capitaine Trésorier au Bataillon des Sapeurs-Pompiers, pour le paiement immédiat des secours alloués aux sapeurs-pompiers blessés à l'incendie. Une somme de 300 fr. sera mise à sa disposition.

9^o M. Chardin, Sous-Chef de Bureau aux Finances, pour le paiement des frais de logement et de nourriture des officiers et soldats allemands et des

salaires des ouvriers français occupés dans les différents services allemands de Lille. Une somme de 40.000 fr. sera mise à sa disposition.

Article 2. — Ces Régisseurs rendront compte de l'emploi des fonds à eux confiés dans le délai maximum d'un mois, conformément aux règles de la comptabilité publique.

Ils tiendront un livre de caisse sur lequel ils feront figurer :

En recette, l'avance qui leur a été consentie ;

En dépense, tous les paiements effectués par ordre de date.

Ce livre, ainsi que le numéraire en caisse et les justifications de dépenses à remettre à la Recette municipale, devront être présentés à M. le Directeur des Services financiers, à toute réquisition.

Les Régisseurs chargés de régler des salaires visés par la loi du 5 Avril 1910 se conformeront, en tous points, à la circulaire préfectorale du 25 Juillet 1911, indiquant les règles à suivre pour le versement des cotisations ouvrières et patronales.

Article 3. — M. le Directeur des Services financiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL. — DÉCISIONS DIVERSES.

Grade de Sous-Directeur. — Création.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Vu le Statut du Personnel municipal et l'échelle de traitements établie par notre arrêté du 30 Janvier 1912 ;

Considérant que les circonstances actuelles ont démontré que les Sous-Directeurs devaient supporter une responsabilité plus grande que celle des Chefs de Bureau auxquels ils sont assimilés pour l'avancement ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Une catégorie spéciale est créée pour le grade de Sous-Directeur.

Article 2. — Cette catégorie comprendra quatre classes dont les traitements sont ainsi fixés :

4^e classe : 4.500 fr. ; 3^e classe : 5.000 fr. ; 2^e classe : 5.500 fr. ; 1^{re} classe : 6.000 fr. ; classe exceptionnelle : 6.500 fr.

Article 3. — L'article 2 du Statut reste applicable aux Sous-Directeurs, quant à l'avancement.

Article 4. — Cette mesure n'entraînera pas comme conséquence l'élévation immédiate du traitement des employés intéressés, alors même qu'ils ne jouiraient pas du minimum de traitement affecté à leur grade.

Article 5. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 27 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Catégorie des Sous-Chefs. — Modifications.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Vu le Statut du personnel municipal et l'échelle des traitements établie par notre arrêté du 30 Janvier 1912 ;

Considérant que l'Administration municipale exige de la part des Chefs de Bureau adjoints, Sous-Chefs, Secrétaires-Rédacteurs et Rédacteurs principaux, une compétence et une responsabilité à peu près équivalente à celle des Chefs de Bureau qu'ils sont parfois appelés à remplacer, que les augmentations de traitement pour les diverses classes de Sous-Chefs, etc., ne sont que de 100 fr. alors qu'elles sont de 500 fr. pour les Chefs de Bureau et qu'il y a lieu de supprimer cette anomalie ;

ARRÊTONS :

Article premier. — La catégorie des Sous-Chefs, etc., comprendra quatre classes et une classe exceptionnelle, aux traitements de 2.600, 2.900, 3.200, 3.500 et 3.800 fr.

Article 2. — L'article 2 du Statut reste applicable aux Sous-Chefs, etc., quant à l'avancement.

Article 3. — Cette mesure n'entraîne pas comme conséquence l'élévation

immédiate du traitement des employés intéressés, alors même qu'ils ne jouiraient pas du minimum de traitement affecté à leur grade.

Article 4. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 27 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Secrétariat général.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu le Statut municipal, articles 8, 9, 10 et 11 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — A compter du 1^{er} Janvier 1916, le traitement de M. Mouraux, Secrétaire Général adjoint hors classe est porté à 6.250 fr.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 18 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Contentieux.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du Avril 1884 ;

Vu le Statut du personnel municipal, articles 8, 9, 10 et 11 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le traitement de M. Chassaing, Agent spécial du Contentieux hors classe, est porté, à compter du 1^{er} Janvier 1916, à 3.400 fr.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 18 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Vu le Statut du personnel municipal, articles 8, 9, 10 et 11 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — A compter du 1^{er} Janvier 1917, le classement et le traitement des employés ci-après sont fixés comme suit :

MM. Férandelle, commis principal hors classe, 2.900 fr. ;
Gélas, employé hors classe, 2.200 fr. ;
Desrumaux, huissier hors classe, 2.100 fr. ;
Covin, garçon de bureau de deuxième classe, est élevé à la première classe au traitement de 2.050 fr. ;
Jean, garçon de bureau de troisième classe, est élevé à la deuxième classe au traitement de 1.800 fr. ;
Ronse, concierge de troisième classe, 1.550 fr. ;
Florquin, garçon de bureau de troisième classe, est élevé à la deuxième classe au traitement de 1.800 fr.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 18 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Finances.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Vu le Statut des fonctionnaires municipaux, articles 9, 10 et 11 ;
Vu notre arrêté eu date du 30 Avril 1916 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — La promotion de classe accordée par ledit arrêté à M. Leroy, Fernand, Chef du Bureau de la Comptabilité des Travaux et des Eaux depuis 1912, comptera à partir du 1^{er} Janvier 1915.

Article 2. — M. le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Droits de Place.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, articles 88 ;
Vu le Statut du personnel municipal, articles 8, 9, 10 et 11 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le traitement de M. Prosper Férandelle, Collecteur de classe exceptionnelle, est porté à 2.100 fr., à compter du 1^{er} Janvier 1916.

Article 2. — M. le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 19 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Travaux.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Vu le Statut du personnel municipal, articles 8, 9, 10 et 11 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le traitement de M. Pergant, Secrétaire-Archiviste hors classe, est fixé à 5.500 fr. à compter du 1^{er} Janvier 1916.

Article 2. — M. le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 18 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Travaux. — Dessinateur.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Fricqz, Alfred-Auguste, né à Lille, le 27 Février 1897 est nommé Dessinateur à titre auxiliaire, à partir du 8 Janvier 1917, au traitement de 60 fr. par mois.

Article 2. — M. le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 17 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,
C. REMY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Vu le Statut du personnel municipal, articles 8, 9, 10 et 11 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — A compter du 1^{er} Janvier 1916, le classement et le traitement des employés municipaux ci-après sont fixés comme suit :

MM. Duhem, inspecteur de 4 ^e classe, élevé à la 3 ^e classe . . .	4.000 fr.
Deswaf, » » . . .	4.000 »
Decarparency, » » . . .	4.000 »
Lepoutre, métreur-vérificateur de 3 ^e cl., élevé à la 2 ^e cl.	4.250 »
Lesage, géomètre de 3 ^e classe, élevé à la 2 ^e classe . . .	4.500 »
Aubrun, inspecteur de 3 ^e classe, élevé à la 2 ^e classe . . .	4.500 »
Duyck, inspecteur de 4 ^e classe, élevé à la 3 ^e classe . . .	4.000 »
Vasseur, chef électricien de 4 ^e classe, élevé à la 3 ^e classe	2.800 »
Derain, employé	1.800 »

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 18 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,
Ch. DELESALLE.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. de Vliegheer, Charles, né le 11 Mars 1870, à Lille, est nommé Dessinateur à titre auxiliaire, à compter du 8 Janvier 1917, au traitement de 150 fr. par mois.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 17 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

C. REMY, Adjoint.

Travaux. — Service des Eaux.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884 ;
Vu le Statut du personnel municipal, articles 8, 9, 10 et 11 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — A compter du 1^{er} Janvier 1916, le traitement de M. Loquet, Ingénieur des Eaux, hors classe, est porté à 5.250 fr.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 18 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Travaux. — Service électrique.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Vu le Statut du personnel municipal, article 15 ;
Considérant qu'en diverses circonstances, depuis l'occupation, M. Vasseur, Chef électricien, a fait preuve du plus grand dévouement ;
Que particulièrement pendant les incendies qui suivirent le bombardement il a contribué par sa vigilance et son courage à sauver du sinistre le Nouveau Théâtre ;
Sur la proposition du Conseil d'Administration ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Une gratification de 300 fr. est accordée à M. Vasseur.

Article 2. — M. le Secrétaire général et M. le Directeur des Services financiers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Jardins.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884 ;

Vu le Statut du personnel municipal, articles 8, 9, 10 et 11 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — A compter du 1^{er} Janvier 1917, le traitement de M. Bedène, Jardinier en chef hors classe, est porté à 5.000 fr.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 18 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Ecole des Beaux Arts.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Considérant que M. Leriche, Censeur de l'Ecole des Beaux Arts, a assuré divers services de cet Etablissement, par suite de l'absence ou de la disparition d'une partie du personnel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Une gratification de 500 fr. est accordée à M. Leriche.

Article 2. — M. le Directeur des Services financiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 27 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Palais des Beaux-Arts.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Paris, Alexandre, né à Saint-Servan (Ile-et-Vilaine), le 19 Novembre 1869, demeurant rue Esquermoise, 87, est nommé, à titre provisoire, garde de nuit au Palais des Beaux-Arts, à compter du 1^{er} Janvier 1917, au traitement annuel de 1.200 fr.

Article 2. — M. le Secrétaire général et M. le Conservateur général des Musées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 5 Janvier 1917.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS-D'HUGO, Adjoint.

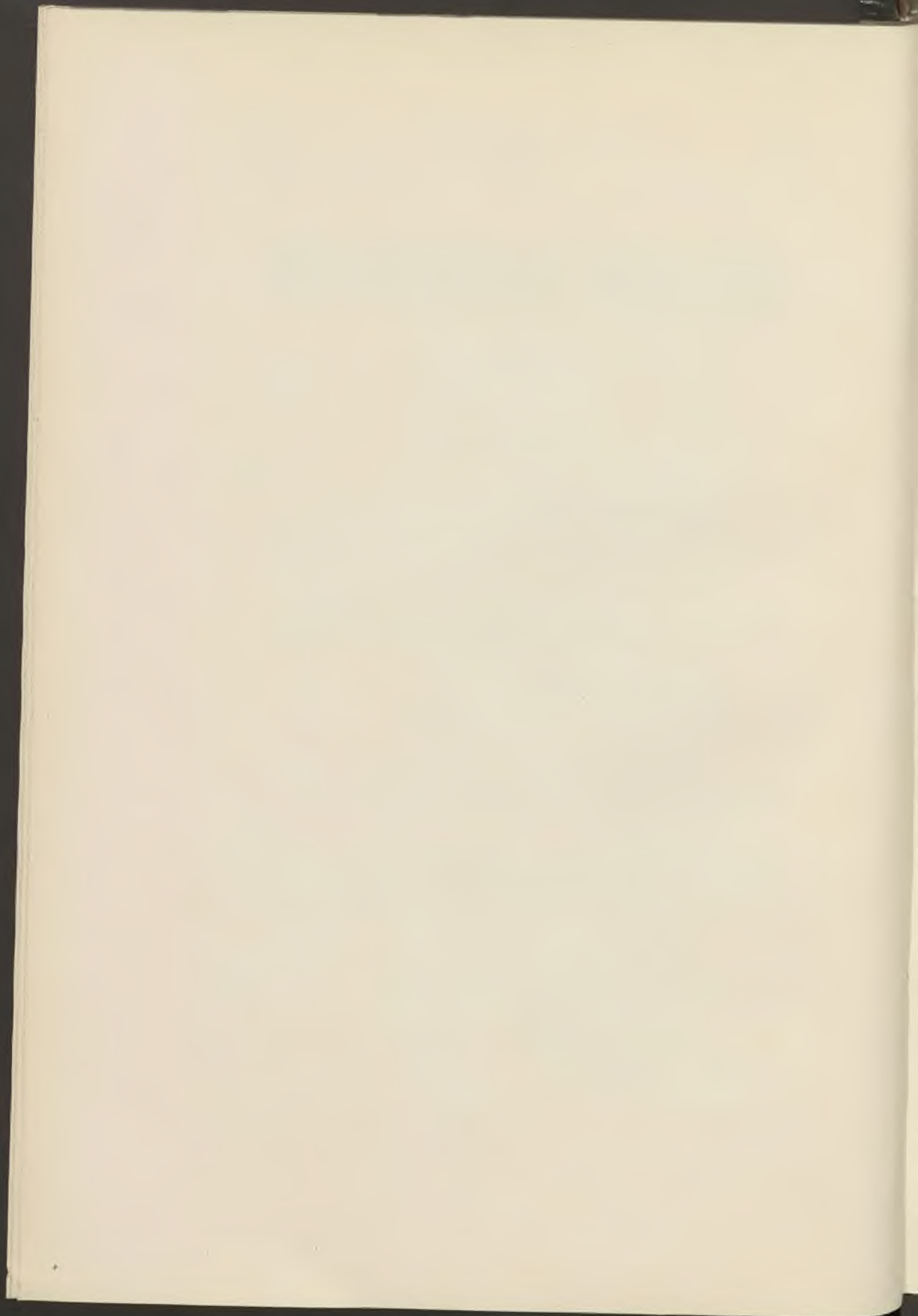
Imp. Delemar et Dubar, 42 *ter*, rue de Lens, Lille

BULLETIN ADMINISTRATIF



SOMMAIRE :

	Pages
Administrations diverses :	
Guerre. — Charbons. Paiement à l'Autorité allemande.	23
Enseignement des Beaux-Arts :	
Ecole des Beaux-Arts. — Cours élémentaire d'Architecture. Création . . .	23
— Cours d'Architecture. Professeur : M. Briffaut.	24
Enseignement primaire :	
Cours pour les aveugles. — Nomination : M. Deswez	24
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Fonctionnement en Février	25
Finances :	
Œuvre de Prêt. Avances à divers. Imputation.	26
Charbons. — Paiement à l'Autorité allemande. Comptable spécial :	
M. Knight.	26
Hygiène :	
Statistiques des décès des mois de Janvier et Février	27-28
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses.	29 à 32



ADMINISTRATIONS DIVERSES

Guerre. — Charbons. Paiement à l'Autorité allemande.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884 ;

Considérant que l'Autorité allemande exige que le versement du montant des factures de charbon des Compagnies minières soit fait à Valenciennes ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Brulin, répartiteur des charbons de la Ville, est chargé d'effectuer ce versement.

Article 2. — M. le Receveur municipal remettra à M. Brulin, contre un mandat d'avances, le montant des factures des Compagnies minières.

Article 3. — M. le Directeur des Services financiers, chargé du ravitaillement de la population et M. le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 19 Février 1917.

Le Maire de Lille,

C. REMY, Adjoint.

Enseignement des Beaux-Arts.

Cours élémentaire d'Architecture. Création.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

L'article 8 du règlement du 9 Décembre 1897, joint à la Convention passée entre l'Etat et la Ville de Lille, relativement à l'Ecole des Beaux-Arts ;

La demande de la Commission administrative de l'Ecole ;

Considérant que, depuis l'occupation allemande, l'enseignement de l'Architecture est suspendu par suite du départ des titulaires : MM. Dehaut et Dubuisson ;

Que cette situation ne pourrait se prolonger sans nuire à l'avenir de l'Ecole ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Il est créé à l'Ecole des Beaux-Arts un Cours élémentaire d'Architecture ;

Article 2. — Ce cours aura lieu trois fois par semaine l'après-midi, de deux à quatre heures ;

Article 3. — M. le Vice-Président de la Commission administrative est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 22 Février 1917.

Le Maire de Lille,

A. BRACKERS-D'HUGO, Adjoint.

Professeur d'Architecture — Nomination : M. Briffaut.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, art. 88 ;

Vu notre arrêté en date de ce jour créant un Cours d'Architecture élémentaire à l'Ecole des Beaux-Arts ;

Sur la proposition de la Commission administrative ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Edouard Briffaut, né à Lille, le 2 Janvier 1869, Architecte agréé des Bâtiments civils, est nommé temporairement Professeur d'Architecture à l'Ecole des Beaux-Arts.

Article 2. — Son traitement annuel est fixé à douze cents francs, à compter du jour de la réouverture de l'Ecole, actuellement fermée par ordre de l'Autorité allemande.

Article 3. — M. le Vice-Président de la Commission administrative est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 22 Février 1917.

Le Maire de Lille,

A. BRACKERS-D'HUGO, Adjoint.

Enseignement primaire.

Cours pour les Aveugles. Instituteur : M. Deswez.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, art. 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Deswez, René-Adolphe (aveugle), né à Lille, le 8 Novembre 1888, est nommé, pour la durée de la guerre, Instituteur spécial

des Aveugles enfants et adultes, aux appointements de 1.500 fr. (quinze cents francs), en remplacement de M. Houzé, décédé.

Article 2. — M. Deswez touchera, en outre, une indemnité de résidence de 400 fr. (quatre cents francs) et une indemnité de logement et de fournitures classiques de 360 fr. (trois cent soixante francs)

Article 3. — Le présent arrêté aura effet à partir du 1^{er} Février 1917.

Article 4. — M. le Directeur du Bureau des Ecoles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 9 Février 1917.

Le Maire de Lille,

A. BRACKERS-D'HUGO, Adjoint.

ŒUVRES DIVERSES

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Février

CUISINES	Semaine du 5-10 février	Semaine du 12-17 février	Semaine du 19-24 février	Semaine du 26 févr.-3 mars
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu.	2.656	3.492	4.017	4.313
Guillaume-Tell.	3.215	4.293	4.448	5.419
Manuel	5.738	6.431	6.615	7.403
Fénelon	4.266	5.917	7.403	8.216
Lottin	5.698	6.011	7.099	8.856
Bouvines	5.967	8.259	10.145	13.182
Béguinage	3.658	4.947	5.723	5.738
Baignerie	4.972	6.183	6.997	7.555
Fombelle	6.727	7.086	7.004	7.460
Avesnes (rue d')	3.033	3.916	4.228	5.410
Asile de nuit	2.166	3.740	4.690	6.617
TOTAUX.	48.096	60.275	68.363	80.169

Finances. — Œuvre de Prêt. Avances à divers. Imputation.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884 ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 28 Novembre 1916, créant l'Œuvre municipale de Prêt ;

Vu notre arrêté du 11 Décembre 1916, réglant les détails du fonctionnement de l'Œuvre ;

Considérant que M. Gilquin, Régisseur, chargé des paiements de menues dépenses, a fait, sur sa caisse, des avances à quelques personnes momentanément gênées (avances sur pensions, sur livrets de Caisse d'Épargne, etc...), et qu'il y a lieu de régulariser ces dépenses par voie d'imputation sur les crédits budgétaires;

ARRÊTONS :

Article premier. — Les avances faites par M. Gilquin seront imputées, après avis du Comité exécutif, sur le crédit affecté aux dépenses de l'Œuvre municipale de Prêt.

Article 2. — M. le Directeur des Services financiers, Secrétaire de l'Œuvre et M. le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 12 Février 1917.

Le Maire de Lille,

C. REMY, Adjoint.

Vente du charbon. — Comptable spécial : M. Knight.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Sur la proposition de M. le Directeur des Services financiers, chargé du ravitaillement de la population ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Knight, Léon, né à Lille, le 29 Mai 1872, demeurant 98, rue Manuel, est nommé, pour la durée de l'occupation, Comptable du Service municipal du charbon.

Article 2. — Le traitement de M. Knight est fixé à 250 fr. par mois, à partir du 1^{er} Février 1917.

Article 3. — M. le Secrétaire général de la Mairie et M. le Directeur des Services financiers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 2 Février 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE JANVIER 1917

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 147.895

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (mort-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
9	»	27	35	62	6	2	8	322	»	»	»

Répartition des décès par cause et par âge (Mort-nés non compris).

N° d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au delà	
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal)	»	»	»	»	»	»
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche	»	1	»	»	»	1
8	Diphtérie et croup	»	1	»	»	»	1
9	Grippe	»	1	»	3	2	6
10	Choléra asiatique	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	»	»
13	Tuberculose des poumons	»	13	21	6	5	45
14	Tuberculose des méninges	»	4	»	»	»	4
15	Autres tubercu oses	»	3	4	2	3	12
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	1	8	14	23
17	Méningite simple	»	5	»	»	»	5
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	»	5	18	23
19	Maladies organiques du cœur	»	1	1	8	26	36
20	Bronchite aiguë	»	1	»	»	»	1
21	Bronchite chronique	»	»	»	8	10	18
22	Pneumonie	»	1	»	2	4	7
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	»	3	»	2	13	18
24	Affections de l'estomac (cancer excepté)	»	»	»	»	2	2
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans)	»	»	»	»	»	»
26	Appendicite et Typhlite	»	»	»	»	»	»
27	Hernie, obstruction intestinale	»	»	»	1	3	4
28	Cirrhose du foie	»	»	»	4	»	4
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright	»	2	»	3	13	18
30	Tumeurs non cancéreuses et autres. Affections des organes génitaux de la femme.	»	»	»	»	»	»
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales)	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation	5	»	»	»	»	5
34	Sénilité	»	»	»	1	29	30
35	Morts violentes (suicide excepté)	»	2	1	1	1	5
36	Suicides	»	»	1	1	»	2
37	Autres maladies	2	3	9	19	18	51
38	Maladies inconnues ou mal définies	»	»	»	1	»	1
	TOTAUX	7	41	38	75	161	322

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE FÉVRIER 1917

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 147.895

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (morts-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
10	»	25	22	47	2	1	3	404	»	»	»

Répartition des décès par cause & par âge (Mort-nés non comptés).

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au delà	
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal).	»	»	»	»	»	»
2	Typhus exanthématique.	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche.	»	1	»	»	»	1
8	Diphthérie et croup	»	4	»	»	»	4
9	Grippe	»	»	»	1	3	4
10	Choléra asiatique.	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	1	»	1	2
13	Tuberculose des poumons.	»	14	21	12	5	52
14	Tuberculose des méninges.	»	3	1	»	»	4
15	Autres tuberculoses	»	2	1	4	»	7
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	»	8	11	19
17	Méningite simple	»	5	»	»	»	5
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	1	4	39	44
19	Maladies organiques du cœur	»	»	1	16	36	55
20	Bronchite aiguë	1	»	»	»	1	2
21	Bronchite chronique.	»	1	»	5	10	16
22	Pneumonie	»	1	1	2	7	11
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	1	1	1	5	25	33
24	Affections de l'estomac (cancer excepté).	»	»	»	1	1	2
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans).	2	1	»	»	»	3
26	Appendicite et Typhlite.	»	»	»	»	»	»
27	Hernie, obstruction intestinale	»	»	»	»	2	2
28	Cirrhose du foie	»	»	»	1	1	2
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright.	»	1	1	4	14	20
30	Tumeurs non cancéreuses et autres Affections des organes génitaux de la femme.	»	»	»	1	1	2
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales).	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	1	»	»	1
33	Débilité congénitale et vices de conformation	4	»	»	»	»	4
34	Sénilité	»	»	»	»	45	45
35	Morts violentes (suicide excepté).	»	9	2	1	2	14
36	Suicides.	»	»	»	»	»	»
37	Autres maladies	2	8	6	7	14	37
38	Maladies inconnues ou mal définies	1	1	4	3	6	15
	TOTAUX.	11	52	42	75	224	404

Note relative à la répartition des morts accidentelles ou violentes.

FÉVRIER 1917.

	ACCIDENTELLES		VIOLENTES	
	M	F	M	F
Lille	4	8	»	»
Lomme	1	»	»	»
Lambersart	1	»		
	14		»	
	14			

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL. — DÉCISIONS DIVERSES.

Registres des Propriétés communales. — Rémunération.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Vu le Statut du Personnel municipal, article 15 ;

Vu la délibération du Conseil municipal, en date du 10 Juillet 1914, votant une somme de quinze cents francs pour gratifier les employés qui ont collaboré à la constitution du recueil, avec plans, des propriétés communales ;

Sur la proposition de M. le Secrétaire général ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le crédit de quinze cents francs voté par le Conseil municipal est réparti comme suit :

500 fr. à M. Baudouin, archiviste ;

500 fr. à M. Chassaing, agent spécial du Contentieux ;

300 fr. à M. Lesage, géomètre ;

100 fr. à M. Doutrelon, dessinateur ;

100 fr. à M. Carlier, employé.

Article 2. — M. le Secrétaire général et M. le Directeur des Services financiers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 20 Février 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Dactylographes.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Vu le Statut du Personnel municipal, articles 10 et 11 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Pierre Tallon, employé au bureau des Dactylographes, est élevé à la troisième classe au traitement de dix-huit cents francs, à compter du 1^{er} Mars 1917.

Article 2. — L'indemnité annuelle de deux cents francs, attribuée à M. Pierre Tallon, est supprimée.

Article 3. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 26 Février 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Etat-Civil.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Vu le Statut du Personnel municipal, articles 7, 9, 10 et 11 ;
Sur la proposition du Conseil d'Administration ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Billet, 35 ans de service, Sous-Chef de Bureau de deuxième classe est élevé à la première classe, au traitement de 3.000 fr.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 20 Février 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Finances.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Vu le Statut du Personnel municipal, articles 10, 11, 12 et 40 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Dejaeghère, employé de classe exceptionnelle, est nommé Commis principal de cinquième classe, sans modification de traitement.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 14 Février 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Vu le Statut du Personnel municipal, articles 10, 11, 12 et 40 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Thouvignon, employé de classe exceptionnelle, est nommé Commis principal de cinquième classe, sans modification de traitement

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 14 Février 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Vu le Statut du Personnel municipal, articles 10, 11, 12 et 40 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Duvivier, employé de classe exceptionnelle, est nommé Commis principal de cinquième classe, sans modification de traitement.

Article 2. -- M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 14 Février 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Vu le Statut du Personnel municipal, articles 9 et 10 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le traitement de M. Dupuydt, garçon de classe exceptionnelle, est porté à 2.100 fr., à compter du 1^{er} Janvier 1917.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 Février 1917.

Le Maire de Lille,
Lucien CREPY, Adjoint.

Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Sur la proposition de M. le Commissaire central de Police ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Les appointements annuels de M. Coupez, Charles, employé au Bureau central de police (service des livrets et des étrangers), sont portés à 2.000 fr., à compter du 1^{er} Janvier 1917.

Article 2. — M. le Secrétaire général et M. le Commissaire central sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 10 Février 1917.

Le Maire de Lille,
Ch. DELESAILE.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Sur la proposition de M. le Commissaire central de Police ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés, à compter du 1^{er} Mars 1917 :

Brigadier de deuxième classe : M. Jombart, Philippe, sous-brigadier de première classe (classé n° 1 au tableau d'avancement établi suivant arrêté municipal du 24 Octobre 1916 pour le grade de brigadier) ;

Sous-brigadier de deuxième classe : M. Liévain, Aymar, sergent de ville de première classe (classé n° 1 au tableau d'avancement pour le grade de sous-brigadier).

Article 2. — M. le Commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 16 Février 1917.

Le Maire de Lille,
Lucien CREPY, Adjoint.

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

	Pages
Police administrative :	
Octroi. — Médecin. Nomination : M. le Docteur Mamet.	35
Administrations diverses :	
Guerre. — Cultures des jardins. Utilisation des semences. Commission.	35
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Statistique du mois de Mars	36
Hygiène :	
Statistique des décès du mois de Mars	37
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses	38-39



POLICE ADMINISTRATIVE

Octroi. — Médecin. Nomination.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 .

Vu la proposition de M. le Préposé en Chef de l'Octroi, Directeur des Services financiers ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. le docteur Mamet, Marcel, né à Lille, le 11 Août 1890, est chargé des fonctions de Médecin-Inspecteur du Service de l'Octroi, pendant l'absence de M. le Docteur Martin.

Article 2. — Les honoraires de M. le Docteur Mamet sont fixés à 300 fr. par an, à compter du 15 Mars 1917.

Article 3. — M. le Préposé en Chef de l'Octroi, Directeur des Services financiers de la Ville, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 20 Mars 1917.

Le Maire de Lille,

C. REMY, Adjoint.

ADMINISTRATIONS DIVERSES

Guerre.

Jardins particuliers. Semences potagères. Commission

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Il est institué une Commission spéciale chargée d'étudier la meilleure utilisation des semences potagères mises à la disposition de la Ville par le C. R. B.

Article 2. — Sont nommés membres de cette Commission :

MM. Baudon, Adjoint, Président ;

Crepy-Saint-Léger, Adjoint ;

Liégeois-Six, Adjoint ;

MM. Paul Assoignon, Secrétaire général de la Mairie ;
 Bailleux, Jardinier en Chef intérimaire ;
 Louis Delesalle, Président des Jardins ouvriers ;
 Paul Delporte, Directeur des Services financiers ;
 Docteur Focken, Professeur à la Faculté de Médecine ;
 Guilbaut, Président du Comice agricole ;
 Langlois, Secrétaire du Comité local d'Alimentation ;
 Monsarrat, Vétérinaire départemental ;
 Van den Hende, Horticulteur.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 8 Mars 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE

ŒUVRES DIVERSES

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Mars

CUISINES	Semaine du 26 fév.-3 mars	Semaine du 5-10 mars	Semaine du 12-17 mars	Semaine du 19-24 mars	Semaine de 26-31 mars
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu (Pte).	4.313	5.307	5.416	5.341	5.445
Guillaume-Tell	5.419	5.757	5.103	4.858	4.959
Manuel	7.403	7.488	7.072	6.814	7.118
Fénelon	8.216	8.614	7.950	7.024	6.157
Lottin	8.856	13.405	9.607	10.106	7.162
Bouvines	13.182	16.597	12.249	10.401	10.155
Béguinage . . .	5.738	6.968	6.519	6.492	6.058
Baignerie	7.555	8.409	6.830	5.564	5.600
Fombelle	7.460	8.479	8.409	7.104	6.706
Avesnes	5.410	6.143	6.649	4.887	4.971
Asile de nuit . .	6.617	8.396	8.904	6.627	7.040
TOTAUX. . . .	80.169	95.563	82.708	75.223	71.371

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE MARS 1917

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 147.895

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (mort-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
25	»	32	26	58	4	1	5	398	»	»	»

Répartition des décès par cause & par âge (Mort-nés non comptés).

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 19 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal)	»	»	»	
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche	»	1	»	»	»	1
8	Diphtérie et croup	»	1	»	»	»	1
9	Grippe	»	1	»	»	3	4
10	Choléra asiatique	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	»	»
13	Tuberculose des poumons	»	21	22	16	3	62
14	Tuberculose des méninges	»	2	»	»	»	2
15	Autres tuberculoses	»	11	2	»	3	16
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	»	12	10	22
17	Méningite simple	»	8	1	»	»	9
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	»	8	28	36
19	Maladies organiques du cœur	»	»	1	15	26	42
20	Bronchite aiguë	1	1	»	2	3	7
21	Bronchite chronique	»	»	»	10	11	21
22	Pneumonie	»	»	1	2	8	11
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	1	2	3	5	23	34
24	Affections de l'estomac (cancer excepté)	»	»	»	1	1	2
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans)	2	»	»	»	»	2
26	Appendicite et Typhlite	»	»	1	»	»	1
27	Hernie, obstruction intestinale	»	»	»	»	4	4
28	Cirrhose du foie	»	»	»	1	»	1
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright	1	1	2	2	14	20
30	Tumeurs non cancéreuses et autres. Affections des organes génitaux de la femme	»	»	1	»	»	1
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales)	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation	2	»	»	»	»	2
34	Sénilité	»	»	»	»	36	36
35	Morts violentes (suicide excepté)	»	1	»	»	»	1
36	Suicides	»	»	1	»	»	1
37	Autres maladies	2	5	6	16	21	50
38	Maladies inconnues ou mal définies	»	»	2	5	2	9
TOTAUX		9	55	43	95	196	398

SERVICES MUNICIPAUX. -- PERSONNEL.

Assistance publique.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Vu le Statut du Personnel municipal, articles 10, 12 et 40 ;

Considérant que, depuis le début de la guerre, M. Couvreur, Commis principal de troisième classe, a dirigé la besogne du Bureau d'Assistance en l'absence du Chef et Sous-Chef de ce service ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Couvreur est nommé Sous-Chef de Bureau de cinquième classe, à partir du 1^{er} Janvier 1917.

Article 2. — Son traitement est porté à 2.400 fr.

Article 3. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 Mars 1917.

Le Maire de Lille,

LIÉGEOIS-SIX, Adjoint.

Musée commercial.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Vu le Statut du Personnel municipal, articles 10 et 11 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Guénez, Georges, Gardien au Musée commercial, actuellement détaché au Bureau militaire à titre de garçon de Bureau, est promu à la deuxième classe de son grade, à compter du 1^{er} Janvier 1916, au traitement de 1.400 fr.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 7 Mars 1917.

Le Maire de Lille,

DUBURCQ, Adjoint.

Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier.— Sont nommés sergents de ville auxiliaires, au traitement de mille deux cents francs (1.200 fr.) par an, pour la durée de la guerre et à compter du 1^{er} Avril 1917 :

MM Mareels, Isidore, né à Lannoy, le 1^{er} Janvier 1862 ;

Grave, Edouard-Désiré-Joseph, né à Wambrechies, le 16 Septembre 1861.

Article 2.— M. le Commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 31 Mars 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

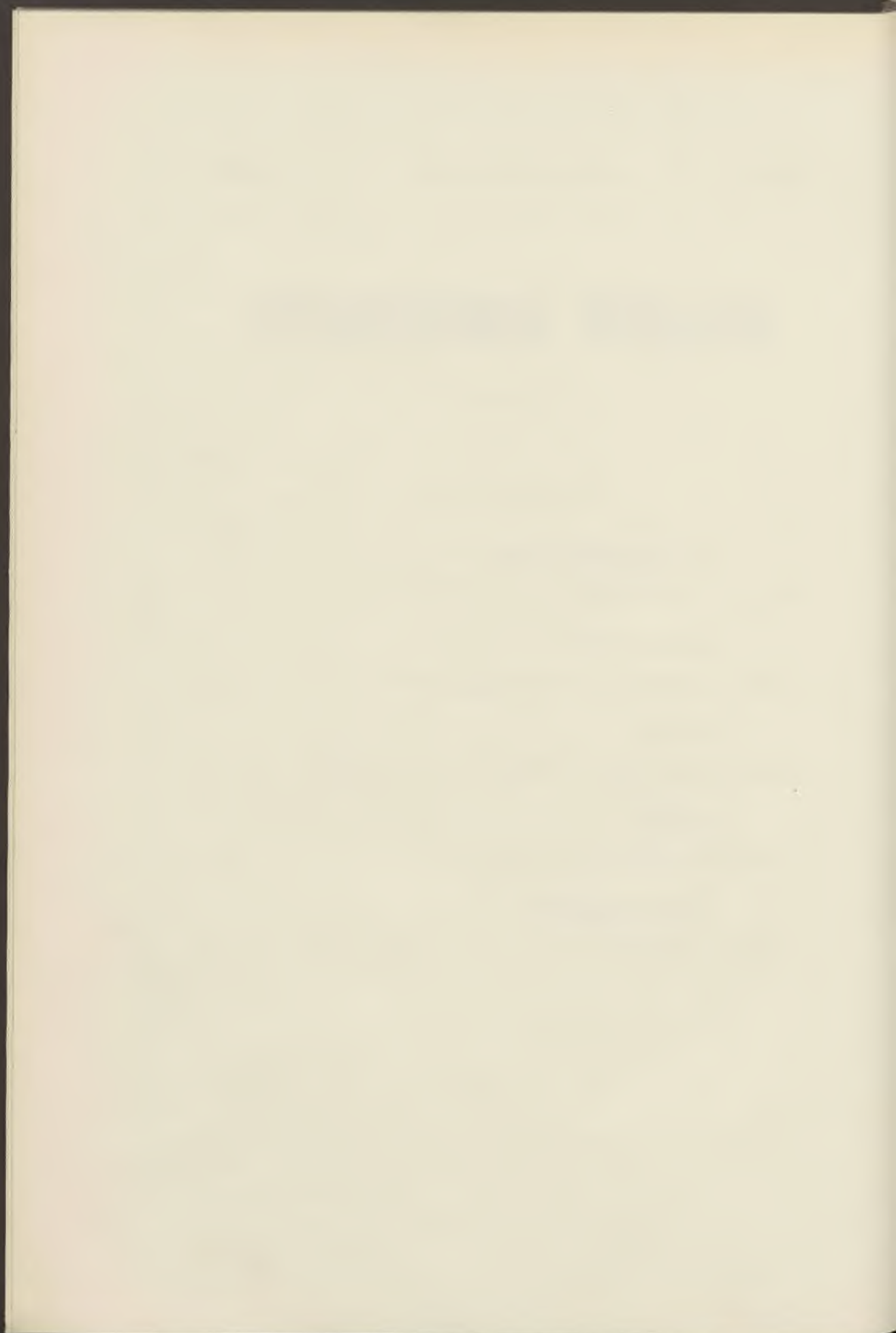
Imp. Delemer et Dubar, 12 ter, rue de Lens, Lille

BULLETIN ADMINISTRATIF



SOMMAIRE :

	Pages
Administrations diverses :	—
Guerre. — Charbons. Tarif	43
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Fonctionnement en Avril	44
Finances :	
Bons communaux : Retrait. — Comptable spécial : M. Bonnefoy.	45
Hygiène :	
Statistique des décès du mois d'Avril	46-47
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses.	47



Guerre. — Charbons. Tarif. Augmentation.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 97 ;

Vu notre arrêté en date du 14 Décembre 1916 ,

Vu la lettre en date du 26 Mars 1917, par laquelle l'Autorité allemande fait connaître « qu'à l'avenir avant de prendre livraison des charbons, les communes devront en payer le montant **en bon argent** et mettront en garantie la somme nécessaire à son achat » ;

Vu la lettre en date du 17 Avril 1917, par laquelle la Kommandantur confirme celle ci-dessus et précise que « pour obtenir du charbon, la Ville doit déposer à l'Administration allemande des Mines, à Valenciennes, la somme de **CINQ CENT MILLE FRANCS en monnaie d'Etat** » ;

Considérant que ces nouvelles obligations imposent à la Caisse municipale un surcroît de charges et augmentent d'environ 12 % le prix de revient du charbon ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Les prix fixés pour la vente aux consommateurs sont modifiés comme suit, pour le charbon mis en sac et rendu en cave ou à l'étage :

	Les 100 kil.
Têtes de moineaux et gailletins 1/2 gras, anthracites 30/55 et 55/8), coke de fonderie	6 50
Briquettes, criblés, grains de forges, braisettes maigres, gailleterie maigre	6 »
Boulets, forte composition, grains lavés.	5 50
Tout venant industriel 20/25, fines diverses et toutes catégories industrielles, en dehors de celles énoncées ci-dessus	5 »

Article 2. — La vente dans les dépôts est faite à raison de 2 fr. 40 le sac de 50 kil.

Article 3. — M. le Directeur des Services financiers, chargé du ravitaillement de la population, est chargé de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 19 Avril 1917.

Le Maire de Lille,

René BAUDON, Adjoint.

ŒUVRES DIVERSES

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Avril

CUISINES	Semaine du 2-7 avril	Semaine du 9-14 avril	Semaine du 16-21 avril	Semaine du 23-28 avril
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu.	5.818	5.721	6.321	6.320
Guillaume-Tell.	4.884	4.761	4.987	5.154
Manuel	6.823	6.810	7.057	6.962
Fénelon	6.379	7.005	6.520	7.375
Lottin	8.212	7.899	7.903	10.193
Bouvines	9.535	9.876	10.853	11.172
Béguinage	6.197	6.605	6.995	6.375
Baignerie	5.783	5.671	6.308	7.414
Fombelle	7.586	8.021	7.970	7.921
Avesnes (rue d')	5.050	5.518	5.829	6.168
Asile de nuit	7.155	8.208	9.809	10.027
TOTAUX.	73.422	76.095	80.552	84.981

Finances. — Bons communaux usagés.

Retrait de circulation. Comptable spécial.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884;

Vu la lettre par laquelle M. le Sous-Préfet d'Avesnes, faisant fonctions de Préfet du Nord, fait connaître qu'il a décidé de retirer de la circulation :

1^o Les bons devenus hors d'usage émis par les Villes de Lille, Roubaix, Tourcoing et par la Banque d'Emission de Lille ;

2^o Tous les bons usagés ou non usagés, émis par les communes suivantes : Baisieux, Bauvin, Bousbecque, Comines, Croix, Cysoing, Halluin, Hem, Lannoy, Leers, Lys, Provin, Saily, Seclin, Toufflers, Wasquehal, Wattrelos, Willems ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour faciliter les échanges de billets entre les grandes Villes ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Bonnefoy (Oswald), Chef de Bureau des Bons communaux à la Direction des Services financiers, est chargé de faire les échanges entre les Recettes municipales de Lille, Roubaix et Tourcoing, des bons retirés de la circulation.

Article 2. — M. le Receveur municipal remettra à M. Bonnefoy tous les bons retirés, contre un mandat d'avances dont le règlement se fera le jour même ou le lendemain.

Article 3. — M. le Directeur des Services financiers et M. le Receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 29 Avril 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS D'AVRIL 1917

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886

POPULATION : 147.895

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (mort-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
27	»	25	23	48	8	4	12	406	»	»	»

Répartition des décès par cause et par âge (Mort-nés non compris).

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 19 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal)	»	»	»	
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche	»	1	»	»	»	1
8	Diphthérie et croup	»	1	»	»	»	1
9	Grippe	»	»	»	1	1	2
10	Choléra asiatique	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	»	»
13	Tuberculose des poumons	»	14	22	16	7	59
14	Tuberculose des méninges	»	5	»	»	1	6
15	Autres tuberculoses	»	6	2	2	1	11
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	1	11	11	23
17	Méningite simple	»	9	»	1	»	10
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	»	8	25	33
19	Maladies organiques du cœur	»	»	6	9	37	52
20	Bronchite aiguë	»	3	»	2	2	7
21	Bronchite chronique	»	»	2	2	7	11
22	Pneumonie	»	1	»	1	2	4
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	»	8	1	6	14	29
24	Affections de l'estomac (cancer excepté)	»	»	1	»	»	1
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans)	4	»	»	»	»	4
26	Appendicite et Typhlite	»	»	»	»	»	»
27	Hernie, obstruction intestinale	»	1	»	2	1	4
28	Cirrhose du foie	»	»	»	2	2	4
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright	»	»	»	4	27	31
30	Tumeurs non cancéreuses et autres Affections des organes génitaux de la femme	»	»	»	»	»	»
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales)	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation	3	»	»	»	»	3
34	Sénilité	»	»	»	2	27	29
35	Morts violentes (suicide excepté)	»	5	»	»	2	7
36	Suicides	»	»	1	2	»	3
37	Autres maladies	3	12	11	22	20	68
38	Maladies inconnues ou mal définies	»	»	1	1	1	3
TOTAUX		10	66	48	94	188	406

Note relative à la répartition des morts accidentelles ou violentes.

AVRIL 1917.

ACCIDENTELLES			VIOLENTES		
	M	F		M	F
Lille	2	»	Lille	2	1
			Pérenchies	1	»
			Hallennes	1	»
	2			5	
	7				

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL.

Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Sur la proposition de M. le Commissaire central ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés Sergents de Ville auxiliaires, pour la durée de la guerre, au traitement annuel de mille deux cents francs (1.200 fr.), et à partir du 6 Avril 1917 :

- MM. Camus, Gustave-Marie, né à Saint-Omer, le 27 Juin 1877 ;
- Lorain, Hippolyte-Alfred, né à Lille, le 18 Juin 1863 ;
- Lefebvre, Eugène, né à Lille, le 14 Mars 1871 ;
- Bussart, Henri-Louis, né à Lille, le 5 Septembre 1865 ;
- Desmoy, Charles, né à Lille, le 27 Août 1864 ;
- Van Stichelen, Georges, né à Lille, le 17 Janvier 1881.

Article 2. — M. le Commissaire central intérimaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 3 Avril 1917.

Le Maire de Lille,

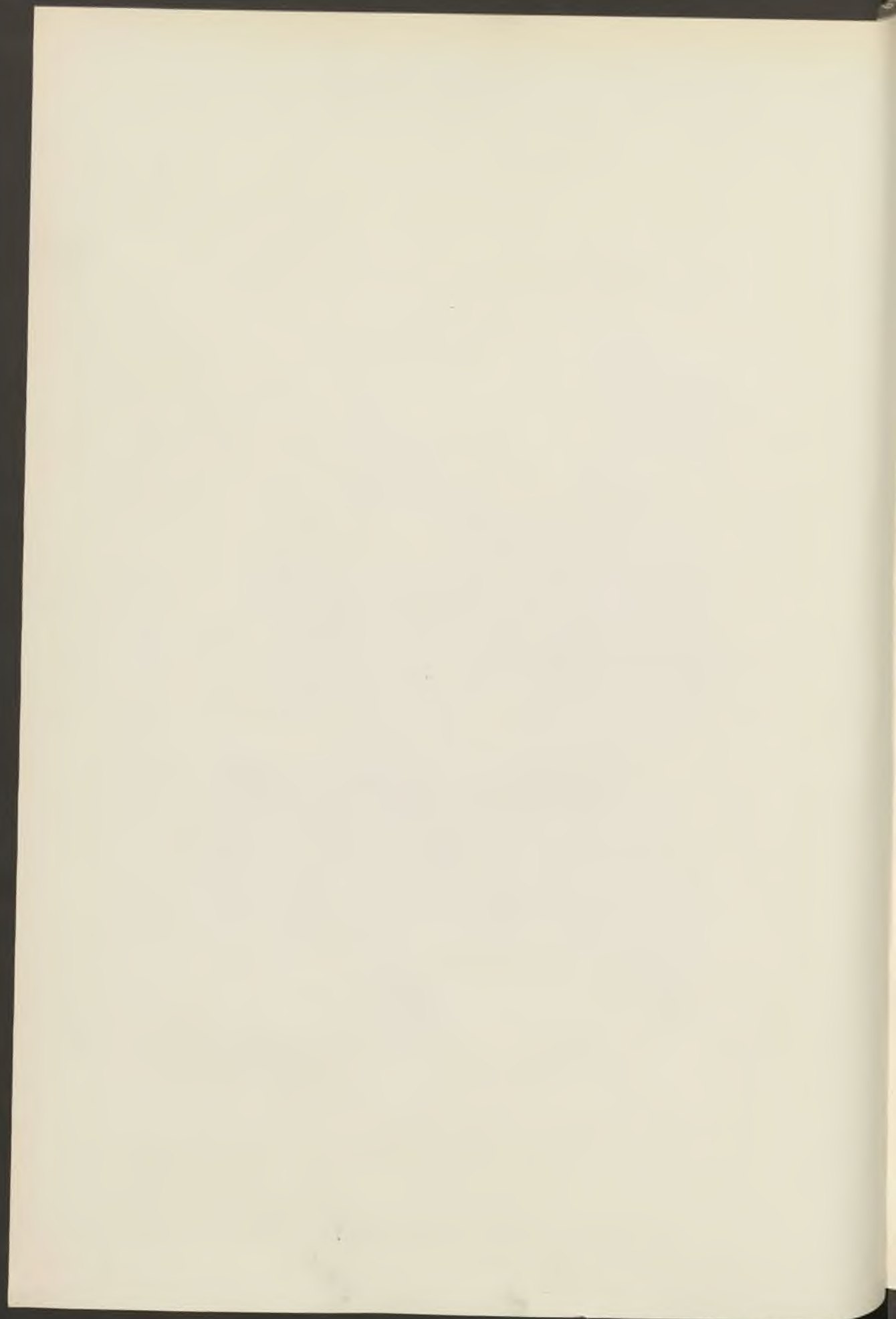
DUBURCQ, Adjoint.

Imp. Delemar et Dubar, 12 *ter*, rue de Lens, Lille

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

	Pages
Enseignement :	
Enseignement technique. — Comité de Lille. Membres provisoires. — Nominations : Ducastel, Faq, Bauche	51
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques — Statistique du mois de Mai.	52
Hygiène :	
Statistique des décès du mois de Mai.	53
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses	54-55



Enseignement technique

Comité, Membres provisoires, Nominations.

Le Sous-Préfet d'Avesnes, faisant fonctions de Préfet du Nord,

Vu le décret, en date du 24 Octobre 1911, portant institution des Comités cantonaux de l'Enseignement technique ;

Vu l'arrêté préfectoral, en date du 15 Juillet 1914, désignant les Membres appelés à composer le Comité du canton de Lille ;

Vu notre arrêté du 6 Mai 1917 ;

Sur la proposition de M. l'Inspecteur général de l'Enseignement technique ;

ARRÊTE :

Article premier. — MM Ducastel, électricien, Conseiller municipal à Lille ;
Facq, faisant fonctions de Président du Syndicat de l'Ameublement à Lille ;
Bauche, Alfred, Conseiller prud'homme, Secrétaire du Syndicat du textile, à Lille ;

sont nommés, à titre provisoire, Membres du Comité de l'Enseignement technique du canton de Lille.

Article 2. — Ampliation du présent arrêté sera adressée :

1° A M. Labbé, Inspecteur général de l'Enseignement technique ;

2° A M. le Maire de Lille ;

3° A M. le Président du Comité cantonal de Lille.

Fait à Lille, le 31 Mai 1917.

Pour copie conforme :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Signé : RÉGNIER.

Le Sous-Préfet d'Avesnes,

Faisant fonctions de Préfet du Nord,

Signé : ANJUBAULT.

ŒUVRES DIVERSES

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Mai 1917

CUISINES	Semaine 30 avril-5 mai	Semaine 7-12 mai	Semaine 14-19 mai	Semaine 21-26 mai	Semaine 28 mai-2 juin
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Cantelu . . .	6.062	6.168	5.633	5.575	3.632
Guillaume-Tell	5.242	5.367	5.082	5.511	3.361
Manuel . . .	7.337	7.489	7.244	7.056	4.726
Fénelon . . .	8.302	6.811	7.029	6.588	6.379
Lottin . . .	8.775	7.788	6.799	8.175	5.146
Bouvines . . .	10.975	10.874	9.849	8.969	10.056
Béguinage . . .	5.967	5.509	5.445	5.164	4.848
Baignerie . . .	7.582	7.692	7.036	5.881	5.925
Fombelle . . .	7.655	7.273	6.935	7.350	6.348
Avesnes (r. d').	5.970	5.365	5.126	5.304	4.620
Asile de nuit.	9.818	9.320	9.045	8.651	3.800
Paneckoucke .	»	»	»	»	»
Saint-Omer . .	»	»	»	»	»
Tournai (r. de)	»	»	»	»	»
Bailleul . . .	»	»	»	»	»
Renan . . .	»	»	»	»	»
Pre-Légrand . .	»	»	»	»	»
TOTAUX . . .	83.683	79.656	75.223	74.224	58.841

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE MAI 1917

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 147,895

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (morts-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort - nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
33	»	28	26	54	2	3	5	407	»	»	»

Répartition des décès par cause & par âge (Mort-nés non comptés).

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au delà	
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal).	»	»	»	»	»	»
2	Typhus exanthématique.	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche.	1	»	»	»	»	1
8	Diphthérie et croup	»	2	»	»	»	2
9	Grippe	»	»	»	2	1	3
10	Choléra asiatique.	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	1	1
13	Tuberculose des poumons.	»	18	29	12	9	68
14	Tuberculose des méninges.	»	4	1	»	»	5
15	Autres tuberculoses	»	5	4	3	»	12
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	1	9	18	28
17	Méningite simple	»	9	»	1	»	10
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	1	4	24	29
19	Maladies organiques du cœur	»	»	2	7	48	57
20	Bronchite aiguë	»	1	»	»	»	1
21	Bronchite chronique.	»	2	»	3	8	13
22	Pneumonie.	1	»	2	2	6	11
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	1	3	1	7	15	27
24	Affections de l'estomac (cancer excepté).	»	»	»	3	»	3
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans).	1	»	»	»	»	1
26	Appendicite et Typhlite.	»	»	»	1	»	1
27	Hernie, obstruction intestinale	»	»	»	»	1	1
28	Cirrhose du foie	»	»	»	»	»	»
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright.	»	1	2	4	27	34
30	Tumeurs non cancéreuses et autres Affections des organes génitaux de la femme.	»	»	»	»	»	»
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales).	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation	3	»	»	»	»	3
34	Sénilité	»	»	»	»	25	25
35	Morts violentes (suicide excepté).	1	1	1	3	1	7
36	Suicides.	»	»	3	2	»	5
37	Autres maladies	1	8	8	14	22	53
38	Maladies inconnues ou mal définies	»	»	»	6	»	6
	TOTAUX.	9	54	55	85	206	407

Note relative aux décès par

ACCIDENTS		MORTS VIOLENTES			
	M	F		M	F
Lille.	$\frac{2}{}$	$\frac{1}{}$	Lille.	$\frac{1}{}$	$\frac{1}{}$
			Pérenchies.	2	»
	$\underbrace{\hspace{1.5cm}}$			$\underbrace{\hspace{1.5cm}}$	
	3			4	
SCORBUT					
	M			F	
	$\frac{5}{}$			$\frac{6}{}$	
	$\underbrace{\hspace{3cm}}$				
	11				

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL.

Police

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Sur la proposition de M. le Commissaire central intérimaire ;

ARRÊTONS :

Sont nommés Sergents de Ville auxiliaires, pour la durée de la guerre, à compter du 1^{er} Juin 1917, et au traitement annuel de mille deux cents francs (1.200 fr.) :

- MM. Delcoigne, Prosper, né à Lys-lez-Lannoy, le 5 Août 1881 ;
- Delannose, Edmond, né à Lille, le 16 Décembre 1866 ;
- Guéant, Ovide, né à Ablainzevelle (P.-d.-C.), le 8 Janvier 1868 ;
- Lanoix, Edmond, né à Lille, le 23 Juin 1866.

Article 2. — M. le Commissaire central intérimaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 19 Mai 1917.

Le Maire de Lille,
C. REMY, Adjoint.

Police. — Rétrogradations.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Vu le rapport de M. le Commissaire central constatant que le Sous-Brigadier de Police Barré et l'Agent Dolphens placé sous les ordres du premier, ont gravement manqué à la dignité de leurs fonctions en acceptant d'une femme de mœurs légères des consommations dans un lieu public ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le Sous-Brigadier Barré, Eugène, est rétrogradé au rang d'Agent de première classe.

Article 2. — L'Agent de quatrième Classe Dolphens, Pierre, est mis à la gauche de sa classe.

Article 3. — Ces mesures auront leur effet à partir du 1^{er} Juin 1917.

Article 4. — M. le Commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 30 Mai 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

Imp, Delemar et Dubar, 12 *ter*, rue de Lens, Lille.

BULLETIN ADMINISTRATIF



SOMMAIRE :

	Pages
Administrations diverses :	
Guerre. — Charbons. Tarifs	58
Enseignement primaire :	
Enseignement primaire supérieur. — Professeurs intérimaires. Indemnité de résidence	58
Enseignement technique :	
Comité cantonal. — Nomination provisoire : Depienne, Roth et Sabbe.	59-60
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Fonctionnement en Juin	61
Alimentation :	
Charbons. — Tarifs	58
Hygiène :	
Statistique des décès du mois de Juin	62-63
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses.	63-64

ADMINISTRATIONS DIVERSES

Guerre. — Charbons. Tarifs.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 97 ;

Vu notre arrêté en date du 19 Avril 1917 ;

Considérant que les nouvelles obligations de paiement des factures de charbon imposées à la Ville augmentent les prix de ce combustible ;

Considérant que la nécessité de créer des magasins en vue de faire des provisions de charbon de chauffage pour l'hiver (classés demi-gras et anthracites), entraîne des frais importants de manutention ;

Considérant que ces frais ne peuvent être supportés par la classe pauvre, qui ne s'approvisionne que de charbon de ménage ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Les prix fixés pour la vente aux consommateurs sont modifiés comme suit, à partir du 11 Juin 1917, pour les charbons mis en sac et rendus en cave ou à l'étage :

- | | |
|--|---------------------|
| 1 ^o Produits classés (demi-gras et anthracites) | 7 fr. 50 les 100 k. |
| 2 ^o Charbons de ménage | 5 fr 50 „ |

Article 2. — La vente dans les dépôts de charbon de ménage reste fixée à 2 fr. 40 le sac de 50 kil.

Article 3. — M. le Directeur des Services financiers, chargé du ravitaillement de la population, veillera à l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 6 Juin 1917.

Le Maire de Lille,

René BAUDON, Adjoint.

Ecole primaire supérieure.

Professeurs intérimaires. — Indemnité de résidence.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Sur la proposition de M. l'Inspecteur de l'Enseignement primaire, Directeur du Bureau des Ecoles ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Bailleul, Instituteur, détaché à l'École primaire supérieure de garçons ; M. Simon, délégué à titre d'intérimaire auxiliaire à l'École primaire supérieure de garçons, auront droit à l'indemnité de résidence de huit cents francs, à compter du 1^{er} Mai 1917.

Article 2. — M. l'Inspecteur de l'Enseignement primaire, Directeur du Bureau des Ecoles, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 30 Juin 1917.

Le Maire de Lille,

A. BRACKERS-D'HUGO, Adjoint.

Enseignement technique. — Comité. Nomination.

Le Sous-Préfet d'Avesnes, faisant fonctions de Préfet du Nord,

Vu le décret, en date du 24 Octobre 1911, portant institution des Comités cantonaux de l'Enseignement technique ;

Vu l'arrêté préfectoral, en date du 15 Juillet 1914, désignant les membres appelés à composer le Comité du canton de Lille ;

Vu nos arrêtés du 6 et 31 Mai 1917 ;

Sur la proposition de M. l'Inspecteur général de l'Enseignement technique ;

ARRÊTE :

Article premier. — M. Depienne, Charles, typographe, 18, rue des Meuniers, à Lille, ancien Secrétaire du Syndicat du Livre, est nommé, à titre provisoire, membre du Comité de l'Enseignement technique du canton de Lille.

Article 2. — Ampliation du présent arrêté sera adressée :

1^o A M. Labbé, Inspecteur général de l'Enseignement technique ;

2^o A M. le Maire de Lille ;

3^o A M. le Président du Comité cantonal de Lille.

Fait à Lille, le 8 Juin 1917.

Signé : ANJUBAULT.

Pour expédition conforme :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Signé : RÉGNIER.

Le Sous-Préfet d'Avesnes, faisant fonctions de Préfet du Nord,

Vu le décret, en date du 24 Octobre 1911, portant institution des Comités cantonaux de l'Enseignement technique ;

Vu l'arrêté préfectoral, en date du 15 Juillet 1914, désignant les Membres appelés à composer le Comité du canton de Lille ;

Vu les arrêtés des 6 Mai, 31 Mai, 8 Juin et 30 Juin 1917 ;

Sur la proposition de M. l'Inspecteur général de l'Enseignement technique ;

ARRÊTE :

Article premier. — M. Roth, Auguste, Directeur de Filature, demeurant à Lille, 84, rue de Trévise, est nommé à titre provisoire, Membre du Comité de l'Enseignement technique du canton de Lille.

Article 2. — Ampliation du présent arrêté sera adressée :

1° A M. Labbé, Inspecteur général de l'Enseignement technique ;

2° A M. le Maire de Lille ;

3° A M. le Président du Comité cantonal de Lille.

Fait à Lille, le 10 Juillet 1917.

Pour copie conforme :

Signé : ANJUBAULT.

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Signé : Illisible.

Le Sous-Préfet d'Avesnes, faisant fonctions de Préfet du Nord,

Vu le décret, en date du 24 Octobre 1911, portant institution des Comités cantonaux de l'Enseignement technique ;

Vu l'arrêté préfectoral, en date du 15 Juillet 1914, désignant les Membres appelés à composer le Comité du canton de Lille ;

Vu nos arrêtés des 6 Mai, 31 Mai et 8 Juin 1917 ;

Sur la proposition de M. l'Inspecteur général de l'Enseignement technique ;

ARRÊTE :

Article premier. — M. Sabbe, Albert, ouvrier coupeur à Lille, 59, rue de Fives, est nommé, à titre provisoire, Membre du Comité de l'Enseignement technique du canton de Lille.

Article 2. — Ampliation du présent arrêté sera adressée :

1° A M. Labbé, Inspecteur général de l'Enseignement technique ;

2° A M. le Maire de Lille ;

3° A M. le Président du Comité cantonal de Lille.

Fait à Lille, le 30 Juin 1917.

Pour copie conforme :

Signé : ANJUBAULT.

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Signé : RÉGNIER.

ŒUVRES DIVERSES

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Juin

CUISINES	Semaine du 4-9 juin	Semaine du 11-16 juin	Semaine du 18-23 juin	Semaine du 25-30 juin
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu	4.924	5.142	5.554	6.437
Guillaume-Tell.	5.003	4.508	5.064	5.239
Manuel	5.227	4.643	4.881	5.889
Fénelon	7.374	6.686	5.997	7.052
Lottin	6.636	5.938	5.490	6.178
Bouvines	10.975	9.517	10.348	10.851
Béguinage	4.842	4.216	4.170	5.042
Baignerie	6.163	5.911	5.909	5.943
Fombelle	6.370	6.315	6.789	6.827
Avesnes (rue d')	5.592	6.067	6.378	6.409
Asile de nuit	5.450	6.644	7.001	7.743
TOTAUX.	68.556	65.687	67.581	73.610

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE JUIN 1917

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 147.895

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (mort-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
24	»	36	20	56	1	»	1	313	»	»	»

Répartition des décès par cause et par âge (Mort-nés non compris).

N° d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 19 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal)	»	»	1	
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche	»	1	»	»	»	1
8	Diphthérie et croup	»	2	»	»	»	2
9	Grippe	»	»	»	»	1	1
10	Choléra asiatique	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	1	1
13	Tuberculose des poumons	»	12	17	16	3	48
14	Tuberculose des méninges	»	6	»	»	»	6
15	Autres tuberculoses	»	3	2	1	»	6
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	»	9	15	24
17	Méningite simple	2	4	»	»	»	6
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	1	7	17	25
19	Maladies organiques du cœur	»	1	1	7	23	32
20	Bronchite aiguë	1	3	»	1	»	5
21	Bronchite chronique	»	»	»	2	6	8
22	Pneumonie	»	1	»	2	1	4
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	»	1	1	4	6	12
24	Affections de l'estomac (cancer excepté)	»	»	»	»	»	»
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans)	2	1	»	»	»	3
26	Appendicite et Typhlite	»	»	»	1	»	1
27	Hernie, obstruction intestinale	»	1	»	1	2	4
28	Cirrhose du foie	»	»	»	1	»	1
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright	»	»	»	7	16	23
30	Tumeurs non cancéreuses et autres. Affections des organes génitaux de la femme	»	»	»	1	1	2
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales)	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation	4	»	»	»	»	4
34	Sénilité	»	»	»	1	20	21
35	Morts violentes (suicide excepté)	»	4	1	3	3	11
36	Suicides	»	»	»	2	»	2
37	Autres maladies	»	2	12	22	21	57
38	Maladies inconnues ou mal définies	»	»	»	1	1	2
TOTAUX.		9	42	36	89	137	313

Note relative à la répartition des morts accidentelles ou violentes.

JUIN 1917.

ACCIDENTELLES		VIOLENTES			
	M	F		M	F
Lille	5	2	Quesnoy-sur-Deûle. . .	1	1
Lambersart	»	1			
Lomme	1	»			
	9			2	

11

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL.

Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Sur la proposition de M. le Commissaire central :

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés, à compter du 1^{er} Juillet 1917 :

Brigadier de deuxième classe :

Cochez, Jean Baptiste, Sous-Brigadier de première classe, en remplacement de M. D'Haene, retraité.

Sous-Brigadiers de deuxième classe :

Deprez, François, Agent de première classe, classé au n^o 3 au tableau d'avancement, en remplacement de M. Barré, remis Agent de première classe ;

Tordoir Anatole, Agent de première classe, classé au n^o 4 au tableau d'avancement, en remplacement de Cochez, promu Brigadier.

Secrétaires de deuxième classe :

Bomart, Edmond, Agent de deuxième classe, Elève-Secrétaire, en remplacement de M. Bernard, décédé ;

Verhulle, Louis, Agent de deuxième classe, Elève-Secrétaire, en remplacement de M. Deubuchy, retraité.

Article 2. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 26 Juin 1917.

Le Maire de Lille,

C. REMY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Sur la proposition de M. le Commissaire central ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés Sergents de Ville auxiliaires, pour la durée de la guerre, à compter du 1^{er} Juillet 1917, et au traitement annuel de mille deux cents francs (1.200 fr.) :

MM. D'Haene, Charles-Louis, né le 5 Mars 1861, à Nomain (Nord) ;

Lefèvre, Edmond-Isidore-Eugène, né le 5 Mars 1865, à Lille ;

Dompsin, Arthur-Eugène, né le 3 Août 1863, à Lille.

Article 2. — M. le Commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 29 Juin 1917.

Le Maire de Lille,

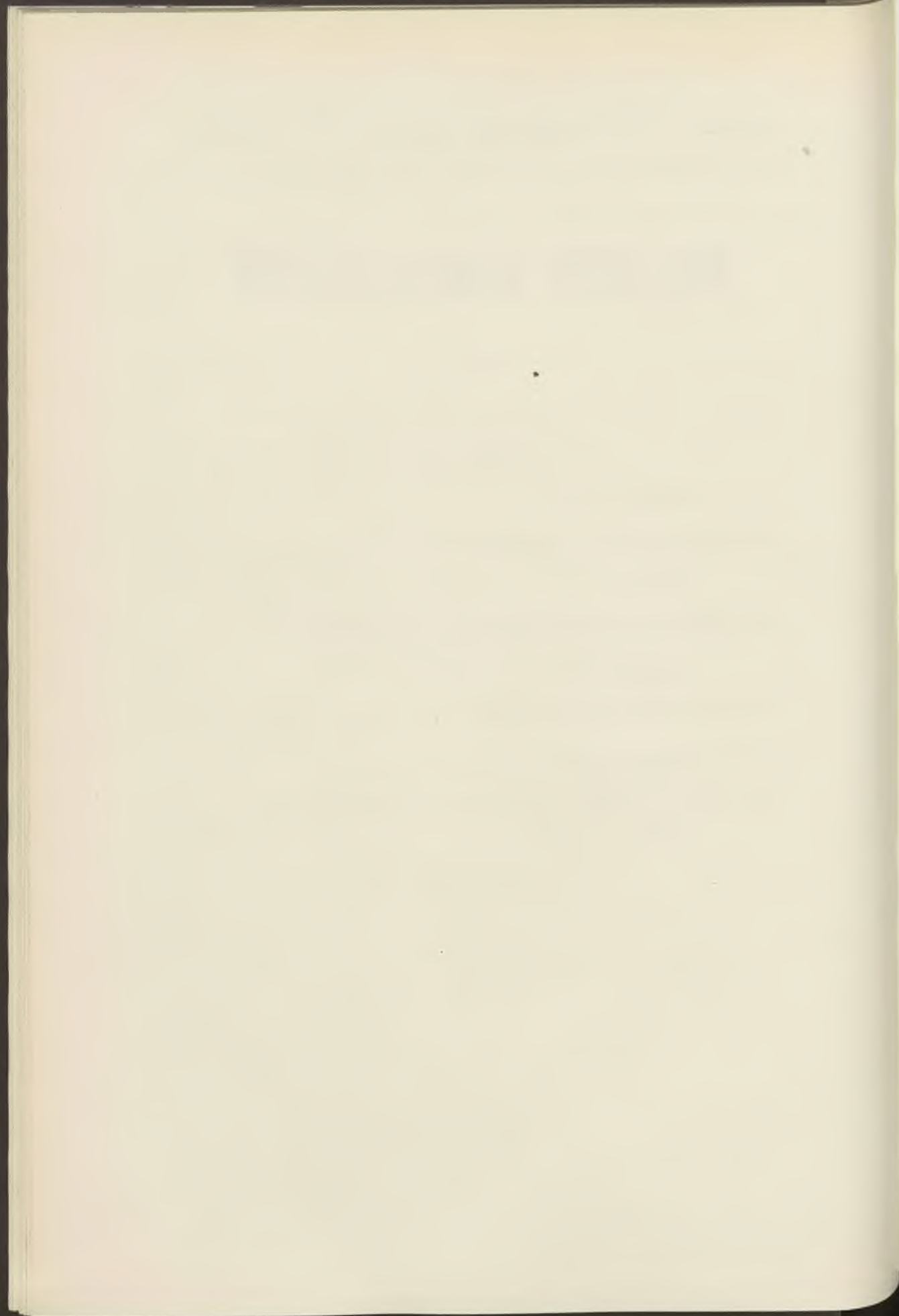
Ch. DELESALLE.

BULLETIN ADMINISTRATIF



SOMMAIRE :

	Pages
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Statistique du mois de Juillet	67
Finances :	
Bons communaux. Retrait. Caisse municipale annexe. Création . . .	68
Hygiène :	
Statistique des décès du mois de Juillet	69
Alimentation :	
Halles centrales. Légumes. Vente publique. Interdiction de ventes amiables.	70



FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Juillet

CUISINES	Semaine du 2-7 juillet	Semaine du 9-14 juillet	Semaine du 16-21 juillet	Semaine du 23-28 juillet
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu	6.025	5.531	5.006	4.077
Guillaume-Tell	5.722	5.474	4.526	4.705
Manuel	7.005	5.802	5.371	4.744
Fénelon	7.271	6.180	5.708	5.517
Lottin	7.899	8.336	5.384	4.518
Bouvines	8.878	8.027	6.055	6.002
Béguinage	5.025	4.941	3.987	4.211
Baignerie	5.783	5.940	5.890	6.073
Fombelle	6.050	6.400	4.710	4.671
Avesnes (rue d')	6.853	6.005	5.473	4.797
Asile de nuit	7.909	7.761	4.096	4.128
Renan	»	»	»	»
Tournai (rue de)	»	»	»	»
Postes (rue des)	»	»	»	»
Pierre-Légrand	»	»	»	»
Panekoucke	»	»	»	»
Saint-Omer	»	»	»	»
TOTAUX	74.420	70.397	56.206	53.443

Finances.

Rentrée de bons communaux. Caisse municipale annexe.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884;

Vu les lettres par lesquelles M. le Sous-Préfet d'Avesnes, faisant fonctions de Préfet du Nord, demande de faire rentrer les bons communaux dont les propriétaires n'ont pas actuellement l'emploi ;

Considérant qu'en raison de l'encombrement des Bureaux de la Recette municipale, il est nécessaire de prendre des mesures pour éviter au public une trop longue attente devant les guichets ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Un Bureau annexe à la Recette municipale est ouvert à la Banque de France, pour recevoir les dépôts de bons communaux faits par les particuliers, contre récépissé.

Article 2. — M. Lalloz, Caissier principal de la Banque de France, est nommé Régisseur de recettes.

Article 3. — M. Lalloz recevra les dépôts, vérifiera et signera les quittances extraites d'un journal à souches qui lui sera remis par M. le Receveur municipal.

Article 4. — M. Lalloz effectuera journellement à la Recette municipale le versement des sommes qu'il aura reçues.

Article 5. — M. le Directeur des Services financiers et M. le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 19 Juillet 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE JUILLET 1917

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 135.476

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (morts-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort - nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
14	»	31	35	66	2	4	6	277	»	»	»

Répartition des décès par cause & par âge (Mort-nés non comptés).

N° d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTALS
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au delà	
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal).	»	1	»	»	»	1
2	Typhus exanthématique.	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche.	»	1	»	»	»	1
8	Diphthérie et croup	»	»	»	»	»	»
9	Grippe	»	»	1	1	»	2
10	Choléra asiatique.	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	1	1
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	»	»
13	Tuberculose des poumons	»	7	15	14	5	41
14	Tuberculose des méninges.	»	2	»	»	»	2
15	Autres tuberculoses	»	7	3	»	1	11
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	1	7	8	16
17	Méningite simple	2	5	»	»	»	7
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	»	7	16	23
19	Maladies organiques du cœur	»	»	1	7	26	34
20	Bronchite aiguë	»	»	»	»	»	»
21	Bronchite chronique.	»	»	2	4	2	8
22	Pneumonie.	»	»	»	2	3	5
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	»	2	»	3	5	10
24	Affections de l'estomac (cancer excepté).	»	»	»	2	»	2
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans).	2	1	»	»	»	3
26	Appendicite et Typhlite.	»	»	»	»	»	»
27	Hernie, obstruction intestinale	»	»	»	2	3	5
28	Cirrhose du foie	»	»	»	»	3	3
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright.	»	»	»	7	13	20
30	Tumeurs non cancéreuses et autres. Affections des organes génitaux de la femme.	»	»	»	»	2	2
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales).	»	»	1	»	»	1
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation	2	»	»	»	»	2
34	Sénilité	»	»	»	»	21	21
35	Morts violentes (suicide excepté).	»	»	»	1	»	1
36	Suicides.	»	»	1	2	»	3
37	Autres maladies	2	7	4	11	24	48
38	Maladies inconnues ou mal définies	»	1	1	1	1	4
	TOTAUX.	8	34	30	71	133	277

5 décès de scorbut.

Halles centrales. — Légumes. — Vente publique.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884 ;

Vu le Code des Arrêtés municipaux, art. 493 et 511 ;

Considérant que, pour assurer l'approvisionnement du marché aux légumes et fruits et faire baisser les prix de vente, il est indispensable d'empêcher les maraichers de vendre ou de déposer leurs marchandises ailleurs que sur le carreau des Halles centrales ;

Sur le rapport de M. le Directeur des Services financiers, chargé du ravitaillement de la population ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Il est interdit aux maraichers de déposer leurs marchandises dans les estaminets de la Ville ou de la Banlieue.

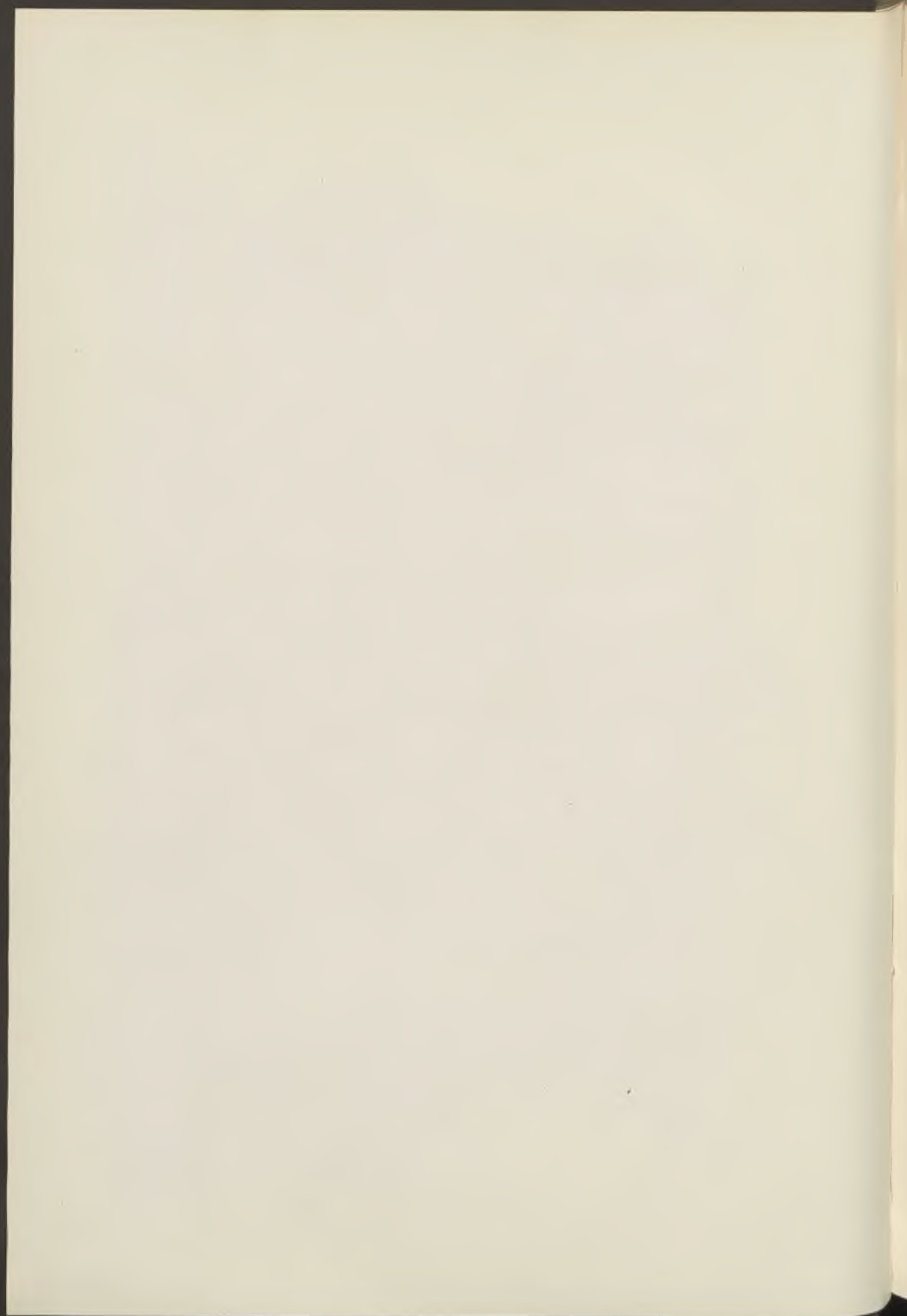
Article 2. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 29 Juillet 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

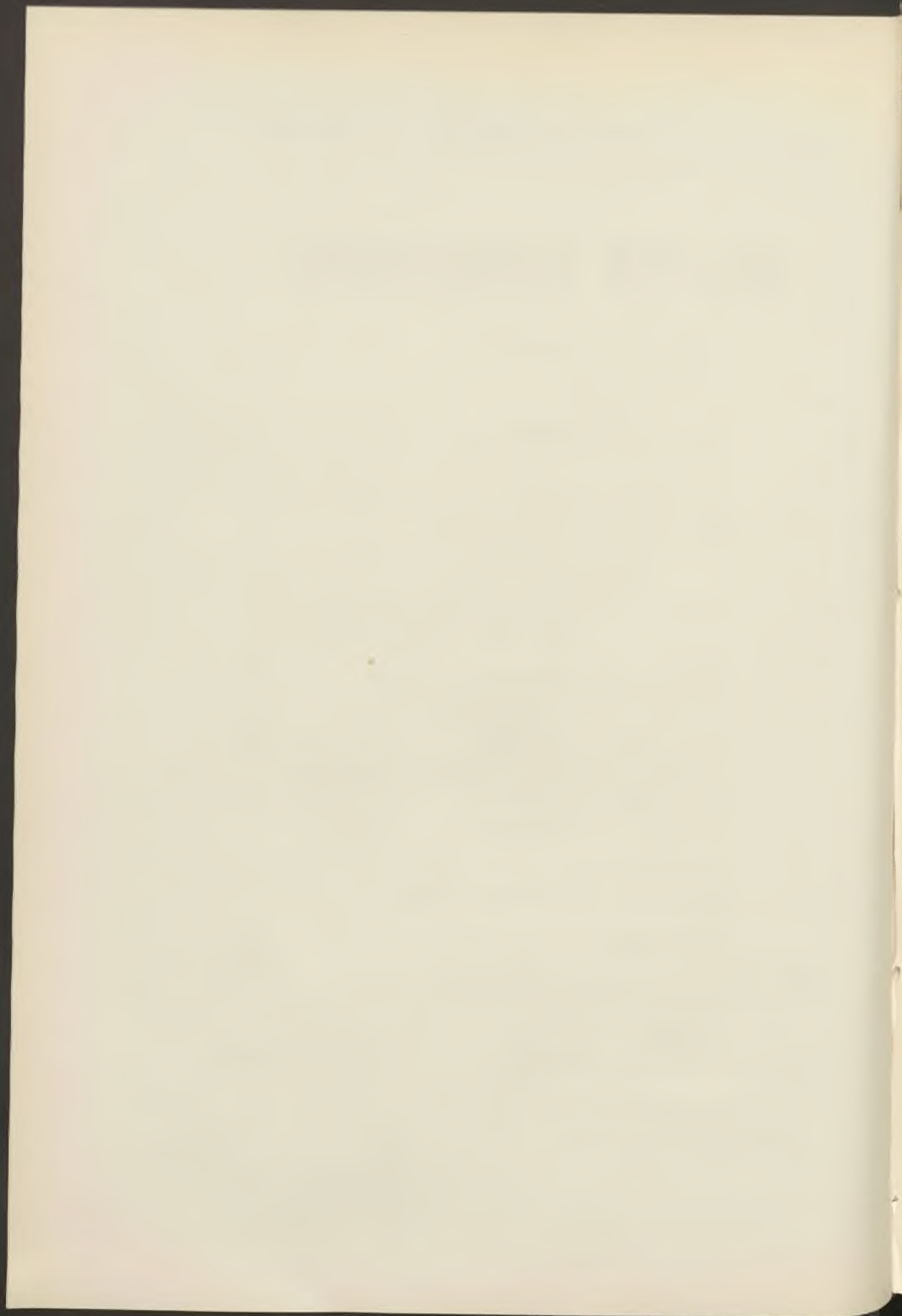




BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

	Pages
Administrations diverses :	
Guerre. — Population. Recensement 2-3 Janvier 1917	75
Etat par arrondissements 3 Janvier 1917	76
Dénombrement 5 Mai 1917	77
Tableau des femmes ayant à leur charge plusieurs enfants	78
» ayant à leur charge plusieurs enfants de moins de 14 ans.	79
Statistique. Nombre de femmes et d'enfants	80
Evacuations Mars 1917. Etat des évacués	81
» Avril 1917. Etat des évacués	82
Evacuations diverses. Etat général.	82
Inscriptions. Tableau. Hommes 52-60 ans. Jeunes gens 14-17 ans	83
Femmes 15-60 ans Dénombrement.	83
Femmes 13-15 ans Dénombrement.	83
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Statistique du mois d'Août.	84
Alimentation :	
Légumes. Tarif	85
Chevaux. Surveillance. Nomination d'un vétérinaire : Lefebvre	86
Hygiène :	
Statistique des décès du mois d'Août	87
Services municipaux :	
Chevaux. Vétérinaire. Nomination : Lefebvre	86



ADMINISTRATIONS DIVERSES. GUERRE

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

(Nuit du 2-3 Janvier 1917)

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

CANTONS	NOMBRE DE		
	Maisons	Ménages	Individus
Centre	5.800	8.999	23.126
Est (intra-muros)	588	2.244	5.301
Est (extra-muros)	3.059	3.991	10.457
Nord	4.633	3.709	6.693
Nord-Est (intra-muros)	432	450	1.888
Nord-Est (extra-muros)	5.314	7.600	19.864
Ouest.	1.341	2.777	6.694
Sud (intra-muros)	5.442	10.101	24.756
Sud (extra-muros)	1.310	1.314	4.354
Sud-Est	1.269	3.418	8.012
Sud-Ouest (intra-muros)	4.704	8.026	21.479
Sud-Ouest (extra-muros)	2.315	2.866	8.344
Hôpitaux (personnel, malades, infirmiers)	47	66	4.711
Batterie	105	57	206
Total général.	33.329	55.618	147.895

En Février 1916. 155.860 individus.

Différence en moins 7.965 »

ÉTAT de la POPULATION par ARRONDISSEMENTS

à la date du 3 Janvier 1917.

1 ^{er} arrondissement	10.643
2 ^e arrondissement	13.601
3 ^e arrondissement	11.314
4 ^e arrondissement	12.384
5 ^e arrondissement	13.470
6 ^e arrondissement	23.833
7 ^e arrondissement	19.518
Fives	19.920
Saint-Maurice	10.495
Autres faubourgs	12.715
	<hr/>
Total	147.835

DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION AU 5 MAI 1917

Arrondissements	Moins de 14 ans	Entre 14 et 20		Entre 21 et 30		Entre 31 et 40		Entre 41 et 50		Entre 51 et 60		Plus de 60		Totaux
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
1 ^{er}	1.487	422	657	130	1.323	170	1.262	218	1.937	603	962	473	871	9.515
2 ^e	1.886	705	711	197	1.616	217	1.273	283	1.192	768	1.101	984	1.256	12.189
3 ^e	2.130	532	730	142	1.313	210	1.146	349	1.037	683	941	603	901	10.717
4 ^e	1.648	558	674	172	1.458	247	1.337	315	1.312	769	1.059	606	1.190	11.345
5 ^e	2.428	697	822	202	1.645	284	1.450	325	1.430	709	1.184	671	1.097	12.945
6 ^e	5.656	1.387	1.611	385	2.788	400	2.386	589	2.252	1.442	1.879	1.136	1.689	23.600
7 ^e	4.155	1.115	1.358	210	2.194	282	2.022	427	1.796	1.192	1.643	880	1.394	18.608
Fives . . .	4.841	1.169	1.436	211	2.206	330	1.926	527	1.890	1.067	1.397	880	1.267	19.137
St-Maurice .	2.338	493	611	103	1.214	174	979	244	1.015	577	796	582	880	10.006
Autres faub. .	3.845	664	1.013	129	1.359	201	1.233	274	1.055	546	757	501	688	12.265
Totaux .	30.414	7.732	9.623	1.881	17.116	2.515	15.014	3.552	13.916	8.306	11.719	7.316	11.233	140.387

RÉCAPITULATION PAR ARRONDISSEMENTS

du nombre de femmes ayant à leur charge plusieurs enfants.

ARRONDISSEMENTS	Nombre de femmes	ENFANTS						TOTAUX par famille
		0 à 4 ans	5 à 7 ans	8 à 10 ans	11 à 13 ans	de 14 à 17 ans		
						M	F	
1er	291	218	155	192	174	49	54	842
2me	476	335	286	318	282	57	67	1.345
3me	460	332	287	288	272	74	83	1.336
4me	316	245	181	194	179	45	46	860
5me	564	392	371	367	350	90	100	1.670
6me	1.206	825	786	842	747	189	207	3.596
7me	983	615	605	666	621	191	183	2.881
8me	1.075	707	667	737	709	182	182	3.184
9me	514	365	342	350	320	114	87	1.578
Extra-muros . . .	947	653	652	692	633	191	219	3.040
Totaux	6.832	4.657	4.332	4.646	4.287	1.182	1.228	20.332

RÉCAPITULATION PAR ARRONDISSEMENTS

des femmes ayant à leur charge plusieurs enfants
de moins de 14 ans.

ARRONDISSEMENTS	NOMBRE DE FEMMES AYANT								TOTAUX
	2 enf.	3 enf.	4 enf.	5 enf.	6 enf.	7 enf.	8 enf.	9 enf.	
1er	144	57	14	3	»	»	»	»	218
2me	233	97	35	2	1	»	»	»	368
3me	226	70	24	12	2	1	»	»	335
4me	169	58	16	2	1	»	»	»	246
5me	281	81	35	14	5	1	»	1	418
6me	552	215	86	22	10	2	»	»	887
7me	473	137	47	11	4	2	»	»	674
8me	513	166	58	22	7	1	1	»	768
9me	232	84	31	11	3	1	»	»	362
Extra muros .	376	160	61	18	5	4	1	»	625
Totaux	3.199	1.425	407	117	38	12	2	1	4.901
	× 2	× 3	× 4	× 5	× 6	× 7	× 8	× 9	
	6.398	3.375	1.628	585	228	84	16	9	

Soit en tout. 12.323.

ARRONDISSE- MENTS	NOMBRE DE FEMMES AYANT A LEUR CHARGE																				NOMBRE de FEMMES	NOMBRE d'ENFANTS			
	3 enf. dont		4 enfants dont		5 enfants dont			6 enfants dont				7 enfants dont			8 enfants dont		9 enfants dont			10 enfants dont			12 enf. dont		
	1	1	2	1	2	3	1	2	3	4	1	2	3	1	2	1	2	3	1	2			3	2	
De 14 à 17 ans																									
1er.	24	11	11	9	7	1	2	4	1	»	»	»	»	2	»	»	1	»	»	»	»	73	312		
2me	56	17	7	11	2	1	4	1	»	»	2	3	»	2	1	1	»	»	»	»	»	108	432		
3me	51	26	14	14	9	2	3	2	»	»	1	1	1	»	»	»	»	1	»	»	»	125	499		
4me	36	11	9	3	5	2	»	1	»	»	1	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	70	268		
5me	63	24	15	14	11	»	3	4	1	»	2	1	1	»	3	»	1	2	»	»	»	146	609		
6me	122	63	32	26	20	1	20	12	1	»	4	2	»	1	5	»	»	»	»	»	»	319	1 319		
7me	130	72	26	30	13	»	12	11	1	»	4	6	1	»	2	»	1	»	»	»	»	309	1 243		
8me	125	59	22	45	19	»	14	7	1	»	1	2	1	2	3	»	»	»	»	»	»	307	1 261		
9me	52	29	17	12	11	»	11	10	1	»	7	4	»	»	2	»	»	»	»	1	1	»	152	658	
Extra-muros	97	75	27	42	21	1	17	14	»	2	9	9	2	1	2	2	1	»	»	»	»	322	1.408		
Totaux.	756	387	180	216	118	8	86	66	6	2	31	28	6	6	21	3	4	3	1	1	1	1.931	8.009		
	756×3	567×4		342×5			160×6				65×7			27×8		10×9			3×10			1×12			
	2.268	2.268		1.710			960				455			216		90			30			12			

Soit un nombre d'Enfants de 8.009

ÉVACUATIONS (Mars 1917)

		Masculin	Féminin	De 4 à 10	De 0 à 4	
Train A.	2 ^e classe	7	79	30	12	464
	3 ^e classe	4	44	10	1	
	Gratuits	14	163	60	20	
Train B.	2 ^e classe	3	22	8	7	467
	3 ^e classe	1	23	13	9	
	Gratuits	23	163	143	47	
Train C.	2 ^e classe	9	46	27	10	462
	3 ^e classe	27	49	34	5	
	Gratuits	23	103	100	27	
Train D.	2 ^e classe	5	66	46	23	465
	3 ^e classe	3	40	31	15	
	Gratuits	13	103	93	30	
Train E.	2 ^e classe	2	22	8	6	460
	3 ^e classe	2	20	7	1	
	Gratuits	26	177	147	51	
Train F.	2 ^e classe	6	27	17	5	470
	3 ^e classe	5	20	14	5	
	Gratuits	15	154	156	46	
Train G.	2 ^e classe	1	17	13	10	470
	3 ^e classe	5	20	19	9	
	Gratuits	23	145	153	55	
Train H.	2 ^e classe	2	40	25	13	467
	3 ^e classe	7	25	15	7	
	Gratuits	18	145	127	43	
Train I	2 ^e classe	0	50	21	6	386
	3 ^e classe	9	48	29	5	
	Gratuits	9	101	82	26	
Totaux.		262	1.916	1.448	494	4.120

ÉVACUATIONS (Avril 1917).

		Masculin	Féminin	De 4 à 10	De 0 à 4	
Train A.	2 ^e classe	6	50	16	10	470
	3 ^e classe	3	33	20	5	
	4 ^e classe	14	152	116	45	
Train B.	2 ^e classe	2	27	9	12	468
	3 ^e classe	3	26	11	7	
	4 ^e classe	12	172	122	65	
Train C.	2 ^e classe	2	18	11	11	470
	3 ^e classe	1	18	9	7	
	4 ^e classe	20	176	136	61	
Train D.	2 ^e classe	3	20	5	4	470
	3 ^e classe	3	23	11	6	
	4 ^e classe	26	165	149	55	
Train E.	2 ^e classe	5	31	11	9	470
	3 ^e classe	2	24	9	11	
	4 ^e classe	8	168	130	62	
Train F.	2 ^e classe	12	68	21	8	471
	3 ^e classe	12	47	28	2	
	4 ^e classe	16	147	92	18	
Totaux		150	1.365	906	398	2.819

ÉVACUATIONS PAR LA SUISSE

INSCRIPTIONS		DÉPARTS	
Octobre 1916	9.304	Décembre 1916.	1.528
Janvier 1917	5.784	Mars 1917	4.120
Avril 1917	4.875	Avril 1917	2.818
	<u>19.963</u>		<u>8.466</u>

INSCRIPTIONS

des Jeunes Gens de 14 à 17 ans
et des Hommes de 52 à 60 ans

1 ^{er} arrondissement . . .	Catégorie A. . .	211	Catégorie Z. . .	544
2 ^e — . . .	— B. . .	375	— Y. . .	682
3 ^e — . . .	— C. . .	319	— X. . .	593
4 ^e — . . .	— D. . .	296	— W. . .	634
5 ^e — . . .	— E. . .	484	— V. . .	626
6 ^e — . . .	— F. . .	806	— U. . .	1.145
7 ^e — . . .	— G. . .	714	— T. . .	1.018
8 ^e — . . .	— H. . .	734	— S. . .	897
9 ^e — . . .	— I. . .	358	— R. . .	477
Faubourg des Postes. . .	— K. . .	254	— Q. . .	223
— de Béthune . . .	— L. . .	52	— P. . .	52
— de Canteleu . . .	— M. . .	164	— O. . .	175
		<hr/>		<hr/>
		4.767		7.066
Total général				11.833

Nombre total des FEMMES de 15 à 60 ans révolus :

64.431

dont :

858 sont occupées dans les Etablissements de Charité et Services accessoires ;
33 pour l'Agriculture ;
483 dans les Services municipaux ;
149 dans les Usines d'Electricité, à Gaz et des Tramways.

Nombre total des FEMMES de 13 à 15 ans révolus :

2.832

dont :

22 sont occupées dans les Etablissements de Charité et Services accessoires ;
1 dans les Services municipaux ;
2 dans les Usines à Gaz.

ŒUVRES DIVERSES

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Août 1917

CUISINES	Semaine 30 juillet-4 août	Semaine 6-11 août	Semaine 13-18 août	Semaine 20-25 août	Semaine 27 août-1 sept.
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu	4.420	4.744	4.023	3.749	2.909
Guillaume-Tell	4.423	4.494	4.002	3.693	3.240
Manuel	5.336	5.546	5.689	4.712	3.751
Fénelon	5.061	5.017	5.109	4.929	4.437
Pottin	4.473	4.428	4.501	4.397	4.431
Bouvines	6.384	6.253	5.893	6.044	5.761
Béguinage	4.218	4.500	4.410	3.608	2.978
Baignerie	6.067	5.775	5.013	5.567	5.220
Fombelle	4.493	4.161	4.483	4.483	4.428
Avesnes (r. d')	4.685	5.314	5.478	5.131	4.215
Asile de nuit	4.206	3.964	3.803	3.749	3.132
Paneckoucke	"	"	"	"	"
Saint-Omer	"	"	"	"	"
Tournai (r. de)	"	"	"	"	"
Bailleul	"	"	"	"	"
Renan	"	"	"	"	"
Pre-legrand	"	"	"	"	"
TOTAUX	53.763	54.196	52.407	50.062	44.505

ALIMENTATION. — Tarif. Légumes

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 97 ;

Vu le Code des Arrêtés municipaux, art. 483 et 511 ;

Vu notre Arrêté du 29 Juillet 1917 ;

Considérant que, pour assurer l'approvisionnement régulier de la population en légumes frais et fruits, il est indispensable, en raison des circonstances actuelles et de la calamité publique, de protéger les consommateurs contre l'accaparement des revendeurs, provoquant une hausse considérable des prix de vente ;

Sur le rapport de M. le Directeur des Services financiers, chargé du ravitaillement de la population ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le prix de vente en gros des légumes et fruits sur le carreau des Halles centrales et le prix de vente au détail aux consommateurs, seront fixés par des tarifs affichés chaque semaine, à l'Hôtel-de-Ville, aux Halles centrales et à toutes les portes de la Ville.

Article 2. — Le tarif de la vente au détail devra, en outre, être affiché à la vue du public, dans tous les étaux et magasins de vente des marchands de légumes et fruits. Ces marchands devront se procurer eux-mêmes le tarif au Commissariat de Police de leur quartier où il sera tenu à leur disposition.

Article 3. — Il est interdit de vendre les légumes et les fruits à un prix supérieur à celui fixé par le tarif.

Article 4. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 16 Août 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

**Chevaux. — Surveillance. — Nomination
d'un Vétérinaire.**

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 97 ;

Considérant que la diminution croissante du nombre de chevaux disponibles pour la population civile menace de compromettre les services publics si des mesures ne sont pas prises immédiatement ;

Qu'il y a lieu notamment de confier à un vétérinaire la surveillance des chevaux et éviter, dans la mesure du possible, les abatages intempestifs ;

Considérant que les circonstances actuelles nécessitent des mesures exceptionnelles ;

Que le Maire puise le droit de prendre des mesures exceptionnelles dans un arrêt de la Cour de Cassation du 13 Mai 1873 qui déclare que « les lois qui » organisent l'Administration municipale le font en vue de l'état régulier et » normal du pays, qu'elles ne prévoient et ne règlent pas les situations » exceptionnelles et les nécessités qu'entraîne l'invasion du pays par une » armée ennemie ;

» Que lorsque les autorités sont obligées de prendre des mesures » d'urgence, elles puisent dans cette nécessité même les pouvoirs dont elles » ont besoin pour accomplir les devoirs exceptionnels que les circonstances » leur imposent » ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Lefebvre, Vétérinaire, est chargé de la surveillance de tous les chevaux de la population civile de Lille dont la liste est en notre possession.

Article 2. — Aucun cheval ne pourra être abattu sans autorisation du vétérinaire municipal.

Article 3. — En cas d'abatage, les chevaux reconnus propres à la consommation seront réquisitionnés par la Ville et remis au Comité local d'Alimentation pour être livrés par ses soins à la consommation.

Article 4. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 17 Août 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS D'AOUT 1917

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 135.476

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (mort-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
23	»	25	32	57	»	1	1	324	»	»	»

Répartition des décès par cause & par âge (Mort-nés non comptés).

N ^o d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de	De 1 à	De 20 à	De 40 à	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1 an	19 ans	39 ans	59 ans		
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal)	»	»	»	»	»	»
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche	»	2	»	»	»	2
8	Diphthérie et croup	»	»	»	»	»	»
9	Grippe	»	»	»	»	»	»
10	Choléra asiatique	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	2	2
13	Tuberculose des poumons	»	8	11	15	6	40
14	Tuberculose des méninges	»	2	»	»	»	2
15	Autres tuberculoses	»	10	3	3	1	17
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	1	10	17	28
17	Méningite simple	1	5	1	»	»	7
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	1	7	22	30
19	Maladies organiques du cœur	»	1	»	7	15	23
20	Bronchite aiguë	»	2	»	»	»	2
21	Bronchite chronique	»	1	»	3	5	9
22	Pneumonie	»	»	1	1	1	3
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	»	3	»	»	5	8
24	Affections de l'estomac (cancer excepté)	»	»	»	1	»	1
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans)	4	2	»	»	»	6
26	Appendicite et Typhlite	»	»	»	»	»	»
27	Hernie, obstruction intestinale	»	»	»	2	3	5
28	Cirrhose du foie	»	»	»	1	»	1
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright	»	»	2	9	25	36
30	Tumeurs non cancéreuses et autres. Affections des organes génitaux de la femme	»	»	1	»	3	4
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales)	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation	»	»	»	»	»	»
34	Sénilité	»	»	»	»	17	17
35	Morts violentes (suicide excepté)	»	1	2	»	4	7
36	Suicides	»	»	»	»	1	1
37	Autres maladies	1	6	9	23	30	69
38	Maladies inconnues ou mal définies	»	»	1	2	1	4
	TOTAUX	6	43	33	84	158	324

Note relative aux décès par accident ou morts violentes.

AOÛT 1917.

ACCIDENTELLES		VIOLENTES			
	M	F		M	F
Néant.			Lille	2	3
			Haubourdin	1	»
			Ronchin	»	1
				7	

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

	Pages
Services Municipaux :	
Personnel	89 à 130

SERVICES MUNICIPAUX. — État du Personnel en 1917

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
SECRETARIAT GÉNÉRAL					
MM.					
Assoignion.	Secrétaire général	Hors classe	1 ^{er} juillet 1908	1914	12.000
Mouraux (1).	Secrétaire général adjoint	Hors classe	1 ^{er} mars 1898	1916	(1) 6.500
Simonnet	Chef du Bureau des Adjudications.	4 ^e classe	1 ^{er} juillet 1888	1916	3.500
Chassaing.	Agent du Contentieux	Hors classe	1 ^{er} février 1899	1916	3.400
Cussac (2).	Secrétaire-Rédacteur	3 ^e classe	3 mars 1907	1916	2.800
Dreyfus-Landouzy(3)	Secrétaire-Rédacteur	4 ^e classe	1 ^{er} janvier 1909	1916	(3) 3.000
Mlle Bodreau	Secrét.-Rédactrice	5 ^e classe	5 mars 1912	1916	2.100
Mme Casin	Secrét.-Rédactrice	5 ^e classe	11 mars 1912	1916	1.900
Férandelle (4)	Commis principal	Cl. ex.	22 novembre 1896	1917	3 000
Alhant, O.	Commis principal	2 ^e classe	1 ^{er} juin 1886	1916	2.400
Payement.	Commis principal	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1907	1916	2.300
Peirsegaele	Commis principal	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1908	1916	2.300
Carlier.	Commis principal	4 ^e classe	17 septembre 1908	1916	2.200
Libert.	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} octobre 1910	1916	1.900
Desrumeaux.	Huissier	Cl. ex.	1 ^{er} décembre 1891	1917	2.100
Covin	Garçon de bureau	Cl. ex.	23 juillet 1894	1917	2.050
Jean (2).	Garçon de bureau	2 ^e classe	1 ^{er} août 1896	1905	1.700
Ronse (2).	Concierge	2 ^e classe	1 ^{er} avril 1900	1917	1.550
Leleu(2).	Veilleur de nuit	2 ^e classe	1 ^{er} juillet 1910	1912	1.300
CONTRIBUTIONS					
MM.					
Delonque	Chef de bureau	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1896	1916	4.000
Delelis	Sous chef	4 ^e classe	1 ^{er} janvier 1895	1916	2.700
Lefebvre	Commis principal	5 ^e classe	3 mai 1908	1916	2.100
Picot	Employé	2 ^e classe	15 octobre 1911	1916	1.900
Devos.	Employé	4 ^e classe	1 ^{er} janvier 1913	1916	1.700
<p>(1) Dont 250 fr. comme Secrétaire des Commissions du Contentieux et des débits. (2) N'est pas encore titularisé. (3) Dont 300 francs pour service des dimanches et fêtes. (4) Dont 100 francs pour service du Conseil municipal.</p>					

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière augmentation.	
ÉLECTIONS					
MM.					
Tallon	Chef de bureau	1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1885	1916	4.000
Billiaert	Sous-Chef de bureau	5 ^e classe	1 ^{er} juillet 1905	1914	2.700
Delonque, Eugène.	Commis principal	4 ^e classe	1 ^{er} juillet 1905	1916	2.200
Gélas	Employé cl. ex.	4 ^e classe	21 novembre 1897	1917	2.200
AFFAIRES MILITAIRES					
MM.					
Anchin	Chef de bureau	4 ^e classe	1 ^{er} mars 1898	1916	3.500
Doyennette	Commis principal	4 ^e classe	1 ^{er} avril 1898	1916	2.200
Delos (*).	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1909	1916	1.900
Loré	Employé	3 ^e classe	1 ^{er} décembre 1912	1916	1.800
ÉTAT CIVIL ET SERVICE DES FÊTES					
MM.					
Desrousseaux(1). . .	Chef de bureau	1 ^{re} classe	2 mars 1893	1916	5.700
Loré (2).	Sous-Chef de Bureau	Cl. exc.	1 ^{er} janvier 1895	1916	3.750
Brasseur	Commis principal	4 ^e classe	1 ^{er} octobre 1891	1916	2.200
Gallet.	Commis principal	4 ^e classe	29 mars 1898	1916	2.200
Debrock.	Commis principal	4 ^e classe	6 septembre 1901	1916	2.200
Becquart	Commis principal	4 ^e classe	1 ^{er} septembre 1904	1916	2.200
Batard	Employé	Cl. exc.	19 janvier 1901	1916	2.100
Deroulez	Employé	Cl. exc.	17 octobre 1904	1916	2.100
Masurel	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1872	1916	1.900
Boucher.	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1905	1916	1.900
Méplond, Gaston . .	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1905	1916	1.900
Dewattine.	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} février 1906	1916	1.900
Lherbier.	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1907	1916	1.900
Brodelle.	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} mars 1909	1916	1.900
Coppens.	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1910	1916	1.900
Lerouge	Employé	3 ^e classe	1 ^{er} décembre 1912	1916	1.800
Panichelli (*) . . .	Expéditionnaire	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1902	1916	1.800
Lebahy (*)	Expédit ^{re} auxiliaire		8 juillet 1912	1916	1.800

(1) Dont 700 pour le service des fêtes.
 (2) Dont 250 pour les mariages indigents.
 (*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
Assistance publique et Prévoyance sociale					
MM.					
Broyant	Chef de bureau	3 ^e classe	9 juin 1893	1916	4.000
Sagon	Sous-chef de bureau	4 ^e classe	3 février 1892	1916	(1) 2850
Desprez	Commis principal	4 ^e classe	15 juin 1898	1916	2.200
Labbe (*)	Enquêteur	hors classe	1 ^{er} septembre 1912	1912	2.000
Brisy	Employé	2 ^e classe	19 décembre 1904	1916	1.900
Destringuet	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} octobre 1909	1916	1.900
Doutrelong, Lucien	Employé	4 ^e classe	1 ^{er} septembre 1912	1914	1.700
Nevelle	Employé	3 ^e classe	1 ^{er} mai 1912	1916	1.800
Deleau	Employé	3 ^e classe	id.	1916	1.800
ARCHIVES					
MM.					
Baudouin	Chef de bureau	1 ^e classe	11 juillet 1886	1916	4.000
Vérez	Commis principal	2 ^e classe	1 ^{er} février 1898	1916	2.400
Desmons	Employé	1 ^e classe	1 ^{er} janvier 1901	1916	2.000
DACTYLOGRAPHIE, STÉNOGRAPHIE, ETC					
<i>1^o Dactylographes.</i>					
MM.					
Bottequin	Chef de bureau	2 ^e classe	1 ^{er} juillet 1892	1916	(2) 4100
Duhayon	Sous-chef de bureau	4 ^e classe	1 ^{er} janvier 1899	1916	2.700
Couvreux	Sous-chef de bureau	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1889	1917	2.400
Seynave (*)	Commis principal	2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1901	1916	2.400
Soyez	Commis principal	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1909	1916	2.100
Tallon, Pierre (*)	Expéditionnaire		1 ^{er} février 1911	1917	1.800
<i>2^o Sténographes du Conseil municipal.</i>					
MM.					
Broyant	Sténographe chef	1 ^{re} classe	1 ^{er} avril 1901	1912	2 000
Duhayon	Sténographe adjoint	1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1909	1916	1.000
Sagon	Sténographe adjoint	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1909	1910	400
(1) Dont 250 pour la Caisse de Chômage.					
(2) Dont 400 francs pour service du Conseil municipal.					
(*) N'est pas encore titularisé.					

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière augmentation.	
RECETTE MUNICIPALE					
MM.					
Wellhoff	Receveur municipal		6 avril 1899	1915	33.594
Lecoche	Sous-Directeur	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1904	1916	4 000
Martin	Caissier	Non classé	1 ^{er} avril 1911	1916	2.700
Denneulin	Commis principal	4 ^e classe	1 ^{er} octobre 1910	1913	2.200
Bomart	Employé	3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1911	1913	1.800
Decottignies	Employé	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1906	1916	1.900
Dhoossche	Employé	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1913	1913	1.700
Castebeke(*)	Employé	Auxiliaire	15 février 1909	1912	1.200
Hermez(*)	Employé	Auxiliaire	1 ^{er} novembre 1911	1912	1.800
M ^{lle} Picolo	Employée	Auxiliaire	1 ^{er} Décembre 1914	1914	1.800
TRAVAUX MUNICIPAUX					
MM.					
Lemoine	Ing.-chef des Ponts et Chaussées Directeur		16 octobre 1908		30.000
Cochez (*)	Conduct. des Ponts et Chaus. Directeur-adjoint		1 ^{er} juillet 1910	1913	6.200
<i>Bureaux</i>					
MM.					
Pergant	Secrétaire-archiviste	Hors classe	1 ^{er} janvier 1897	1916	5.500
Lesage	Géomètre	2 ^e classe	1 ^{er} mai 1897	1916	4 500
Lepoutre	Mètreur-vérificateur	2 ^e classe	28 mai 1906	1916	4.250
Leconte	Aide-mètreur	4 ^e classe	1 ^{er} février 1907	1916	2.400
Goudin	Commis principal	2 ^e classe	1 ^{er} septembre 1897	1914	2.400
Andriès	Commis principal	4 ^e classe	1 ^{er} octobre 1911	1916	2.200
Mathez (*)	Commis principal	3 ^e classe	6 octobre 1899	1916	2.300
Parsy	Employé	cl. ex.	1 ^{er} janvier 1902	1914	2.100
Dupied	Employé	cl. ex.	23 janvier 1899	1914	2.100
Bart	Employé	cl. ex.	1 ^{er} octobre 1895	1916	2.100
Sterckmann(*)	Dessinateur	4 ^e classe	1 ^{er} octobre 1890	1914	2.400
Rabat	Dessinateur	5 ^e classe	1 ^{er} novembre 1901	1914	2 200
Lecat	Dessinateur	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1910	1916	2.200
Doutrelong	Dessinateur	6 ^e classe	20 mai 1907	1916	2.000
Thoorès (*)	Dessinateur	6 ^e classe	1 ^{er} janvier 1913	1916	2.000

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière affectation.	
<i>Service actif</i>					
MM.					
Duyck	Inspecteur	3 ^e classe	12 septembre 1898	1916	4.000
Duhen.	Inspecteur	3 ^e classe	1 ^{er} août 1887	1916	4.000
Aubrun.	Inspecteur	2 ^e classe	1 ^{er} mars 1901	1916	4.500
Deswaf	Inspecteur	3 ^e classe	3 août 1891	1916	4.000
Vaillant.	Surveillant	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1912	1912	1.900
Morillon, G.	Surveillant	4 ^e classe	22 août 1904	1916	2.100
Steyaert.	Surveillant	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1912	1913	1.900
Didelot	Surveillant	4 ^e classe	1 ^{er} avril 1901	1914	2.100
Rossert	Contrôleur voirie	1 ^e classe	1 ^{er} avril 1895	1912	2.100
Baron.	Garçon de bureau	2 ^e classe	1 ^{er} juin 1902	1912	1.800
Laurent (*)	Garçon de courses	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1910	1916	1.700
<i>Entretien des Propriétés communales.</i>					
MM.					
Poujol.	Surveillant	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1912	1913	1.900
Tonneau.	Surveillant	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1901	1916	1.900
FINANCES ET CONTROLE					
<i>Direction et Contrôle.</i>					
MM.					
Delporte.	Directeur des Services financiers	Hors classe	1 ^{er} janvier 1910 avec effet du 1 ^{er} février 1896	1914	11.000*
Dessève.	Sous-Directeur du Contrôle	1 ^{re} classe	1 ^{er} octobre 1910. avec effet du 1 ^{er} juillet 1899	1916	5 000
<i>Comptabilité des Finances.</i>					
MM.					
Gilquin	Sous-directeur	1 ^{re} classe	1 ^{er} octobre 1905 avec effet du 1 ^{er} janvier 1902.	1916	5.000
Chardin	Sous-chef de bureau	Cl. ex.	1 ^{er} mars 1892.	1916	3.400
Zeekaff.	Sous-chef de bureau	3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1900	1916	2.800

(*) N'est pas encore titularisé.

(*) Dont 8.000 sur le crédit « Octroi » et 3.000 sur le crédit « Finances et Contrôle ».

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière affectation.	
MM.					
Poulet	Commis principal	2 ^e classe	1 ^{er} Février 1896	1916	2.400
Nevelle	Commis principal	2 ^e classe	16 Avril 1896	1916	2.400
Navau	Commis principal	2 ^e classe	12 novembre 1896	1916	2.400
Lucat	Commis principal	3 ^e classe	10 août 1903	1916	2.300
Doléac	Commis principal	4 ^e classe	9 novembre 1908	1916	2.200
Dejaeger (*)	Commis principal	5 ^e classe	10 novembre 1897	1916	2.200
Thouvignon	Commis principal	5 ^e classe	29 novembre 1897	1916	2.200
Duvivier	Commis principal	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1900	1916	2.200
Magrez	Employé	2 ^e classe	1 ^{er} juin 1911	1916	1.900
Bigot	Employé	3 ^e classe	1 ^{er} septembre 1912	1916	1.800

Comptabilité des Travaux et des Eaux.

MM.					
Leroy	Chef de bureau	1 ^e classe	1 ^{er} octobre 1895	1916	3.500
Vermeersch	Sous-chef de bureau	Cl. ex.	25 septembre 1884	1916	3.200
Beaucamps	Commis principal	Cl. ex.	1 ^{er} janvier 1892	1916	2.600
Larnaude (*).	Commis principal	2 ^e classe	8 janvier 1897	1916	2.400
Petit, E.	Commis principal	3 ^e classe	1 ^{er} octobre 1906	1916	2.300
Darras	Employé	1 ^{re} classe	3 février 1908	1916	2.000
Vincent	Employé	2 ^e classe	11 avril 1910	1916	1.900
Trochu	Employé	4 ^e classe		1916	1.700
Vancoillié	Employé	3 ^e classe	1 ^{er} décembre 1912	1916	1.800
Leclercq	Employé	4 ^e classe		1916	1.700
Dupuyds	Garçon de bureau	Cl. ex.	17 juillet 1890	1916	2.000

Contrôle des droits de place et de voirie.

MM.					
Ghesquière, E. (*)	Brigadier contrôleur	Cl. ex.	8 octobre 1896	1916	2.550
Delcluze (*)	Contrôleur	1 ^{re} classe	1 ^{er} février 1897	1916	2.200
Morelle (*).	Contrôleur	1 ^{re} classe	5 juillet 1904	1916	2.200

Collecte des droits de place et de voirie.

MM.					
Schietecatte	Collecteur-chef	Cl. ex.	30 août 1897	1916	2.800
Visoux	Sous-chef collecteur	Cl. ex.	18 juin 1911	1916	2.000
Martin	Collecteur	Cl. ex.	1 ^{er} janvier 1889	1916	2.100
Dotte	Collecteur	Cl. ex.	1 ^{er} avril 1895	1916	2.100
Du Bois, C.	Collecteur	Cl. ex.	1 ^{er} octobre 1899	1916	2.100
Férandelle	Collecteur	Cl. ex.	25 avril 1901	1916	2.100
Devroé	Collecteur	3 ^e classe	1 ^{er} octobre 1909	1916	1.800
Stubbe	Collecteur	3 ^e classe	1 ^{er} mai 1905	1916	1.800
Menneboo	Collecteur	3 ^e classe		1916	1.800

(*) N'est pas titularisé.

NOMS	EMPLOIS	DATES D'ENTRÉE	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
OCTROI				
MM.				
Delporte . . .	Directeur	9 août 1910 <small>avec effet du 1^{er} février 1906</small>	1 ^{er} janv. 1912	8.000
Jacquemart. .	Inspecteur	21 mai 1894	1 ^{er} oct. 1915	4.600
Fremaux. . .	Secrétaire de la Direction	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} jan. 1917	3.500
Lallemand . .	Contrôleur	1 ^{er} juillet 1890	1 ^{er} nov. 1915	3.200
Leignel. . . .	id.	1 ^{er} juillet 1891	1 ^{er} janv. 1917	3.200
Delerue . . .	id.	31 mars 1896	1 ^{er} juil. 1917	3.200
Leroy, Eug. . .	Chef de brigade	30 décembre 1891	1 ^{er} août 1916	2.600
Deruelle . . .	Commis principal	5 octobre 1893	1 ^{er} sept. 1916	2.600
Faure	Commis	1 ^{er} mars 1885	id.	2.500
Gigney.	Receveur	12 mars 1888	1 ^{er} juil. 1916	2.800
Levat, G. . . .	id.	7 mai 1889	id.	2.800
Poupart	id.	1 ^{er} août 1891	1 ^{er} mai 1914	2.800
Lefebvre, H. . .	id.	1 ^{er} mars 1892	1 ^{er} oct. 1915	2.800
Chatelain. . . .	id.	1 ^{er} juillet 1891	1 ^{er} juil. 1916	2.800
Lalanne	id.	1 ^{er} novembre 1892	1 ^{er} janv. 1917	2.800
Isenbrandt. . .	id.	28 janvier 1893	1 ^{er} mai 1917	2.800
Bauduin	id.	1 ^{er} février 1893	1 ^{er} oct. 1915	2.600
Letellier	id.	1 ^{er} février 1892	1 ^{er} avr. 1916	2.600
Brienne, P. . . .	id.	4 octobre 1893	id.	2.600
Lamoot.	id.	3 août 1894	1 ^{er} juil. 1916	2.600
Creusot	id.	27 décembre 1894	1 ^{er} janv. 1917	2.600
Doutrelong, E.	id.	id.	id.	2.600
Courbot	id.	id.	1 ^{er} mai 1917	2.600
Crespel.	id.	15 juillet 1895	1 ^{er} oct. 1915	2.400
Poissonnier. . .	id.	1 ^{er} août 1895	1 ^{er} juil. 1916	2.400
Duthoit	id.	15 août 1895	id.	2.400
Bonsart.	id.	15 mars 1888	id.	2.400
Delcambre . . .	id.	1 ^{er} octobre 1890	1 ^{er} oct. 1911	2.200
Brunin, E . . .	id.	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} janv. 1915	2.200

NOMS	EMPLOIS	DATES D'ENTRÉE	DATES de la dernière augmentation.	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.				
Delelis. . . .	Receveur	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} avril 1915	2.200
Navez, P. . . .	id.	1 ^{er} décembre 1899	1 ^{er} nov. 1915	2.200
Monnoye. . . .	id.	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} janv. 1916	2.200
Bourrez	id.	1 ^{er} janvier 1902	1 ^{er} avril 1916	2.200
Ottelard	id.	1 ^{er} juillet 1902	1 ^{er} janv. 1917	2.200
Vermesse, F	id.	1 ^{er} septembre 1902	1 ^{er} juin 1917	2.200
Giraud.	id.	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} nov. 1911	1.900
Pringuet. . . .	id.	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} déc. 1915	2.000
Smet.	id.	1 ^{er} janvier 1901	1 ^{er} fév. 1916	2.000
Calin	id.	1 ^{er} août 1901	1 ^{er} juil. 1916	2.000
Deneuféglise .	id.	2 août 1901	1 ^{er} jan. 1917	2.000
Vincent	Vérificateur	22 octobre 1887	1 ^{er} juil. 1912	2.400
Jacquemont . .	id.	8 mai 1889	id.	2.400
Derwel.	id.	26 juillet 1889	1 ^{er} juil. 1916	2.400
Bauduin, E. . .	id.	13 juin 1890	1 ^{er} jan. 1917	2.400
Ios	id.	1 ^{er} avril 1892	1 ^{er} juil. 1915	2.200
Six	id.	1 ^{er} août 1892	id.	2.200
Boucherie . . .	id.	1 ^{er} septembre 1894	id.	2.200
Ducatillon . .	id.	27 décembre 1894	id.	2.200
Duribreux . . .	id.	31 octobre 1896	1 ^{er} avril 1916	2.200
Leva, B.	id.	7 février 1889	1 ^{er} jan. 1917	2.200
Wanaverbecq.	id.	22 septembre 1890	id.	2.200
Levast, C. . . .	id.	1 ^{er} août 1892	1 ^{er} avril 1917	2.200
Lesaffre	id.	4 octobre 1893	id.	2.200
Dhalluin. . . .	id.	4 juillet 1895	1 ^{er} août 1916	2.200
Serrure, F. . . .	id.	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} déc. 1916	2.100
Coquelle	id.	1 ^{er} janvier 1901	1 ^{er} janv. 1915	2.000
Brunin, L. . . .	id.	1 ^{er} janvier 1897	id.	2.000
Thieffry	id.	1 ^{er} novembre 1900	1 ^{er} jan. 1916	2.000
Wiscart	id.	1 ^{er} décembre 1902	1 ^{er} fév. 1916	2.000
Ronse	id.	14 janvier 1902	1 ^{er} avril 1916	2.000
Debailleul . . .	id.	1 ^{er} septembre 1902	1 ^{er} sept. 1917	2.000
Delmarquette.	id.	1 ^{er} janvier 1903	1 ^{er} oct. 1914	1.900

NOMS	EMPLOIS	DATES D'ENTRÉE	DATES de la dernière augmentation.	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.				
Faguet. . . .	Vérificateur	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} janv. 1915	1.900
Plancq. . . .	id.	1 ^{er} décembre 1899	1 ^{er} sept. 1915	1.900
Willay. . . .	id.	1 ^{er} mai 1902	1 ^{er} nov. 1916	1.900
Devernay . .	id.	1 ^{er} janvier 1903	1 ^{er} fév. 1917	1.900
Warembourg.	id.	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} sept. 1916	1.900
Détée	Préposé spécial	1 ^{er} septembre 1891	1 ^{er} oct. 1916	1.900
Merlier. . . .	id.	1 ^{er} janvier 1897	1 ^{er} déc. 1916	1.900
Sobrie	id.	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} avril 1917	1.900
Levrague. . .	id.	1 ^{er} janvier 1901	1 ^{er} mai 1917	1.900
Verdier	id.	id.	1 ^{er} juin 1917	1.900
Reynaert. . .	id.	9 juin 1890	1 ^{er} juil. 1913	1.800
Nuttens	id.	1 ^{er} octobre 1896	1 ^{er} oct. 1915	1.800
Demory	id.	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} sept. 1916	1.800
Delecueillerie.	id.	21 août 1897	id.	1.800
Sauvage, L. . .	id.	id.	id.	1.800
Dugardin. . . .	id.	1 ^{er} novembre 1899	id.	1.800
Deflandre. . .	id.	10 septembre 1897	id.	1.800
Grière	id.	1 ^{er} octobre 1898	1 ^{er} avril 1912	1.700
Maréchal. . . .	id.	18 janvier 1899	id.	1.700
Mabesoone. . .	id.	1 ^{er} novembre 1899	1 ^{er} mai 1912	1.700
Navez, J. . . .	id.	id.	id.	1.700
Marquant. . . .	id.	id.	id.	1.700
Pornot. . . .	Préposé	1 ^{er} novembre 1900	id.	1.700
Marescaux, V.	id.	2 novembre 1899	id.	1.700
David	id.	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} mars 1913	1.700
Denève.	id.	1 ^{er} février 1902	id.	1.700
Legrand, G. . .	id.	1 ^{er} septembre 1900	id.	1.700
Accart.	id.	1 ^{er} février 1902	id.	1.700
Guénez.	id.	1 ^{er} septembre 1900	1 ^{er} mars 1913	1.700
De Backer. . . .	id.	1 ^{er} février 1902	1 ^{er} juil. 1913	1.700
Stricanne. . . .	id.	1 ^{er} janvier 1901	id.	1.700
Van Huffel. . .	id.	id.	id.	1.700
Verdier	id.	id.	id.	1.700

NOMS	EMPLOIS	DATES D'ENTRÉE	DATES	TRAITEMENTS
			de la dernière augmentation.	ACTUELS
MM.				
Crétel	Préposé	1 ^{er} mars 1901	1 ^{er} juil. 1913	1.700
Dua	id.	id.	id.	1.700
Berson. . . .	id.	1 ^{er} novembre 1902	id.	1.700
Desmoutiez. .	id.	1 ^{er} Août 1901	id.	1.700
Fayen	id.	id.	id.	1.700
Tune.	id.	id.	id.	1.700
Heu	id.	1 ^{er} janvier 1902	id.	1.700
Vermesse, H.	id.	id.	id.	1.700
Thiboult. . .	id.	1 ^{er} mars 1902	id.	1.700
Thellier . . .	id.	1 ^{er} mai 1902	id.	1.700
Vermeulen . .	id.	id.	id.	1.700
Lefebvre, A. .	id.	1 ^{er} juillet 1902	id.	1.700
Veys.	id.	1 ^{er} février 1903	id.	1.700
Mestdagh. . .	id.	1 ^{er} juillet 1902	id.	1.700
Espèce. . . .	id.	1 ^{er} janvier 1903	1 ^{er} jan. 1914	1.700
Dumont	id.	1 ^{er} juillet 1903	id.	1.700
Castel	id.	1 ^{er} avril 1903	1 ^{er} avril 1904	1.700
Bleuzé. . . .	id.	1 ^{er} mai 1903	1 ^{er} mai 1903	1.700
Devernay, E.	id.	1 ^{er} décembre 1902	1 ^{er} déc. 1914	1.700
Savels	id.	1 ^{er} juillet 1903	1 ^{er} juil. 1914	1.700
Lécaillet. . .	id.	1 ^{er} septembre 1903	1 ^{er} sept. 1914	1.700
Noterman . . .	id.	id.	id.	1.700
Jennes. . . .	id.	1 ^{er} janvier 1904	1 ^{er} janv. 1915	1.700
Carlier, A. . .	id.	1 ^{er} février 1904	1 ^{er} fév. 1915	1.700
Degobert. . .	id.	1 ^{er} avril 1904	1 ^{er} avr. 1915	1.700
Leboucq . . .	id.	id.	id.	1.700
Vandervaincq	id.	1 ^{er} mai 1904	1 ^{er} mai 1915	1.700
Leroy, E. . . .	id.	1 ^{er} février 1904	1 ^{er} juin 1915	1.700
Mullier. . . .	id.	1 ^{er} juin 1904	id.	1.700
Deroch. . . .	id.	1 ^{er} octobre 1904	1 ^{er} oct. 1915	1.700
Casthelain . .	id.	1 ^{er} janvier 1905	1 ^{er} jan. 1916	1.700
Levesque. . .	id.	1 ^{er} octobre 1905	id.	1.700
Massot. . . .	id.	1 ^{er} janvier 1905	id.	1.700

NOMS	EMPLOIS	DATES D'ENTRÉE	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.				
Peltier. . . .	Préposé	1 ^{er} janvier 1905	1 ^{er} jan. 1916	1.700
François. . . .	id.	1 ^{er} mai 1905	1 ^{er} mai 1916	1.700
Depretter. . . .	id.	1 ^{er} septembre 1905	1 ^{er} sept. 1916	1.700
Provoost, A. . . .	id.	1 ^{er} octobre 1905	1 ^{er} oct. 1916	1.700
Félix	id.	id.	id.	1.700
Duriez, E. . . .	id.	1 ^{er} novembre 1905	1 ^{er} nov. 1916	1.700
Declerck, C. . . .	id.	id.	id.	1.700
Carluer, R. . . .	id.	1 ^{er} décembre 1905	1 ^{er} déc. 1916	1.700
Piérens. . . .	id.	1 ^{er} janvier 1906	1 ^{er} jan. 1917	1.700
Glissoux. . . .	id.	id.	id.	1.700
Desreux. . . .	id.	1 ^{er} février 1906	1 ^{er} fév. 1917	1.700
Liet. . . .	id.	1 ^{er} avril 1906	1 ^{er} avril 1917	1.700
Grave. . . .	id.	1 ^{er} juillet 1906	1 ^{er} juil. 1917	1.700
Foutry. . . .	id.	1 ^{er} août 1906	1 ^{er} août 1917	1.700
Gouy. . . .	id.	1 ^{er} septembre 1906	1 ^{er} sept. 1917	1.700
Divay. . . .	id.	1 ^{er} janvier 1907	1 ^{er} juil. 1913	1.600
Richez. . . .	id.	id.	id.	1.600
Haquette. . . .	id.	1 ^{er} février 1907	id.	1.600
Havret. . . .	id.	1 ^{er} avril 1907	id.	1.600
Liénard. . . .	id.	1 ^{er} mai 1907	id.	1.600
Bunnens. . . .	id.	1 ^{er} septembre 1907	id.	1.600
Allard, Georg.	id.	1 ^{er} mai 1908	id.	1.600
Duwer. . . .	id.	1 ^{er} novembre 1907	id.	1.600
Rigaut. . . .	id.	id.	id.	1.600
Legrand, C. . . .	id.	1 ^{er} janvier 1908	id.	1.600
Ochin. . . .	id.	id.	id.	1.600
Carré. . . .	id.	1 ^{er} février 1908	id.	1.600
Guilbert. . . .	id.	15 mars 1908	id.	1.600
Warquier. . . .	id.	1 ^{er} avril 1908	id.	1.600
Lammens, L. . . .	id.	1 ^{er} juillet 1908	1 ^{er} juil. 1913	1.600
Mansuet. . . .	id.	id.	id.	1.600
Buisset. . . .	id.	1 ^{er} novembre 1908	1 ^{er} nov. 1913	1.600
Allard, Guste.	id.	1 ^{er} juin 1909	1 ^{er} déc. 1913	1.600

NOMS	EMPLOIS	DATES D'ENTRÉE	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.				
Hayaume. . .	Préposé	1 ^{er} janvier 1909	1 ^{er} juin 1914	1.600
Lecomte . . .	id.	id.	1 ^{er} jan. 1914	1.600
Dhorne. . . .	id.	16 mars 1909	1 ^{er} avril 1914	1.600
Dumortier . .	id.	id.	id.	1.600
Lepers	id.	id.	id.	1.600
Bie.	id.	1 ^{er} juin 1909	1 ^{er} juin 1914	1.600
Catillon . . .	id.	1 ^{er} juillet 1909	1 ^{er} juil. 1914	1.600
Farvacques. .	id.	id.	id.	1.600
Tiédrez. . . .	id.	1 ^{er} octobre 1909	1 ^{er} oct. 1914	1.600
Brasselet. . .	id.	1 ^{er} novembre 1909	1 ^{er} nov. 1914	1.600
Provoost, H. .	id.	id.	id.	1.600
Vangheluwe .	id.	1 ^{er} janvier 1910	1 ^{er} janv. 1915	1.600
Laviéville . .	id.	id.	id.	1.600
Derlyn. . . .	id.	id.	id.	1.600
Demaille. . .	id.	1 ^{er} février 1910	1 ^{er} fév. 1915	1.600
Briot.	id.	1 ^{er} avril 1910	1 ^{er} avril 1915	1.600
Coussement. .	id.	id.	id.	1.600
Serrure, C. . .	id.	1 ^{er} mai 1910	1 ^{er} mai 1915	1.600
Courageux . .	id.	1 ^{er} juillet 1910	1 ^{er} juil. 1915	1.600
Dhondt. . . .	id.	1 ^{er} novembre 1909	1 ^{er} sept. 1915	1.600
Van Assche . .	id.	1 ^{er} septembre 1910	id.	1.600
Copin	id.	1 ^{er} octobre 1910	1 ^{er} oct. 1915	1.600
Stubbe. . . .	id.	1 ^{er} décembre 1910	1 ^{er} déc. 1915	1.600
Rogier.	id.	1 ^{er} juillet 1911	1 ^{er} janv. 1916	1.600
Martinache. .	id.	1 ^{er} mai 1911	1 ^{er} mai 1916	1.600
Dubo	id.	15 mai 1911	1 ^{er} juin 1916	1.600
Delevallez . .	id.	1 ^{er} juin 1911	id.	1.600
Parent.	id.	1 ^{er} octobre 1911	1 ^{er} oct. 1916	1.600
Bernard	id.	id.	id.	1.600
Derwel.	id.	1 ^{er} novembre 1911	1 ^{er} nov. 1916	1.600
Bressinck . . .	id.	1 ^{er} janvier 1912	1 ^{er} janv. 1917	1.600
Avez.	id.	1 ^{er} août 1912	1 ^{er} août 1917	1.600

NOMS	EMPLOIS	DATES D'ENTRÉE	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.				
Maillard . . .	Préposé	1 ^{er} août 1912	1 ^{er} août 1914	1.500
Camu	id.	1 ^{er} novembre 1912	1 ^{er} nov. 1914	1.500
Dubois.	id.	1 ^{er} janvier 1913	1 ^{er} janv. 1915	1.500
Bigonet	id.	id.	1 ^{er} fév. 1915	1.500
Saudemont. . .	id.	id.	id.	1.500
Blaise	id.	id.	id.	1.500
Rogeau	id.	1 ^{er} mars 1913	1 ^{er} mars 1915	1.500
Spetebroot . .	id.	1 ^{er} avril 1913	1 ^{er} avril 1915	1.500
Demessine. . .	id.	id.	id.	1.500
Vasseur	id.	id.	id.	1.500
Dupont, L. . . .	id.	1 ^{er} mai 1913	1 ^{er} mai 1915	1.500
Mormentyn . . .	id.	1 ^{er} juin 1913	1 ^{er} juin 1915	1.500
Dupont, J. . . .	id.	1 ^{er} octobre 1913	1 ^{er} oct. 1915	1.500
Bulart	id.	1 ^{er} janvier 1914	1 ^{er} jan. 1916	1.500
Confrère	id.	id.	id.	1.500
Lamoot	id.	id.	id.	1.500
Montaigne . . .	id.	1 ^{er} avril 1914	1 ^{er} avril 1914	1.350
Caron	id.	1 ^{er} juin 1914	1 ^{er} juin 1914	1.350
Fauve	id.	1 ^{er} août 1914	1 ^{er} août 1914	1.350
Fourcroy. . . .	id.	31 mars 1915	1 ^{er} juil. 1915	1.350

POLICE MUNICIPALE

Commssaires de police.

MM.					
Videt.	Comm ^{re} de police	1 ^{re} classe	6 février 1891	25 oct. 1909	4.800
Triolet.	id.	id.	16 août 1894	15 janv. 1913	4.800
Sevé.	id.	id.	13 juin 1889	6 sept. 1911	4.800
Vignal.	id.	id.	23 juillet 1889	11 juin 1912	4.800
Polet.	id.	id.	16 janvier 1895	1 ^{er} déc. 1912	4.800

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.					
Lamour . . .	Comm ^{re} de police	1 ^{re} classe	5 avril 1892	1 ^{er} janv. 1911	4.800
Broux . . .	id.	id.	10 août 1896	4 juin 1912	4.800
Mugnier . . .	id.	id.	27 août 1897	31 déc. 1893	4.800
Molinier . . .	id.	id.	20 septembre 1896	25 fév. 1914	4.800
Mossion . . .	id.	id.	23 janvier 1894	1 ^{er} avril 1914	4.800
Boinet . . .	id.	id.	12 janvier 1894	1 ^{er} juil. 1914	4.800

Bureau Central. — Employés.

MM.					
Vincent . . .	Chef de bureau	3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1895	1 ^{er} janv. 1916	4.000
Méhay . . .	Secrétaire	Hors classe	28 mars 1894	id.	2.400
Caude . . .	id.	1 ^{re} classe	1 ^{er} mars 1908	id.	2.200
Coupez. . .	Employé		1 ^{er} juillet 1899	1 ^{er} janv. 1917	2.000

Secrétaires de police.

MM.					
Druart. . . .	Secrét. de police	Hors classe	12 avril 1892	1 ^{er} jan. 1916	2.400
Thoillier . . .	id.	id.	4 août 1893	id.	2.400
Colin. . . .	id.	1 ^{re} classe	28 octobre 1894	1 ^{er} jan. 1914	2.200
Mordacq . . .	id.	id.	3 juin 1899	id.	2.200
Ponchaux . . .	id.	id.	1 ^{er} janvier 1898	id.	2.200
Dubar	id.	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1903	id.	2.100
Toussaert . . .	id.	id.	1 ^{er} janvier 1904	id.	2.100
Delcamp . . .	id.	id.	1 ^{er} janvier 1906	id.	2.100
Lacquement . .	id.	id.	1 ^{er} octobre 1909	1 ^{er} mars 1914	2.100
Dubar	id.	id.	16 avril 1911	1 ^{er} janv. 1916	2.100
Bomart, Edm.	id.	id.	15 mars 1908	1 ^{er} juil. 1917	2.100
Verhulle, L. . .	id.	id.	1 ^{er} octobre 1909	id.	2.100

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
<i>Service de la Sûreté.</i>					
MM.					
Lamérand . .	Inspecteur		29 septembre 1887	1 ^{er} jan. 1916	3.000
Waxin. . . .	id.	2 ^e classe	4 février 1891	1 ^{er} avril 1917	2.700
Wacquez. . .	Sous-Inspecteur	id.	5 décembre 1894	id.	2.250
Defrennes . .	Brigadier	id.	7 août 1893	id.	2.075
Declercq. . .	id.	id.	12 juillet 1895	id.	2.075
Demarcq. . .	Sous-brigadier	id.	4 mars 1897	1 ^{er} janv. 1916	2.000
Barus	id.	id.	15 mars 1897	id.	2.000
Clément . . .	id.	id.	15 mars 1897	id.	2.000
Baron	id.	Hors classe	24 octobre 1894	1 ^{er} janv. 1914	1.875
Lantoine. . .	id.	id.	13 avril 1891	id.	1.875
Sapin	id.	id.	27 mai 1896	1 ^{er} juil. 1914	1.875
Blas.	id.	id.	29 décembre 1894	1 ^{er} janv. 1916	1.875
Dethandt. . .	id.	id.	24 mars 1895	id.	1.875
Paris.	id.	1 ^{re} classe	5 mars 1897	id.	1.825
Huin.	id.	id.	1 ^{er} mai 1898	id.	1.825
Lenvin. . . .	id.	id.	10 janvier 1902	1 ^{er} avril 1917	2.000
Douchet . . .	id.	id.	1 ^{er} janvier 1898	id.	2.000
Mathon	Photographe	id.	8 août 1900	1 ^{er} janv. 1916	2.050
Vivant. . . .	Agent	id.	15 juin 1898	1 ^{er} juil. 1914	1.825
Taisne. . . .	id.	id.	1 ^{er} novembre 1899	id.	1.825
Boucly	id.	id.	1 ^{er} janvier 1901	id.	1.825
Bécar	id.	id.	1 ^{er} mai 1900	1 ^{er} janv. 1916	1.825
Flinois. . . .	id.	id.	8 août 1901	id.	1.825
Marle	id.	id.	10 janvier 1902	id.	1.825
Walter. . . .	id.	id.	1 ^{er} avril 1900	id.	1.825
Delebecque. .	id.	2 ^e classe	1 ^{er} juin 1905	id.	1.725
Sion	id.	id.	25 décembre 1904	id.	1.725
Marc.	id.	id.	24 janvier 1908	id.	1.725
Stéquelbout .	id.	id.	25 décembre 1904	1 ^{er} jan. 1914	1.725
Vauban	id.	id.	1 ^{er} janvier 1906	id.	1.725
Werquin, Jul.	id.	id.	id.	1 ^{er} jan. 1916	1.725
Desprez. . . .	id.	id.	1 ^{er} octobre 1906	id.	1.725

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
MM.					
Baudet . . .	Agent	2 ^e classe	15 juin 1907	1 ^{er} janv. 1916	1.725
Lemoine . . .	id.	id.	12 février 1904	id.	1.725
Dehaut . . .	id.	id.	1 ^{er} mai 1905	id.	1.725
Fauverque . .	id.	id.	1 ^{er} novembre 1906	id.	1.725
Léwillon . . .	id.	3 ^e classe	9 juillet 1905	1 ^{er} jan. 1914	1.650
Legrand . . .	id.	id.	4 janvier 1909	id.	1.650
Leroy	id.	id.	1 ^{er} mai 1909	id.	1.650
Birembaut . .	id.	id.	1 ^{er} mars 1910	1 ^{er} févr. 1914	1.650
Thieffry . . .	id.	id.	1 ^{er} décembre 1910	1 ^{er} juil. 1914	1.650
Desmulliez . .	id.	id.	3 août 1908	1 ^{er} jan. 1916	1.650
Lecœuvre . . .	id.	id.	1 ^{er} octobre 1909	id.	1.650
Lucas	id.	id.	1 ^{er} juin 1912	id.	1.650
Descamps . . .	id.	id.	1 ^{er} octobre 1912	id.	1.650
Dhondt	id.	id.	1 ^{er} mars 1910	id.	1.650
Ponthieu . . .	id.	id.	1 ^{er} août 1912	id.	1.650
Lemaire	id.	id.	1 ^{er} décembre 1908	id.	1.650

Sergents de ville.

MM.					
Vandeportaël.	Inspecteur		31 août 1887	1 ^{er} janv. 1916	3.000
Lesage	Sous-Inspecteur	2 ^e classe	1 ^{er} novembre 1893	16 avr. 1916	2.250
Bourdon	id.	id.	2 octobre 1895	1 ^{er} avr. 1917	2.250
Lecomte	id.	id.	27 février 1896	id.	2.250
Basquin	Brigadier	1 ^{re} classe	12 octobre 1891	1 ^{er} juil. 1914	2.075
Noeufglise . . .	id.	id.	20 octobre 1893	16 avr. 1916	2.075
Soileux	id.	id.	18 juin 1893	id.	2.075
Vanneufville . .	id.	2 ^e classe	18 janvier 1895	1 ^{er} juil 1914	2.025
Lefils	id.	id.	2 octobre 1892	1 ^{er} sept. 1914	2.025
Buzin	id.	id.	2 juin 1894	1 ^{er} janv. 1916	2.025
Wyon	id.	id.	8 novembre 1889	16 avr. 1916	2.025
Jombart	id.	id.	15 février 1894	1 ^{er} mar*1917	2.025

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.					
Cochez	Brigadier	2 ^e classe	1 ^{er} juin 1893	1 ^{er} juil. 1917	2.025
Abraham. . . .	id.	id.	9 mars 1896	1 ^{er} avr. 1917	2.025
Dirickx	id.	id.	20 mai 1895	id.	2.025
Lesaffre, J.-B.	Sous-brigadier	1 ^{re} classe	4 août 1893	1 ^{er} juil. 1914	1.925
Couvez.	id.	id.	7 octobre 1892	16 avr. 1916	1.925
Polvèche. . . .	id.	id.	12 mai 1891	1 ^{er} janv. 1916	1.925
Denneulin . . .	id.	2 ^e classe	13 janvier 1894	1 ^{er} juil. 1914	1.875
Brunelle. . . .	id.	id.	11 novembre 1895	id.	1.875
Ingelaere. . . .	id.	id.	4 mai 1897	id.	1.875
Minet, Edm. . .	id.	id.	4 février 1895	id.	1.875
Delesalle. . . .	id.	id.	1 ^{er} août 1902	1 ^{er} sept. 1914	1.875
Ruckebusch . .	id.	id.	4 mai 1897	id.	1.875
Leleu	id.	id.	10 septembre 1899	16 avr. 1916	1.875
Delourme . . .	id.	id.	1 ^{er} juillet 1902	1 ^{er} avr. 1917	1.875
Deprez, François.	id.	id.	26 décembre 1904	1 ^{er} juil. 1917	1.875
Tordoir	id.	id.	1 ^{er} mai 1905	id.	1.875
Lievain	id.	id.	1 ^{er} mars 1906	1 ^{er} mars 1917	1.875
Trécat	Agent	Hors classe	12 novembre 1889	1 ^{er} janv. 1914	1.750
Decoster. . . .	id.	id.	26 octobre 1888	id.	1.750
O'Brien.	id.	id.	17 février 1889	id.	1.750
Fiévet.	id.	id.	22 juillet 1890	id.	1.750
Blaise, Ch. . . .	id.	id.	19 mars 1892	id.	1.750
Leprêtre, Désiré.	id.	id.	4 février 1891	id.	1.750
Brohet	id.	id.	14 avril 1891	id.	1.750
Roupin	id.	id.	1 ^{er} février 1896	id.	1.750
Brabant	id.	id.	25 septembre 1894	id.	1.750
Gournay.	id.	id.	12 avril 1892	1 ^{er} janv. 1916	1.750
Méresse	id.	id.	1 ^{er} décembre 1894	id.	1.750
Boulenger . . .	id.	id.	23 mars 1896	id.	1.750
Barré	id.	1 ^{re} classe	1 ^{er} mai 1898	1 ^{er} juil. 1917	1.700
Vitoux.	id.	id.	14 octobre 1895	1 ^{er} janv. 1914	1.700
Margerin. . . .	id.	id.	1 ^{er} décembre 1896	id.	1.700
Mullier, Fortuné.	id.	id.	9 avril 1897	id.	1.700

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
MM.					
Oppermann . . .	Agent	1 ^{re} classe	13 avril 1897	1 ^{er} janv. 1914	1.700
Achte	id.	id.	4 février 1896	id.	1.700
Delannoy . . .	id.	id.	10 mai 1899	id.	1.700
Carlier	id.	id.	9 avril 1897	id.	1.700
Wuart	id.	id.	15 janvier 1895	id.	1.700
Pecqueur . . .	id.	id.	23 mars 1900	id.	1.700
Dehondt	id.	id.	21 juin 1900	id.	1.700
Blas	id.	id.	12 janvier 1901	id.	1.700
Faucomprez . .	id.	id.	8 août 1901	id.	1.700
Legrand, F. . .	id.	id.	20 janvier 1902	id.	1.700
Dumont, Alph.	id.	id.	18 juin 1900	id.	1.700
Forrières . . .	id.	id.	20 janvier 1902	id.	1.700
Ducourant . . .	id.	id.	23 mars 1896	id.	1.700
Lecœuvre, Arth.	id.	id.	1 ^{er} février 1902	id.	1.700
Thelliez	id.	id.	20 janvier 1902	id.	1.700
Boucherie . . .	id.	id.	12 octobre 1902	id.	1.700
Covin	id.	id.	1 ^{er} février 1901	id.	1.700
Ducroquetz . .	id.	id.	1 ^{er} avril 1903	id.	1.700
Desmet	id.	id.	17 juillet 1903	id.	1.700
Dœmarcq	id.	id.	id.	id.	1.700
Philippo	id.	id.	16 février 1904	id.	1.700
Dequand	id.	id.	1 ^{er} novembre 1904	1 ^{er} janv. 1916	1.700
Condrieux . . .	id.	id.	25 décembre 1904	1 ^{er} juil. 1914	1.700
Brasselet . . .	id.	id.	26 décembre 1904	1 ^{er} jan. 1916	1.700
Vermersch . . .	id.	id.	1 ^{er} août 1894	1 ^{er} janv. 1914	1.700
Leurs	id.	id.	1 ^{er} mai 1905	id.	1.700
Leguay	id.	id.	id.	1 ^{er} juil. 1914	1.700
Dierkens	id.	id.	1 ^{er} janvier 1906	1 ^{er} jan. 1916	1.700
Decocq	id.	id.	id.	id.	1.700
Dervyn	id.	id.	id.	id.	1.700
Largillière . . .	id.	id.	1 ^{er} avril 1903	1 ^{er} jan. 1914	1.700
Loriau	id.	id.	1 ^{er} mars 1906	1 ^{er} jan. 1916	1.700
Capelle	id.	2 ^e classe	1 ^{er} juillet 1905	1 ^{er} jan. 1914	1.650

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES	DATES	TRAITEMENTS ACTUELS
			de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
MM.					
Dancoisne . . .	Agent	2 ^e classe	1 ^{er} juillet 1905	1 ^{er} janv. 1914	1 650
Delécluse . . .	id.	id.	1 ^{er} décembre 1906	id.	1.650
Sorreau	id.	id.	id.	id.	1.650
Jonquiert . . .	id.	id.	29 avril 1907	id.	1.650
Simon	id.	id.	15 mai 1907	id.	1.650
Devrièse	id.	id.	1 ^{er} octobre 1906	id.	1.650
Baert	id.	id.	21 février 1907	id.	1.650
Deledicq	id.	id.	7 mai 1907	id.	1.650
Broulin	id.	id.	21 mai 1907	id.	1.650
Orbie	id.	id.	28 mai 1907	id.	1.650
Fournier, Eugène	id.	id.	15 juin 1907	id.	1.650
Hersin	id.	id.	24 août 1907	id.	1.650
Vanbleus	id.	id.	id.	id.	1.650
Latinie	id.	id.	id.	id.	1.650
Belhomme	id.	id.	id.	id.	1.650
Dumon, Victor . .	id.	id.	1 ^{er} octobre 1907	id.	1.650
Baclet	id.	id.	10 octobre 1907	id.	1.650
Gilquin	id.	id.	25 février 1908	id.	1.650
Déprez, Louis . .	id.	id.	7 mai 1908	id.	1.650
Devos	id.	id.	3 août 1908	id.	1.650
Vernack	id.	id.	1 ^{er} janvier 1909	id.	1.650
Wattez	id.	id.	id.	id.	1.650
Egot, Henri . . .	id.	id.	7 mai 1908	id.	1.650
Leprêtre, Rémi . .	id.	id.	1 ^{er} mars 1909	1 ^{er} janv. 1916	1.650
Descamps, F ^s . . .	id.	id.	id.	1 ^{er} juil. 1914	1.650
Bonnet, Clément .	id.	id.	id.	1 ^{er} janv. 1916	1.650
Dubois, Émile . .	id.	id.	1 ^{er} mai 1909	id.	1.650
Pattin	id.	id.	8 mai 1909	1 ^{er} juil. 1914	1.650
Minet, Julien . .	id.	id.	10 mai 1909	id.	1.650
Descamps, Léon . .	id.	id.	1 ^{er} avril 1910	1 ^{er} jan. 1916	1.650
Couteau	id.	id.	11 juillet 1910	id.	1.650
Hochard	id.	id.	1 ^{er} septembre 1910	id.	1.650
Formarier	id.	id.	id.	id.	1.650

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.					
Mullier, Henri	Agent	3 ^e classe	1 ^{er} mars 1909	1 ^{er} jan. 1914	1.600
Knecht. . . .	id.	id.	1 ^{er} juin 1909	id.	1.600
Dubrunfaut. .	id.	id.	1 ^{er} octobre 1909	id.	1.600
Dubois. . . .	id.	id.	11 juillet 1910	id.	1.600
De Gents. . .	id.	id.	1 ^{er} septembre 1910	id.	1.600
Camerlynck .	id.	id.	1 ^{er} octobre 1910	id.	1.600
Lesaffre, Louis	id.	id.	1 ^{er} décembre 1910	id.	1.600
Goudez	id.	id.	1 ^{er} janvier 1911	1 ^{er} mars 1914	1.600
Remy	id.	id.	id.	1 ^{er} jan. 1914	1.600
Bouchez, Ed..	id.	id.	id.	id.	1.600
Gakière	id.	id.	id.	id.	1.600
Lemoine, Adolphe	id.	id.	1 ^{er} février 1911	id.	1.600
Agneray. . . .	id.	id.	16 février 1911	id.	1.600
Bouchez, Jules	id.	id.	1 ^{er} mai 1911	id.	1.600
Poulain, Octe.	id.	id.	1 ^{er} décembre 1911	1 ^{er} juil. 1914	1.600
Lengrand, F.	id.	id.	id.	1 ^{er} mars 1914	1.600
Potez, Adolphe.	id.	id.	id.	1 ^{er} juil. 1914	1.600
Chatelain, Ed.	id.	id.	1 ^{er} janvier 1912	id.	1.600
Lefebvre, A. .	id.	id.	id.	id.	1.600
Lobry, Oscar.	id.	id.	id.	id.	1.600
Deltombe, L..	id.	id.	1 ^{er} février 1912	id.	1.600
Boivin, Luc. .	id.	id.	1 ^{er} septembre 1911	1 ^{er} mars 1914	1.600
Egot, Camille.	id.	id.	1 ^{er} octobre 1911	id.	1.600
L'Hôte, Aug. .	id.	id.	1 ^{er} septembre 1911	id.	1.600
Davoine, Zép.	id.	id.	1 ^{er} mars 1912	1 ^{er} juil. 1914	1.600
Didelot, Louis	id.	id.	id.	id.	1.600
Langlet, G. .	id.	id.	16 mars 1912	1 ^{er} jan. 1916	1.600
Van Hamme	id.	id.	1 ^{er} avril 1912	id.	1.600
Carbonneau, F.	id.	id.	16 juin 1912	id.	1.600
Hourriez, G. .	id.	id.	1 ^{er} août 1912	id.	1.600
Gottrand, Jules	id.	id.	id.	id.	1.600
Masclat, Ern.	id.	id.	1 ^{er} septembre 1912	id.	1.600
Blauwart, Ed.	id.	id.	id.	id.	1.600

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MM.					
Duvilliers, Léon	Agent	3 ^e classe	1 ^{er} octobre 1912	1 ^{er} jan. 1916	1.600
Baudrin . . .	id.	id.	10 octobre 1907	1 ^{er} juil. 1914	1.600
Héron, Clovis.	id.	id.	1 ^{er} octobre 1912	1 ^{er} jan. 1916	1.600
Braconnier, C.	id.	4 ^e classe	1 ^{er} septembre 1911	1 ^{er} jan. 1914	1.550
Lemaire, Paul	id.	id.	21 avril 1912	id.	1.550
Delecourt, L..	id.	id.	Réintég. 1 ^{er} juin 1912	id.	1.550
Hugot, Franç.	id.	id.	1 ^{er} septembre 1912	id.	1.550
Gardin, Ferdinand.	id.	id.	1 ^{er} octobre 1912	id.	1.550
Navez, Désiré	id.	id.	id.	id.	1.550
Berthe, Henri.	id.	id.	id.	id.	1.550
Déruelle, Vital	id.	id.	id.	id.	1.550
Duez, Oscar .	id.	id.	16 octobre 1912	id.	1.550
Mareels, Alfred .	id.	id.	id.	id.	1.550
Picques, Frédéric	id.	id.	id.	1 ^{er} mars 1914	1.550
Capelier, Louis.	id.	id.	id.	id.	1.550
Durez	id.	id.	1 ^{er} décembre 1912	id.	1.550
Desmons. . .	id.	id.	1 ^{er} janvier 1913	id.	1.550
Mouray . . .	id.	id.	id.	id.	1.550
Chavatte . . .	id.	id.	1 ^{er} février 1913	1 ^{er} jan. 1916	1.550
Corman . . .	id.	id.	id.	1 ^{er} juil. 1914	1.550
Lacoste . . .	id.	id.	1 ^{er} avril 1913	id.	1.550
Desbiens. . .	id.	id.	id.	id.	1.550
Duquesne . .	id.	id.	id.	id.	1.550
Décaussin . .	id.	id.	1 ^{er} juillet 1913	id.	1.550
Mestag. . . .	id.	id.	1 ^{er} octobre 1913	id.	1.550
Hocquet . . .	id.	id.	1 ^{er} novembre 1913	id.	1.550
Philippe . . .	id.	id.	id.	id.	1.550
Cousseacker	id.	id.	10 novembre 1913	id.	1.550
Dumont, Eug.	id.	id.	1 ^{er} décembre 1913	id.	1.550
Tuilliez . . .	id.	id.	id.	id.	1.550
Carlier, Emir.	id.	id.	id.	1 ^{er} juil. 1916	1.550
Santer	id.	id.	id.	id.	1.550

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
MM.					
Bourlet . . .	Agent	4 ^e classe	1 ^{er} décembre 1913	1 ^{er} juil. 1916	1.550
Dubois, Arth.	id.	id.	1 ^{er} janvier 1914	id.	1.550
Lefort	id.	id.	1 ^{er} février 1914	id.	1.550
Dolphens. . .	id.	id.	id.	id.	1.550
Hidoux. . . .	id.	id.	id.	id.	1.550
Vandenbroucke	id.	id.	id.	id.	1.550
Vuylstèke . .	id.	id.	16 février 1914	id.	1.550
Carpentier . .	id.	id.	id.	id.	1.550
Watrelot, Aug.	id.	Stagiaire	1 ^{er} mars 1914	1 ^{er} juil. 1914	1.400
Brunel.	id.	id.	id.	id.	1.400
Ledoux.	id.	id.	id.	id.	1.400
Menet	id.	id.	id.	id.	1.400
Cochelard. . .	id.	id.	id.	id.	1.400
Rohart.	id.	id.	16 mars 1914	id.	1.400
Vandrepote. .	id.	id.	id.	id.	1.400
Delaroque . .	id.	id.	id.	id.	1.400
Cholle	id.	id.	1 ^{er} avril 1914	id.	1.400
Lesaffre, Maurice	id.	id.	16 avril 1914	id.	1.400
Ceugnart. . . .	id.	id.	1 ^{er} mai 1914	id.	1.400
Décottignies .	id.	id.	id.	id.	1.400
Bonnet, Fr. . .	id.	id.	1 ^{er} juin 1914	id.	1.400
Wanin.	id.	id.	id.	id.	1.400
Brice.	id.	id.	id.	id.	1.400
Coisne.	id.	id.	1 ^{er} juillet 1914	id.	1.400
Fourmentaux	id.	id.	id.	id.	1.400
Watrelot, Vict.	id.	id.	id.	id.	1.400
Bradefer. . . .	id.	id.	id.	id.	1.400

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
GARDES DE JARDINS					
MM.					
Pruvost	Brigadier	»	1 ^{er} août 1894	1914	1 500
Ruelle	Garde du bois	»	id.	1914	1 400
Parent	id.	»	id.	1914	1 400
Mazy	id.	»	id.	1914	1 400
Obry	id.	»	1 ^{er} avril 1909	1914	1 400
Hugot	Garde jardins	»	1 ^{er} janvier 1900	1914	1 325
Duvinage (*).	id.	»	1 ^{er} juin 1905	1914	1 325
Dupuille (*).	id.	»	19 octobre 1905	1914	1 325
Poulet (*).	id.	»	24 septembre 1906	1914	1 325
Blanquart . .	id.	»	1 ^{er} mai 1909	1914	1 325
Rousselle (*).	id.	»	id.	1914	1 325
Dilly, Louis .	id.	»	16 octobre 1912	1914	1 325
PRISON MUNICIPALE					
M.					
Marc.	Concierge	3 ^e classe	16 avril 1883 (Interruption)	1916	1.500
CIMETIÈRES					
<i>Services généraux.</i>					
MM.					
Billet	Sous-chef de bureau	1 ^{re} classe	1 ^{er} août 1882	1917	3.000
Tisserand . . .	Employé	1 ^{re} classe	10 août 1899	1916	2.000
(*) N'est pas encore titularisé.					

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
<i>Cimetière de l'Est.</i>					
MM.					
Gaillard . . .	Directeur	Classe except.	1 ^{er} novembre 1882	1916	2.800
Constant, P. .	Employé	1 ^{re} classe	1 ^{er} mai 1894	1916	2.000
Faillon. . . .	Surveillant	Classe except.	1 ^{er} avril 1891	1916	1.500
Ballenghien. .	id.	id.	1 ^{er} janvier 1900	1916	1.500
Canonne (*). .	id.	id.	15 février 1913	1916	1.500
Nieuport. . .	id.	id.	1 ^{er} avril 1901	1916	1.500
Duhamel (*). .	id.	id.	1 ^{er} mai 1909	1916	1.500
<i>Cimetière du Sud.</i>					
MM.					
Soudoyez. . .	Directeur	Classe except.	1 ^{er} juin 1894	1916	2.800
Lemesle (*). .	Surveillant	id.	1 ^{er} novembre 1899	1916	1.500
Leclercq, A. (*)	id.	id.	8 juin 1898	1916	1.500
Demessine, H.	id.	id.	1 ^{er} janvier 1908	1916	1.500
PESAGE & MESURAGE PUBLICS					
<i>Poids public.</i>					
MM.					
Corbu	Chef Peseur	2 ^e classe	1 ^{er} avril 1893	1916	2.200
Nys	Peseur	1 ^{re} classe	1 ^{er} juillet 1904	1916	1.800
<i>Vente à la criée.</i>					
M.					
Lecoche . . .	Peseur	3 ^e classe	10 décembre 1911	1916	1.600
<i>Bascules publiques.</i>					
MM.					
Constant. . .	Préposé	Cl. ex.	1 ^{er} janvier 1897	1916	1.550
Dujardin (*). .	id.	2 ^e classe	20 janvier 1902	1916	1.400

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
ENTREPOTS DES SUCRES ET DES DOUANES					
MM.					
Dilly	Directeur	Classe except.	1 ^{er} juillet 1887	1916	3.250
Duburcq. . .	Magasinier	id.	1 ^{er} septembre 1908	1916	1.600
Sac-Epé (*). .	Concierge	id.	1 ^{er} janvier 1906	1916	700
Levachet (*).	Receveur des Contrib. Indir.	Indemnité	1 ^{er} mars 1898	1909	1.000
ÉCONOMAT					
MM.					
Marlin (*). . .	Économe chef	3 ^e classe	15 novembre 1896	1914	3.750
Descarpentries F. . .	Expéditionnaire	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1910	1914	2.200
Florquin (*).	Garçon de bureau	Classe except.	3 novembre 1891	1917	1.800
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE MUNICIPAL					
MM.					
Vanbagendoren Dré (*).	Téléphoniste chef	1 ^{re} classe	1 ^{er} octobre 1897	1913	2.400
Dourdin (*). . .	Téléphoniste	1 ^{re} classe	27 mai 1887	1914	1.800
Desrumaux . . .	id.	id.	1 ^{er} avril 1907	1914	1.800
Lemay.	id.	id.	1 ^{er} mai 1911	1914	1.800
Ronse (*). . . .	id.	4 ^e classe	3 septembre 1913	1916	1.500
(*) N'est pas encore titularisé.					

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
ENTRETIEN DES HORLOGES PUBLIQUES & DES PENDULES PLACÉES DANS DIVERS ÉTABLISSEMENTS COMMUNAUX					
MM.					
Duthoit (*) . . .	Horloger	1 ^{re} classe	1 ^{er} mai 1901	1905	1.900
Guyot (*) . . .	id.	2 ^e classe	id.	1913	1.800
PROMENADES & JARDINS					
<i>Direction générale</i>					
MM.					
Bédène.	Jardinier en chef	H. classe	1 ^{er} novembre 1898	1916	5.000
Picard	Surveill. général	4 ^e classe	1 ^{er} mars 1906	1916	2.600
<i>Jardin d'Arboriculture et Palais Rameau</i>					
M.					
Saint-Léger (*)	Surveillant Chef de culture	4 ^e classe	15 octobre 1912	1916	2.000
<i>Jardin Botanique</i>					
M.					
Luce.	Surveillant Chef de culture	1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1899	1916	2.600
CHÈVRES DU JARDIN VAUBAN					
M ^{me}					
Docq (*)	Gardienne		23 mars 1889	1897	1.000

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
CHAUFFAGE ET ÉCLAIRAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX					
MM.					
Decarpentry ⁽¹⁾	Inspecteur	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1897	1916	4.000
Chevalier . . .	Électricien	5 ^e classe	1 ^{er} novembre 1890	1916	1.900
Cappellier . . .	Surveillant	1 ^{re} classe	1 ^{er} novembre 1903	1908	2.400
PROPRETÉ PUBLIQUE					
MM.					
Halluin	Inspecteur	3 ^e classe	1 ^{er} avril 1885	1916	2.500
Rafy.	Surveillant	3 ^e classe	1 ^{er} avril 1909	1916	1.800
Wacquiez . . .	id	4 ^e classe	1 ^{er} juillet 1911	1916	1.700
Dubus	id.	5 ^e classe	id.	1912	1.600
EAUX					
I. — EXPLOITATION					
MM.					
Loquet	Ingénieur	Hors classe	1 ^{er} juin 1906	1916	5.250
Formesyn . . .	Commis princip.	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1899	1914	2.400
Adam	Surveillant	5 ^e classe	1 ^{er} janvier 1904	1912	1.900
Duval	Employé	2 ^e classe	15 février 1908	1916	1.900
Crespel (*). . .	id.	3 ^e classe	1 ^{er} décembre 1907	1916	1.800
Descouvemont, J.-B. (*)	Fontainier chef	1 ^{re} classe	1 ^{er} mars 1872	1913	2.500
Defaut	Fontainier	3 ^e classe	1 ^{er} mars 1898	1914	2.000
Bergue	id.	id.	id.	1914	2.000
Goudin, E. (*).	id.	id.	1 ^{er} décembre 1900	1914	2.000
Devestel	id.	id.	1 ^{er} juin 1909	1914	2.000
Caigniart. . . .	id.	5 ^e classe	1 ^{er} août 1911	1914	1.800
Rabat (*). . . .	id.	6 ^e classe	28 juillet 1913	1916	1.700
Stichelbaut. . .	id.	7 ^e classe	1 ^{er} mars 1913	1913	1.600
Bart	Contrôleur	3 ^e classe	1 ^{er} octobre 1896	1914	2.000
Gilbert (*). . .	id.	id.	20 avril 1898	1916	2.000
Miquel.	id.	4 ^e classe	1 ^{er} avril 1908	1914	1.900
Laporte	id.	id.	1 ^{er} janvier 1909	1916	1.900
Chevalier	id.	5 ^e classe	id.	1914	1.800
Denis	id.	id.	10 juillet 1911	1916	1.800
Louvieux	id.	id.	20 juillet 1911	1916	1.800

(1) Dont 300 francs pour vérification du pouvoir éclairant.

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
II. — EMMERIN					
MM.					
Bavye	Chef mécanicien	Classe except.	7 septembre 1896	1916	3.700
Carette (*) . . .	Concierge	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1902	1914	1.500
Liénart (*) . . .	Chauffeur	id.	3 octobre 1886	1914	1.800
Hugeux, J. (*)	id.	id.	1 ^{er} avril 1892	1914	1.800
Gravelin (*) . .	id.	id.	1 ^{er} février 1907	1913	1.800
Rassel (*) . . .	id.	id.	1 ^{er} mai 1907	1916	1.800
Martin	id.	4 ^e classe	1 ^{er} août 1911	1916	1.700
Lebrun	id.	id.	id.	1916	1.700
Ruyschaert . . .	id.	id.	1 ^{er} janvier 1913	1916	1.700
Vandecrux . . .	id.	5 ^e classe	1 ^{er} février 1912	1913	1.600
III. — ARBONNOISE					
MM.					
Patout (*) . . .	Chef mécanicien	3 ^e classe	10 décembre 1889	1914	2.900
Thyl (*)	Mécanicien	2 ^e classe	1 ^{er} avril 1902	1916	1.900
Dupré (*)	Chauffeur	3 ^e classe	1 ^{er} septembre 1894	1916	1.800
Bomme (*) . . .	id.	id.	1 ^{er} juin 1889	1914	1.800
De Graeve . . .	id.	id.	1 ^{er} juin 1909	1914	1.700
CURAGE DES ÉGOUTS ET CANAUX INTÉRIEURS					
M.					
Accou (*)	Surveillant	5 ^e classe	10 mai 1890	1916	1.900
ÉTABLISSEMENTS DE BAINS A PRIX RÉDUITS					
<i>Rue de Cysoing</i>					
MM.					
Moison	Régisseur	1 ^{re} classe	28 octobre 1895	1912	2.200
Pennequin (M ^{me}) (*)	Baigneuse	5 ^e classe	25 juillet 1913	1912	1.000
Cousin (*) . . .	Chauffeur	4 ^e classe	16 janvier 1912	1914	1.550
Nys	Baigneur	3 ^e classe	1915	1915	1.200

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
<i>Rue des Sarrazins</i>					
MM.					
Descarpentries, Robert.	Régisseur	1 ^{re} classe	1 ^{er} juin 1886	1908	2.200
Six (M ^{me}) (*)	Baigneuse	3 ^e classe	24 mars 1910	1912	1.200
Desmazières (*)	Baigneur	id.	1 ^{er} novembre 1911	1911	1.200
Koch (*)	Chauffeur	1 ^{re} classe	1 ^{er} juin 1910	1912	1.800
<i>Rue Dupuytren.</i>					
MM.					
Moutier	Régisseur	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1913		1.800
Bayourte (*)	Chauffeur	5 ^e classe	28 juillet 1913		1.500
Decarout (*)	Baigneur	5 ^e classe	id.		1.000
M ^{me} Haquette (*)	Baigneuse	5 ^e classe	id.		1.000
BUREAU D'HYGIÈNE					
MM.					
Ducamp	Directeur	H. classe	1 ^{er} juillet 1908 avec effet du 13 juillet 1893	1912	8.000
Gérard	Chef de bureau	1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1889	1916	4.600
Dumont	Inspecteur principal d'hygiène	6 ^e classe	27 février 1895	1916	3.100
Delecroix	Inspecteur des loge- ments insalubres	3 ^e classe	20 mars 1892	1914	2.400
Plouchart	Inspecteur des loge- ments insalubres	4 ^e classe	1 ^{er} juillet 1909	1916	2.100
Amand	Inspecteur	3 ^e classe	1 ^{er} janvier 1893	1914	2.400
Langlet	Commis principal	Cl. exc.	1 ^{er} janvier 1893	1916	2.600
Morillon	id.	5 ^e classe	1 ^{er} octobre 1904	1916	2.100
Cocheteux	Employé	1 ^{re} classe	15 avril 1899	1916	2.000
Sauvage (*)	Auxiliaire		1 ^{er} juin 1912	1913	1.200
Duriez (*)	id.		1 ^{er} novembre 1913		960
Alhant, J. (*)	id.		1 ^{er} novembre 1913		720
Leclercq (*)	Maçon, vérificateur des fosses d'aisances	1 ^{re} classe	15 juillet 1899	1899	1.200

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation.	TRAITEMENTS ACTUELS
<i>Laboratoire municipal d'analyses</i>					
MM.					
Bonn	Chef de laboratoire	Hors Classe	16 mars 1902	1906	6.000
Dorchies (*) . . .	Chef de salle	1 ^{re} classe	21 octobre 1907	1912	3.000
Honoré	Chimiste	5 ^o classe	1 ^{er} janvier 1913		1.800
Faussart (*) . . .	Auxiliaire	-	1 ^{er} décembre 1912		600
Cru (*)	id.		14 octobre 1913		720
Leclercq (*) . . .	Garçon de laboratoire		1 ^{er} mars 1903	1903	600
SERVICE DES DÉSINFECTIONS					
MM.					
Martin	Désinfecteur	1 ^{re} classe	1 ^{er} novembre 1893	1916	1.900
Lesaffre (*) . . .	id.	3 ^e classe	20 septembre 1897	1908	1.700
Olivier (*) . . .	id.	1 ^{re} classe	5 octobre 1909	1916	1.900
Billiaert	id.	id.	1 ^{er} décembre 1911	1916	1.900
Depoorter	id.	4 ^e classe	1 ^{er} mai 1913	1916	1.600
SERVICE DES PONTIERS					
<i>Agent préposé à la surveillance du Port Vauban et du Bassin de la Haute-Deûle</i>					
M.					
Flament (*) . . .	Pontier	2 ^e classe	1 ^{er} avril 1900	1916	1.150
<i>Agent chargé de la manœuvre du Pont du Ramponneau</i>					
M.					
Garcette (*) . . .	Pontier	3 ^e classe	Novembre 1883	1910	1.100

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
<i>Préposé à la manœuvre du Pont du Petit-Paradis</i>					
M.					
Evrard (*) . . .	Pontier	2 ^e classe	Année 1883	1916	1.150
<i>Préposé à la manœuvre du Pont de l'Avenue de l'Hippodrome</i>					
M.					
Pionnier (*) . . .	Pontier	2 ^e classe	Année 1904	1916	1.150
ABATTOIR					
MM.					
Bossut	Vétérinaire Inspectr. Directr.	H. classe	1 ^{er} avril 1913		4.500
Boutoille	Directeur adjoint	2 ^e classe	19 octobre 1896	1913	2.700
Parant	Vérificateur chef	5 ^e classe	1 ^{er} octobre 1904	1913	2.000
Bailleul	Vérificateur	4 ^e classe	id.	1913	1.700
Bouteleux	id.	id.	1 ^{er} septembre 1911	1914	1.700
Grignon	Concierge	id.	1 ^{er} mars 1892	1911	1.500
HALLES & MARCHÉS					
MM.					
Devigne	Directeur	5 ^e classe	2 juillet 1912	1913	2.200
Fichelle	Inspecteur	1 ^{re} classe	1 ^{er} avril 1901	1913	1.400
Bilck (*)	Vérificateur ambulant	3 ^e classe	1 ^{er} juin 1908	1911	1.800
Lefebvre	id.	5 ^e classe	1 ^{er} avril 1913		1.500
Dutoit (*)	Concierge	2 ^e classe	1 ^{er} mars 1905	1914	875
Lefebvre (*)	Vétérinaire chargé du marché aux chevaux	5 ^e classe	14 novembre 1896		600
(*) N'est pas encore titularisé.					

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
CAISSE DES ÉCOLES					
M. Tallon, A. . .	Chef de Bureau	1 ^{re} classe	1 ^{er} juillet 1915	1915	600
ASILE DE NUIT					
MM. Delrot	Garçon de Dortoir	Classe except.	1 ^{er} janvier 1892	1912	1.800
Mauvais M ^{me} (*)	Femme de Dortoir	5 ^e classe	1 ^{er} mai 1912		600
ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES					
Cours publics					
MM. Hirchd'Aubyn	Professeur Directeur anglais		1 ^{er} octobre 1891	1891	1.500
Caudrelier (*)	Professeur Adjoint anglais		18 décembre 1873	1897	600
Waltz	Professeur Direct. allemand		1 ^{er} mai 1912	1912	1.500
Lengaigne (*)	Professeur allemand		1911	1911	600
COURS DE FILATURE ET TISSAGE					
M. Dantzer . . .	Professeur		Novembre 1913		1.600
COURS DES CHAUFFEURS					
M. Quembre. . .	Professeur		1 ^{er} juin 1902		1.000

(*) N'est pas titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
INSTRUCTION THÉORIQUE & PRATIQUE DES AVEUGLES					
M.					
Houzé. . . .	Instituteur spécial		1 ^{er} janvier 1909	Traitement	1.500
				Indem. de logement	360
				Indem. de résidence	400
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE					
MM.					
Gérard. . . .	Chef de service			1914	2.000
Tallon, A. . .	Chef de bureau	1 ^{re} classe	1 ^{er} décembre 1891	1916	3.000
Lefebvre . . .	Sous-chef de bureau	5 ^e classe	1 ^{er} juin 1901	1915	2.600
ÉCOLES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES					
<i>Gymnastique</i>					
MM.					
Vanhuffel . .	Professeur		1 ^{er} avril 1886	1913	2.600
Nys	id.		1 ^{er} janvier 1910	1913	3.000
Deconninck .	id.		1 ^{er} mai 1912	1913	1.900
ÉCOLE FRANKLIN					
<i>École Primaire Supérieure de Garçons</i>					
MM.					
Blareau . . .	Professeur de chant		1 ^{er} octobre 1908		900
Farineaux . .	Concierge		1 ^{er} janvier 1912		1.550
Delcroix . . .	Maitre-Ouvrier		id.		1.500
Hubert. . . .	id.		id.		800
(*) N'est pas encore titularisé.					

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
MM.					
Prévost . . .	Maitre-Ouvrier		15 avril 1912	1912	1.500
Hornez (*) . .	Ajusteur-Forgeron				1.500
Morelle (*) . .	Menuisier-Outilleur				1.500
Pecquet (*) . .	Préparateur				300
Mahieu (*) . .	Menuisier				250
Desmond (*)	Ajusteur				250

ÉCOLE JEAN MACÉ

École Primaire Supérieure de Filles

MM.					
Bermyn . . .	Professeur de dessin		1 ^{er} octobre 1913		3.400
Blareau, M ^{me} .	Professeur de chant		id.		2.750
Louvion, M ^{lle} .	Professeur de trav. manuels.		id.		1.100
Bugnon (*) . .	Professeur de commerce		1904	1904	1.000
Hecht (*) . . .	Professeur d'allemand		1904	1904	1.000
Warin, M ^{lle} (*)	Professeur de solfège		1899	1902	400
Dugardin, Lucienne, M ^{lle}	Prof. de trav. man. et dessin		1 ^{er} avril 1910	1913	1.150
M ^{me} Alvin (*) . .	» gymnastique		15 avril 1912		525
Delaire (*) . .	Concierge				1.500
Augé (*) . .	Profess ^r de coupe				350
Druon (*) . .	id.				350
Beaufort (*)	Prof ^r de repassage				300
Descarpentries (*)	id.				300
Hévin (*) . .	Prof ^r de broderie				300
Reymbaut (*) .	Prof ^r de cuisine				300

ÉCOLES ROLLIN, MONTESQUIEU, DESCARTES, LOUIS BLAÏC ET VICTOR DURUY

M ^{me} Blareau .	Profess ^r de chant		1 ^{er} octobre 1908		400
MM. Mahieu (*)	Menuisier				350
Desmond (*)	Ajusteur				350

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS					
MM.					
Gavelle, Émile	Directeur	Hors classe	1 ^{er} octobre 1905	1914	5.400
Leriche . . .	Censeur	Classe except.	1 ^{er} juillet 1898	1909	2.200
Mesnard . . .	Surveillant	id.	1 ^{er} septembre 1905	1907	1.400
Carpentier . .	id.	id.	1 ^{er} janvier 1900	1902	1.400
Liénard . . .	Concierge	id.	1 ^{er} octobre 1894	1901	1.400
Ph. De Winter	Prof. du cours supér. de peinture	Hors classe	1 ^{er} octobre 1887	1909	5.000
Hémery . . .	Prof. de dessin d'après l'antique et de gr. bosse	id.	28 juillet 1906	1907	2.200
L. Dubuisson.	Professeur de composition décorative	id.	22 novembre 1904		2.500
Caudrelier (*).	Professeur de dessin d'après la flore, etc	id.	1 ^{er} octobre 1910		1.500
Desmettre . .	Prof. de dessin d'orne- ment d'après les plâtres	id.	1 ^{er} janvier 1906	1909	2.000
Depondt (*).	Prof. cours préparatoire de dessin	id.	1 ^{er} avril 1902	1913	1.800
Darchez, Mme (*).	Professeur id.	id.			1.300
Lebrun . . .	Profess. de dessin	id.	1 ^{er} octobre 1905	1909	1.300
Hallez (*).	id.	id.	1 ^{er} février 1901		1.200
Maugendre . .	Prof. du cours supérieur de sculpt. et modelage	id.	1 ^{er} mai 1899		4.000
Haeuw . . .	Prof. du cours moyen et élémentaire de sculpt. et mod.	id.	1 ^{er} octobre 1898	1907	3.000
Dehautd . . .	Prof. cours sup. d'architecture	id.	1 ^{er} octobre 1902	1904	3.000
Delannoy . . .	Professeur géométrie ap- pliquée et mécanique constr. et perspective	id.	4 février 1888	1898	2.500
Dubuisson . .	Prof. Cours prépar. de dessin prof. géométr. et la vis	id.	1 ^{er} janvier 1906		1.500
Huriez (*).	Prof. de sciences	id.		1910	1.300
Solomez . . .	Prof. du cours d'application	id.	1 ^{er} janvier 1891	1901	1.700
Portebois (*).	Prof. de gravure de la lettre	id.			1.200
Colas	Prof. d'anatomie	id.	1 ^{er} octobre 1882	1898	1.000
Benoit (*).	Prof. de l'histoire de l'art	id.	1 ^{er} décembre 1899	1899	1.000
Loubignac . .	Professeur de levé de machines	id.	1 ^{er} octobre 1913		1.800
Dupuis . . .	Professeur de statique	id.	1 ^{er} novembre 1912		500
Ponthieu (*).	Chauffeur, garçon de salle	id.			1.140

(*) N'est pas encore titularisé.

NOMS	TITRES	CLASSE	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
ÉCOLE RÉGIONALE D'ARCHITECTURE					
MM.					
Georges Dehaut.	Directeur		16 novembre 1909	—	4.000
Couvreur. . .	Secrétaire		1 ^{er} mars 1910	—	800
Leriche. . . .	Surveill. général		1 ^{er} décembre 1905	—	400
Liénard . . .	Surveillant		id.	—	100
Carpentier . .	Id.		id.	—	200
Mesnard . . .	Id.		id.	—	200
Hallez	Professeur de dessin ornemental		id.	—	500
Delannoy. . .	Profess. de perspective		1 ^{er} novembre 1912	—	500
Dupuis. . . .	Prof. statique graphique et résistance matériaux		id.	—	1.000
Delannoy. . .	Professeur de géométrie descriptive		1 ^{er} décembre 1911	Cours commun avec l'École des Beaux-Arts	1.000
Dérégnaucourt . . .	Prof. de stéréotomie et levé de plans		1 ^{er} janvier 1913	—	500
Paillot. . . .	Professeur de physique et chimie		1 ^{er} décembre 1905	—	600
E. Dubuisson.	Prof. d'histoire générale de l'architecture		id.	—	1.200
Id.	Prof. d'histoire de l'architecture française		id.	—	1.200
Id.	Profess. de composition décorative		id.	—	500
Dehaut	Profess. de théorie de l'architecture		id.	—	1.800
E. Gavelle . . .	Profess. de littérature		id.	—	500
Id.	Professeur d'histoire générale		id.	—	500
Benoit	Professeur d'esthétique et histoire de l'art		id.	—	500
Id.	Professeur d'histoire et archéologie		id.	—	500
De Winter. . .	Professeur de dessin de figure		id.	—	500
Maugendre. . .	Professeur de modelage		id.	—	500
Mollet	Professeur de législation		1 ^{er} mars 1910	—	500
Delannoy. . .	Profess. de construction		1 ^{er} novembre 1912	—	1.000
Huriez. . . .	Profess. mathématique préparation admission		1 ^{er} avril 1912	—	1.000

Le personnel de l'École Régionale n'est pas titularisé.

NOMS	TITRES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
		D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
CONSERVATOIRE				
MM.				
Ratez	Directeur	1 ^{er} octobre 1891	1893	5.500 ⁽¹⁾
Darcq, Maurice	Secrétaire-Archiviste	1 ^{er} avril 1913		1 800
Deswartes . .	Professeur de solfège	1 ^{er} février 1911		700
Darcq, Maurice	id.	11 novembre 1895	1895	700
Laurent . . .	id.	16 octobre 1892	1892	700
Plaquet . . .	id.	1 ^{er} mars 1894	1894	700
M ^{lle} Hirsch . .	id.	id.	1894	700
Darcq, Adrienne	id.	1 ^{er} juillet 1913		700
M ^{lle} Bulteau(*)	id.	8 octobre 1875	1875	800
Ott	id.	18 février 1905	1905	700
Martin-Lecreux M ^{me}	id.	1 ^{er} octobre 1910		700
Lecocq(*) . . .	Prof. cours d'harmonie (hommes et femmes)	15 avril 1869	1869	2.000 ⁽²⁾
Capon	Profess. de la classe de chœurs	1 ^{er} octobre 1898	1898	600
Capon	Professeur de chant (hommes)	1 ^{er} octobre 1894	1894	1.200
M ^{me} Oudart . .	Professeur de chant (femmes)	1 ^{er} février 1897	1897	1.200
Carpentier . .	Professeur de diction	1 ^{er} janvier 1898	1898	1.200
M ^{lle} Chatteley	Professeur de piano	1 ^{er} octobre 1905	1905	900
Demesmay M ^{lle}	Professeur de piano Cours supérieur B	1 ^{er} janvier 1902		900
Magot, M ^{lle} . .	Prof. piano c ^{rs} prépar. A	1 ^{er} janvier 1882		700
Maillard, M ^{lle}	id.	1 ^{er} janvier 1902		600
Ducamp-Jésupret (M ^{me})	Prof. piano c ^{rs} prépar. B	1 ^{er} octobre 1910		600
Valtier, M ^{lle} (*)	id.	15 septembre 1878	1878	700
Bruggeman . .	Professeur piano hommes	1 ^{er} novembre 1884	1892	900
Bruggeman . .	Professeur d'orgue.	1 ^{er} avril 1903	1903	500
Seiglet, Victor	Prof. violon c ^{rs} supérieur A	1 ^{er} octobre 1890	1890	1.700
Surmont, Edm..	Prof. violon c ^{rs} supérieur B	1 ^{er} janvier 1910	1903	900
Petit, Oscar . .	Prof. violon c ^{rs} prépar. A	1 ^{er} octobre 1885	1895	⁽²⁾ 900
Bonenfant . . .	Prof. violon c ^{rs} prépar. B	1 ^{er} octobre 1901	1901	600

(1) Indemnité de logement, 1.200 fr.

(2) Indemnité d'ancienneté, 200 francs.

(*) Ne verse pas à la Caisse des retraites.

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES		TRAITEMENTS ACTUELS
			D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	de la dernière augmentation	
MM.					
Chabot. . . .	Profess. d'alto		1 ^{er} novembre 1911	1898	500
Dienne. . . .	Pr. de violoncelle		7 février 1894	1898	1.100 (1)
Bouillard. . . .	Prof. de flûte		1 ^{er} février 1911		500
Deren (*) . . .	Prof. de hautbois		1 ^{er} octobre 1902	1902	500
Hiver	Pr. de clarinette		1 ^{er} février 1901	1902	900
Hiver	Professeur de saxophone		id.	1901	500
Laigre	Professeur de basson		1 ^{er} avril 1913	1885	500
Tribout	Professeur de cor		16 octobre 1903	1903	500
Béghin. . . .	Professeur de cornet à pistons et trompette		1 ^{er} janvier 1912	1886	900
Masurel	Professeur de trombone		1 ^{er} décembre 1897	1897	500
Dupuis	Profess. d'instruments à vent et à clavier. musique de chambre		1 ^{er} février 1911		600
Ratez	Professeur d'orchestration		1 ^{er} janvier 1898	1898	600
Dupriez (*) . .	Accompagnateur		id.	1908	900
Arbogast. . . .	Concierge		1 ^{er} octobre 1891	1905	1.250 (2)

(*) Ne verse pas à la Caisse des retraites.

BIBLIOTHÈQUE

MM.					
Desplanque . .	Archiviste-Bibliothécaire	Hors classe	1 ^{er} avril 1897	1911	7.500
Mahieu	Sous-Bibliothécaire	2 ^e classe	16 juin 1888	1916	4.200
Sorez	Directeur de salle	3 ^e classe	16 mars 1896	1912	2.800
Lemaire	id.	1 ^{re} classe	10 février 1902	1916	2.500
Colle (*)	Distributeur	4 ^e classe	17 juillet 1911	1912	840
Faucompré (*)	id.	id.	1 ^{er} février 1912	1912	720
Séna (*)	id.	id.	1 ^{er} juin 1911	1915	1.200
Hérens (*) . . .	id.	5 ^e classe	4 novembre 1912	1915	720
Lesaffre (*) .	Garçon de bureau	3 ^e classe	24 octobre 1910	1912	1.300

(1) M. Dienne, indemnité d'ancienneté 200 francs.

(2) 50 francs pour le service du chauffage.

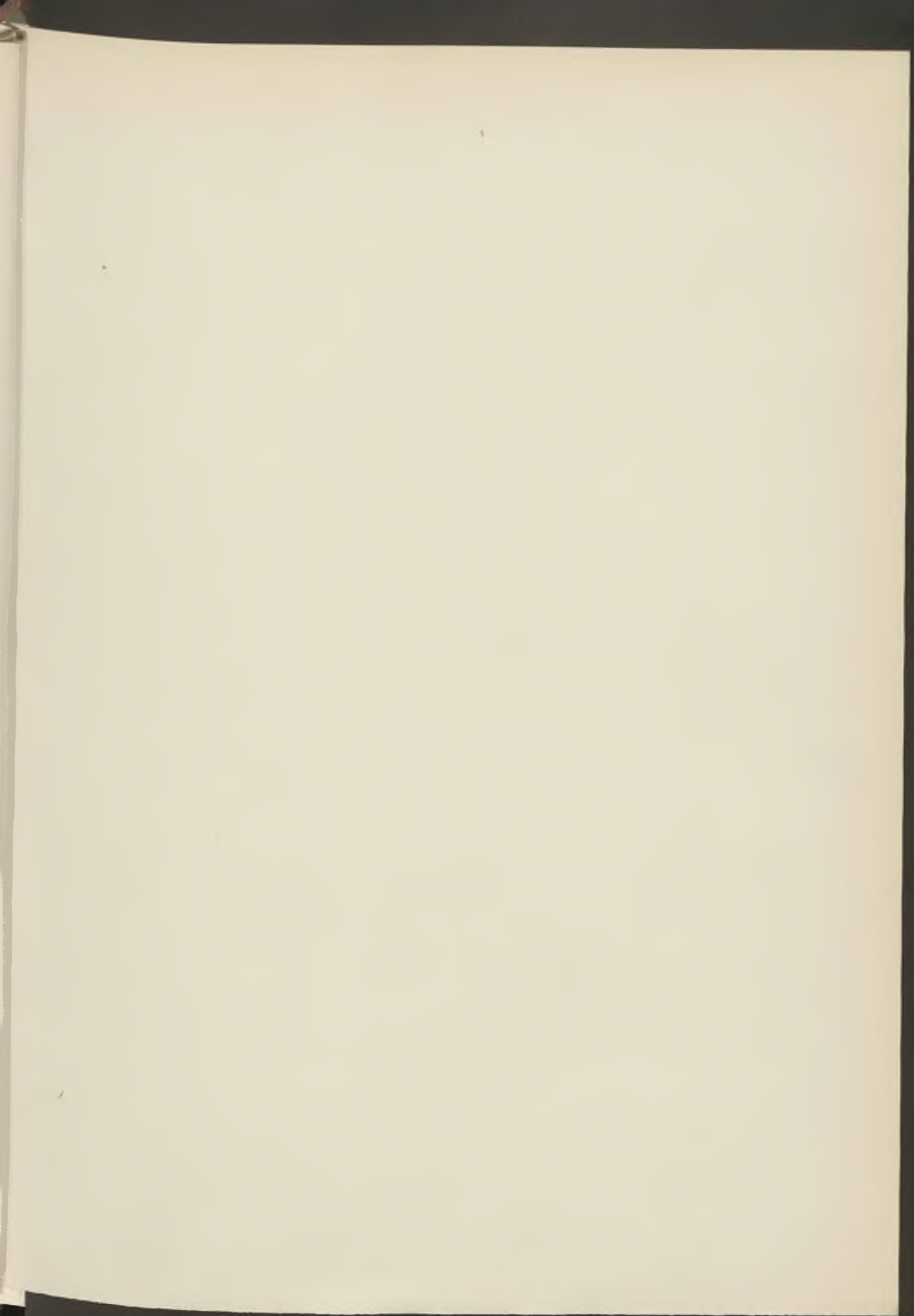
(*) N'est pas titularisé.

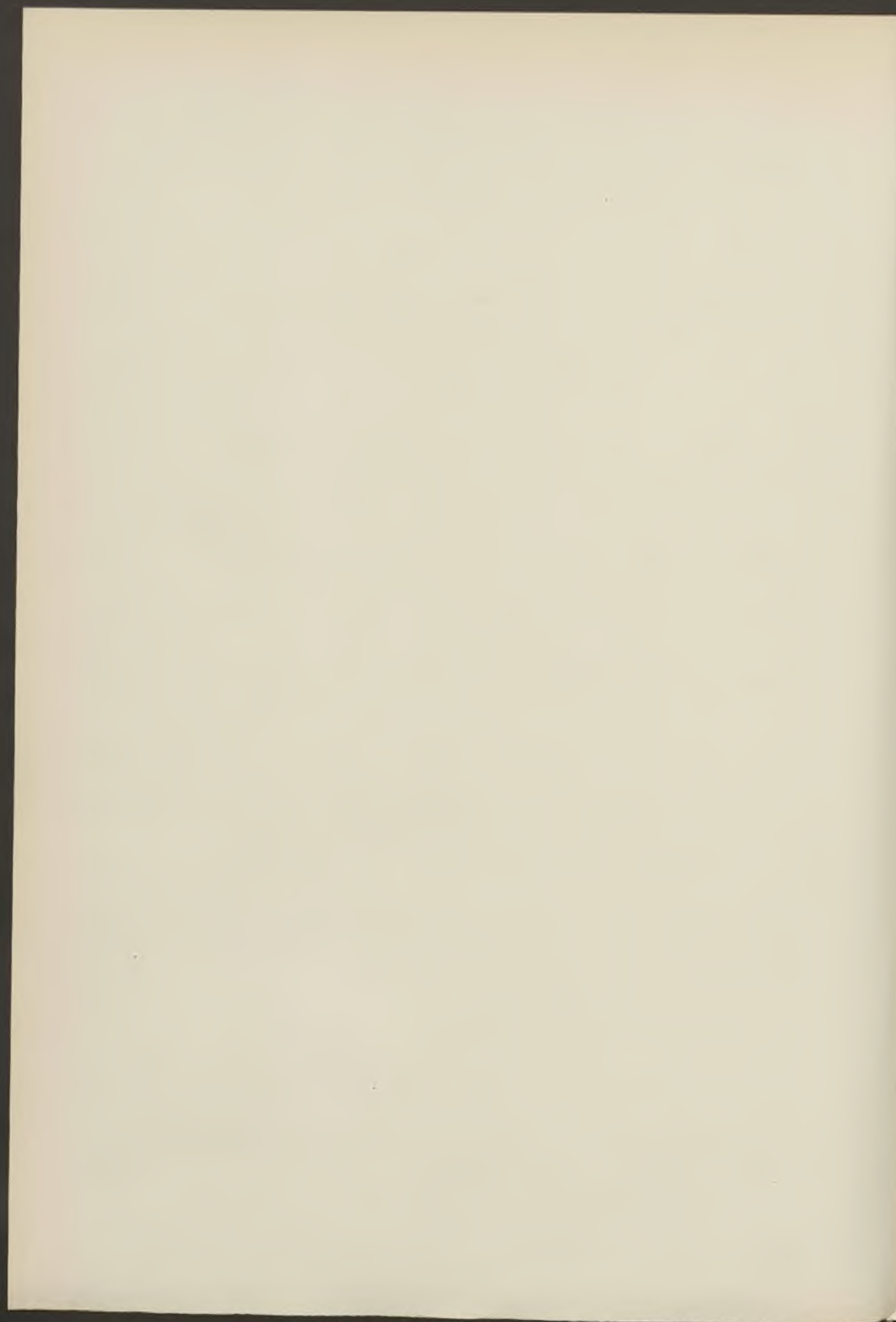
NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
<i>Bibliothèques de Prêt et Populaires</i>					
MM.					
Lemille . . .	Employé	4 ^e classe	1 ^{er} mai 1906	1912	1.700
Wild (*) . . .	Distributeur	id.	1 ^{er} novembre 1905	1916	2.160
MUSÉES - PALAIS DES BEAUX-ARTS					
MM.					
Théodore. . .	Conservateur		1 ^{er} avril 1913		5.000
Laigniel . . .	Chef d'équipe	Classe except.	15 septembre 1871	1911	2.500
Houseaux (**)	Gardien	id.	1 ^{er} septembre 1883	1911	1.600
Verez	id.	1 ^{re} classe	1 ^{er} janvier 1892	1905	1.400
Verdegeem. .	id.	id.	23 juillet 1894	1908	1.400
Sinsoulieu . .	id.	id.	15 janvier 1901		1.400
Brakelmann .	id.	2 ^e classe	1 ^{er} janvier 1898	1906	1.350
Demayer. . .	id.	id.	15 février 1901	1909	1.350
Huleux	id.	id.	id.	1909	1.350
Lespagnol . .	id.	id.	8 juin 1902	1909	1.350
Foveaux . . .	id.	id.	1 ^{er} janvier 1903	1909	1.350
Delporte . . .	id.	id.	1 ^{er} juillet 1903	1909	1.350
Tibaux. . . .	id.	5 ^e classe	15 mai 1913		1.200
Lehague . . .	id.	stagiaire	1 ^{er} novembre 1913		1.200
Leveau, J. . .	id.	id.	id.		1.200
Degelcke (*) .	id.	auxiliaire	8 mai 1913		800
Leveau, A. (*)	id.	id.	1 ^{er} juin 1913		800
Péronne (*) . .	id.	id.	2 octobre 1913		800
M ^{lle} Deléarde (*)	Gardiennne du vestiaire		1 ^{er} juillet 1900	1912	720
Cabaye (*) . .	Chauffeur chef	4 ^e classe	1 ^{er} novembre 1897	1906	1.700
Hérens	Chauffeur	id.	1 ^{er} janvier 1913		1.600

(*) N'est pas encore titularisé.
(**) Les gardiens de jour sont habillés par la Ville, les gardiens de nuit reçoivent une indemnité d'habillement de 400 francs. Le chauffeur chef est logé et habillé par la Ville.

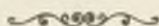
NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE					
MM.					
Moitié	Préparateur	2 ^e classe	1 ^{er} avril 1908	1914	2.200
Fauquenoit. .	id.	5 ^e classe	1 ^{er} avril 1907	1905	1.200
Cazé.	Garçon de salle	1 ^{re} classe	1 ^{er} août 1910	1910	1.200
Delbecque . .	Surveillant	id.	1 ^{er} octobre 1905	1904	400
Capon	id.	id.	1 ^{er} juillet 1883	1897	400
M ^{me} Cazé (*) .	Concierge, dépôt de parapluies		1 ^{er} juin 1911	1911	600
MUSÉE DE GÉOLOGIE					
M.					
Verbièse. . .	Gardien		1 ^{er} octobre 1911	1911	400
MUSÉE INDUSTRIEL					
MM.					
Guenez. . . .	Surveillant	2 ^e classe	1 ^{er} juin 1910	1916	1.400
Lefebvre, E. .	id.	4 ^e classe	1 ^{er} janvier 1912		1.200
MUSÉE COMMERCIAL					
M.					
Lefebvre, H. .	Garçon de salle et concierge	2 ^e classe	15 décembre 1908	1912	1.400
(*) N'est pas titularisé.					
NOTA. — M ^{me} Cazé est affectée à l'ensemble des musées de Zoologie, de Géologie et Houiller.					

NOMS	TITRES	CLASSES	DATES D'ENTRÉE ou de TITULARISATION	DATES de la dernière augmentation	TRAITEMENTS ACTUELS
THÉÂTRES					
<i>Place Sébastopol</i>					
MM.					
Piat	Chef machiniste	1 ^{re} classe	1 ^{er} octobre 1889	1914	7.000
Vasseur	Électricien	3 ^e classe	1 ^{er} novembre 1908	1916	2.800
Hennache . . .	Concierge	1 ^{re} classe	1 ^{er} octobre 1911		1.200
Derain	Ouvrier		1 ^{er} janvier 1891	1916	1.800
<i>Nouveau Théâtre</i>					
M.					
Vanseveren . .	Concierge-surveillant		1 ^{er} janvier 1906 (interruption)	1913	1.500





BULLETIN ADMINISTRATIF



SOMMAIRE :

	Pages
Administrations diverses :	
Guerre. — Œuvre Municipale de Prêts. Avance de fonds	135
Vente des légumes et fruits. Tarif. Contraventions. Jugements de simple police	135
Office municipal des transports. — Création.	139
Musées :	
Musée d'histoire naturelle et de zoologie. — Conservateur. Indemnité.	141
Enseignement des Beaux-Arts :	
Conservatoire. — Secrétariat. — Indemnité au Directeur	142
Enseignement primaire :	
Ecole Baggio. — Cours d'ajustage. Instructeurs intérimaires. Nominations : Philippo et Goemine.	143
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Fonctionnement en Septembre	144
Œuvre municipale de prêts. — Avance de fonds.	135
Dépenses :	
Œuvre municipale de prêts. — Avance de fonds.	135

	Pages
Hygiène :	
Statistique sanitaire des décès du mois de Septembre	145
Alimentation :	
Vente des légumes et fruits. — Tarif. Contraventions. Jugements de simple police	135
Office municipal des transports. — Création	139
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses	146

ADMINISTRATIONS DIVERSES

Guerre. — Œuvre municipale de Prêts. Avance de fonds.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884 ;

Considérant que l'avance de 20.000 francs consentie à M. Dujarier, régisseur-comptable de l'Œuvre municipale de Prêts est insuffisante ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Une avance de 50.000 francs sera faite à M. Dujarier qui devra en rendre compte selon les règles de la Comptabilité publique.

Article 2. — M. le Secrétaire général de la Mairie, M. le Directeur des Services financiers, Secrétaire de l'Œuvre municipale de Prêts et M. le Receveur municipal, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 28 Septembre 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Guerre. — Vente des Légumes et Fruits. Tarif. Contraventions.
Jugements de simple Police.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au nom du peuple français,

Le Tribunal de simple police de Lille, département du Nord, a rendu publiquement le jugement suivant :

Audience publique du 29 Septembre 1917.

Pour le Ministère public,

d'une part,

Contre : 1^o De Becker, Léa, âgée de 32 ans, domestique, 15, rue d'Esquermes, à Lille, née à Saint-Denis (Seine) ;

2^o De Becker, Léonie, femme Sonneville, même adresse, civilement responsable, comparant assistées de M^e Massart, avocat à Lille,

d'autre part ;

LE TRIBUNAL :

Vu le procès-verbal dressé le 31 Août 1917, par l'agent de sûreté René Legrand, de la Police de Lille, contre la contrevenante, pour avoir vendu des légumes, dans l'espèce des navets avec verdure, à un prix supérieur à celui établi par le tarif fixé par l'Autorité municipale, en vertu d'un arrêté pris par le Maire de Lille le 16 Août 1917, fait qui constitue une infraction à l'article 471 § 15 du Code pénal.

Où le Ministère public en ses réquisitions.

En la forme : Attendu que l'arrêté sus-visé pris par le Maire de Lille, le 16 Août 1917, et ainsi conçu : « Considérant que, pour assurer l'approvisionnement régulier de la population en légumes frais et fruits, il est indispensable, en raison des circonstances actuelles et de la calamité publique, de » protéger les consommateurs contre l'accaparement des revendeurs » provoquant une hausse considérable des prix de vente ; sur le rapport de » M. le Directeur des Services financiers chargé du ravitaillement de la » population ;

» ARRÊTONS :

» Article premier. — Le prix de vente en gros des légumes et fruits sur » le carreau des Halles centrales et le prix de vente au détail aux consomma- » teurs seront fixés par des tarifs affichés chaque semaine à l'Hôtel de Ville, » aux Halles centrales et à toutes les portes de la Ville.

» Article 2. — Le tarif de la vente du détail devra, en outre, être affiché » à la vue du public, dans tous les étaux et magasins de vente des marchands » de légumes et fruits. Ces marchands devront se procurer, eux-mêmes, le » tarif au Commissariat de police de leur quartier où il sera tenu à leur » disposition.

» Article 3. — Il est interdit de vendre les légumes et les fruits à un prix » supérieur à celui fixé par le tarif.

» Article 4. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exé- » cution du présent arrêté. »

Attendu que l'article 97 § 6 de la loi du 5 Avril 1884, stipule :

« La Police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté et la » salubrité publiques, elle comprend notamment : § 6, le soin de prévenir, » par des précautions convenables et celui de faire cesser, par la distribution » des secours nécessaires, les accidents et les fléaux calamiteux, tels que : » les incendies, les inondations, les maladies épidémiques ou contagieuses,

« les épizooties, en provoquant, s'il y a lieu, l'intervention de l'Administration » supérieure. »

Attendu qu'on lit ce qui suit dans le répertoire pratique de Dalloz, année 1912, V^o Commune, N^o 1714, § 3, Disettes : « La mission donnée à l'Autorité » municipale, de prévenir les fléaux calamiteux et, par suite, les disettes, » comprend celle de veiller à ce que la Commune soit suffisamment approvi- » sionnée de denrées nécessaires à la vie. »

Attendu qu'à ce point de vue, le Maire de Lille, par son arrêté sus-visé, motivé par les circonstances actuelles de la calamité publique, dans l'intérêt vital de ses administrés, n'a fait que remplir son devoir et n'a pas excédé les droits qu'il tient de la loi, en interdisant la vente des légumes et des fruits au-dessus des prix du tarif établi chaque semaine et affiché aux endroits fixés dans son arrêté ; que ledit arrêté, ayant un caractère temporaire, est exécutoire ayant été dûment approuvé par le Préfet, affiché, publié et inséré dans le *Bulletin de Lille*, du 19 Août 1917, n^o 289.

Au fond : Attendu qu'il est constant en fait que la contrevenante a, le 31 Août 1917, dans son magasin, vendu des légumes à un prix supérieur à celui fixé par le tarif pour la semaine du 27 Août au 2 Septembre 1917 inclus. Qu'elle a donc commis une infraction tombant sous l'application de l'article 471 § 15 du Code pénal, qu'il y a lieu de faire application de la loi.

Par ces motifs :

Vu l'article 471 § 15 du Code pénal ainsi conçu : Article 471. « Seront » punis d'une amende depuis un franc jusqu'à cinq francs inclusivement, » § 15, ceux qui auront contrevenu aux règlements légalement faits par » l'Autorité administrative et ceux qui ne se seront pas conformés aux » règlements ou arrêtés publiés par l'Autorité municipale, en vertu des » articles 3 et 4, titre XI, de la loi des 16-24 Août 1790 et de l'article 46, titre » 1^{er}, de la loi des 1791. »

Vu l'article 5 de la loi du 13 Avril 1900 : « Le Tribunal compétent pour » prononcer la condamnation au principal des amendes doit prononcer, en » même temps, la condamnation en décimes et demi-décime desdites » amendes. »

Condamne De Becker, Léa, en deux francs d'amende, aux décimes et demi-décime et aux dépens liquidés à trois francs huit centimes.

Déclare la femme Sonnevile responsable des frais à la charge de De Becker, Léa, sa préposée.

Fixe à deux jours la durée de la contrainte par corps, ainsi fait et prononcé à l'audience publique du Tribunal de simple police de Lille, par Monsieur Eugène Lebeau, Juge de Paix du 2^s arrondissement de cette Ville,

en présence de Monsieur Videt, Commissaire de police, à Lille, remplissant les fonctions du Ministère public et assisté de Monsieur Gustave Duneufgardin, Greffier, les jour, mois et an que dessus.

(Signé) : LEBEAU, G. DUNEUFGARDIN.

Non enregistré par suite de la suppression momentanée du Service de l'Enregistrement.

Pour copie conforme :

(Signé) : G. DUNEUFGARDIN.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au nom du peuple français :

Le Tribunal de simple police de Lille, département du Nord, a rendu publiquement le jugement suivant :

Audience publique du 29 Septembre 1917.

Pour le Ministère public, d'une part,

Contre Leroy, Sophie, femme Desreumaux, 52 ans, marchande de légumes, 180, rue Colbert, à Lille, née à Quesnoy-sur-Deûle, comparant en personne, assistée de M^e Massart, avocat à Lille, d'autre part ;

LE TRIBUNAL :

Après l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 153 du Code d'instruction criminelle.

Après l'appel du témoin, sa prestation de serment de dire toute la vérité, rien que la vérité, et son audition conformément à l'article 155 du même Code.

Après avoir entendu la prévenue, par son Avocat, en ses moyens de défense et le Ministère public en ses conclusions.

Attendu que de la déposition du témoin Legrand, René, agent de la sûreté, à Lille, il résulte que ce dernier s'est présenté le 30 Août 1917, dans le magasin de la prévenue et qu'il s'est simplement informé, sans se faire connaître, du prix de vente des choux-rouges.

Attendu qu'en l'espèce il n'y a pas eu vente ainsi que le spécifie l'arrêté de M. le Maire de Lille, en date du 15 Août 1917, qui interdit « la vente des légumes au-dessus du prix fixé par le tarif. »

Attendu qu'en matière de contravention la tentative n'est pas punissable. (V^o Lepoittevin. Dictionnaire formulaire de simple police. Tentative, p. 1057) ;

Que dans ces conditions il y a lieu de faire application des termes de l'article 159 du Code d'instruction criminelle et de renvoyer la prévenue des fins de la poursuite, sans dépens.

Par ces motifs :

Vu ledit article 159 du Code d'instruction criminelle ainsi conçu, Article 159 : « Si le fait ne présente ni délit ni contravention de police, le » Tribunal annulera la citation et tout ce qui aura suivi, et statuera par le » même jugement sur les demandes en dommages-intérêts. » Et dont il a été fait lecture ; jugeant en dernier ressort relaxe sans dépens.

Ainsi fait et prononcé à l'audience publique du Tribunal de simple police de Lille, par Monsieur Eugène Lebeau, Juge de Paix du 2^e arrondissement de cette Ville, en présence de Monsieur Videt, Commissaire de police à Lille, remplissant les fonctions du Ministère public et assisté de Monsieur Gustave Duneufgardin, Greffier, les jour, mois et an que dessus.

(Signé) : LEBEAU, G. DUNEUFGARDIN.

Non enregistré par suite de la suppression momentanée du Service de l'Enregistrement.

Pour copie conforme :

(Signé) ; G. DUNEUFGARDIN.

Office municipale des Transports. — Création.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 97 ;

Vu notre arrêté du 17 Août 1917, organisant la surveillance des chevaux disponibles pour la population civile ;

Vu l'arrêt de la Cour de Cassation, en date du 13 Mai 1873 ;

Considérant qu'en raison de la pénurie des moyens de transport et de la nécessité d'assurer les services publics indispensables à la population, il y a lieu de créer un organe chargé de la centralisation des besoins et des disponibilités ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Tous les chevaux de la population civile sont appelés à assurer le fonctionnement des services publics suivants :

- Le ravitaillement en denrées ;
- Le ravitaillement en combustibles (Ville et Gaz) ;
- Les vidanges et la désinfection ;
- Les pompes funèbres ;
- Les travaux municipaux.

Article 2. — Il est créé un Service central de transports dénommé : « Office municipal des Transports ».

Article 3. — L'Office municipal des Transports est chargé :

- 1° De centraliser les besoins et les disponibilités ;
- 2° De répartir le travail de camionnage des divers services publics ;
- 3° De fixer le prix des transports et d'en faire régler le montant aux entrepreneurs ;
- 4° De réquisitionner, au besoin, les chevaux en cas de résistance des propriétaires.

Article 4. — Tous les chevaux et véhicules devront être déclarés à la Mairie, Bureau de l'Office municipal des Transports, rue Gombert, 1, du 8 au 13 Octobre.

Article 5. — Aucune mutation, aucun changement de propriétaire ou d'écurie ne pourront avoir lieu sans autorisation préalable de l'Office municipal des Transports.

Article 6. — Aucun cheval ne peut être employé le dimanche, sans une autorisation délivrée par l'Office municipal des Transports. Exception faite pour les chevaux de fiacres.

Article 7. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 28 Septembre 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Musée d'histoire naturelle et de zoologie.

Conservateur. Indemnité.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Attendu que, par délibération en date du 7 Juin 1907, le Conseil Municipal a alloué à la Faculté des Sciences de Lille, pour une période de dix années, une subvention annuelle de 500 francs pour aider à la création d'une Chaire de Zoologie générale et appliquée ;

Atiendu que la période pour laquelle cette subvention a été accordée prendra fin le 1^{er} Novembre 1917 et qu'il n'y a pas lieu, pour le moment, d'en demander le renouvellement ;

Considérant que le professeur de la Chaire de Zoologie était M. Malaquin, Conservateur du Musée d'Histoire naturelle, fonctions qu'il exerce depuis quatorze ans et pour lesquelles il ne reçoit aucune rétribution ;

Considérant, en outre, que, par suite de l'absence de tout le personnel, M. Malaquin veille, seul, à l'entretien et à la sécurité des collections fortement menacées par l'explosion du 11 Janvier 1916 ; que, pour l'avenir, il faut envisager pour lui un labeur des plus sérieux pour reclasser et rétablir les collections endommagées, pour développer le Musée régional de Zoologie qui fait honneur à notre Ville ;

ARRÊTONS :

Article premier. — A partir du 1^{er} Novembre 1917, une indemnité annuelle de 1.000 francs est allouée à M. Malaquin, Conservateur des Musées d'Histoire naturelle et de Zoologie.

Article 2. — Le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 3 Septembre 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

Conservatoire. — Secrétariat. Indemnité au Directeur.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Vu le rapport de la Commission de Surveillance du Conservatoire ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Une indemnité de 1.000 francs est allouée à M. Ratez, Directeur du Conservatoire, chargé du Service du Secrétariat pour l'année scolaire 1917-1918.

Article 2. — Une indemnité de 600 francs est allouée à M. Leignel, professeur au Conservatoire, chargé provisoirement du Cours de clarinette pour l'année scolaire 1917-1918.

Article 3. — Une indemnité de 125 francs est allouée à M. Demessine, professeur au Conservatoire, chargé provisoirement du Cours de trombone pendant le trimestre Mai-Juin-Juillet 1917.

L'indemnité à allouer à M. Demessine, pour ce même Cours, pendant l'année scolaire 1917-1918, est fixée à 500 francs.

Article 4. — Ces différentes indemnités seront prélevées sur le crédit des « Dépenses nécessitées par la guerre ».

Hôtel de Ville, le 26 Septembre 1917.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS-D'HUGO, Adjoint.

Ecole Baggio.

Cours d'ajustage. Instructeurs intérimaires. Nominations.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Sur la proposition du Conseil de Perfectionnement de l'Ecole Baggio ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés Instructeurs intérimaires d'ajustage,
pour la durée des hostilités, à compter du 10 Septembre 1917 :

1^o M. Philippo, Edmond, né à Anstain, le 20 Mars 1869, au traitement mensuel de 100 francs ;

2^o M. Goemine, Armand, né à Aulnoy, le 13 Mai 1882, au traitement mensuel de 30 francs. Ce dernier donnera six heures de dessin par semaine.

Article 2. — M. le Directeur de l'Ecole Baggio est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 12 Septembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

ŒUVRES DIVERSES

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Septembre

CUISINES	Semaine du 3-8 septembre	Semaine du 10-15 sept.	Semaine du 17-22 sept.	Semaine du 24-29 sept.
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu.	2.416	2.969	3.249	3.670
Guillaume-Tell.	3.225	3.335	3.401	3.316
Manuel	4.025	4.196	4.371	4.501
Fénelon	4.821	4.745	4.796	4.665
Lottin	4.344	4.544	4.821	4.698
Bouvines	6.017	5.729	5.754	5.967
Béguinage	3.271	3.373	3.310	3.437
Baignerie	5.384	5.299	5.585	5.516
Fombelle	4.456	4.656	4.708	4.665
Avesnes (rue d')	4.219	4.300	4.004	4.150
Asile de nuit	2.292	1.854	2.099	2.941
TOTAUX.	44.470	45.070	46.078	47.526

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE SEPTEMBRE 1917

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 135.475

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (mort-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
23	»	25	11	36	»	6	6	275	»	»	»

Répartition des décès par cause & par âge (Mort-nés non comptés).

N° d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au delà	
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal) . . .	»	»	»	1	»	1
2	Typhus exanthématique . . .	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes . . .	»	»	»	»	»	»
4	Variole . . .	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole . . .	»	1	»	»	»	1
6	Scarlatine . . .	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche . . .	1	»	»	»	»	1
8	Diphtérie et croup . . .	»	»	»	»	»	»
9	Grippe . . .	»	»	»	»	»	»
10	Choléra asiatique . . .	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras . . .	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques . . .	»	»	»	»	»	»
13	Tuberculose des poumons . . .	»	3	17	13	3	36
14	Tuberculose des méninges . . .	»	1	»	»	»	1
15	Autres tuberculoses . . .	»	3	1	3	»	7
16	Cancer et autres tumeurs malignes . . .	»	»	»	12	12	24
17	Méningite simple . . .	1	6	»	»	»	7
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau . . .	»	»	2	3	13	18
19	Maladies organiques du cœur . . .	»	»	2	5	27	34
20	Bronchite aiguë . . .	»	»	»	»	»	»
21	Bronchite chronique . . .	»	2	»	2	5	9
22	Pneumonie . . .	»	1	»	»	4	5
23	Autres affections de l'appareil respiratoire . . .	»	4	1	3	6	14
24	Affections de l'estomac (cancer excepté) . . .	»	»	»	»	»	»
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans) . . .	6	2	»	»	»	8
26	Appendicite et Typhlite . . .	»	»	»	»	»	»
27	Hernie, obstruction intestinale . . .	»	»	1	2	3	6
28	Cirrhose du foie . . .	»	»	»	1	»	1
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright . . .	»	»	3	5	10	18
30	Tumeurs non cancéreuses et autres. Affections des organes génitaux de la femme . . .	»	»	»	1	»	1
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales) . . .	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement . . .	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation . . .	1	»	»	»	»	1
34	Sénilité . . .	»	»	»	»	21	21
35	Morts violentes (suicide excepté) . . .	»	3	1	2	2	8
36	Suicides . . .	»	»	»	1	»	1
37	Autres maladies . . .	1	2	10	18	18	49
38	Maladies inconnues ou mal définies . . .	»	»	»	»	3	3
	TOTAUX . . .	10	28	38	72	127	275

Note relative aux décès par

ACCIDENTS			MORTS VIOLENTES		
	M	F		M	F
Lille.	2	»	Marcq-en-Barœul.	2	1
			Marquette	1	»
			Lille.	2	»
	2			6	
	8				

SERVICES MUNICIPAUX

Nominations.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88;

Vu le statut des Fonctionnaires municipaux, articles 3, 4, 5 et 6 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Séna, Victor-Augustin, né à Lille, le 28 Juillet 1895, à Lille, 3, rue de la Vignette, employé auxiliaire depuis 1911, est nommé Expéditionnaire de 5^e classe, aux appointements de 1,600 francs.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 8 Septembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

Police

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88;

Sur la proposition de M. le Commissaire central ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés sergents de ville auxiliaires, pour la durée de la guerre, au traitement annuel de mille deux cents francs (1.200 fr.) et à compter du 10 Septembre 1917 :

MM. Chantraine, Alphonse, né à Willems (Nord), le 29 Mars 1865 ;
Dizeux, François, né à Gourchelles (Oise), le 21 Avril 1858 ;
Leroux, Alfred-Edmond, né à Lille, le 29 Janvier 1865.

Article 2. — M. le Commissaire central intérimaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 8 Septembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

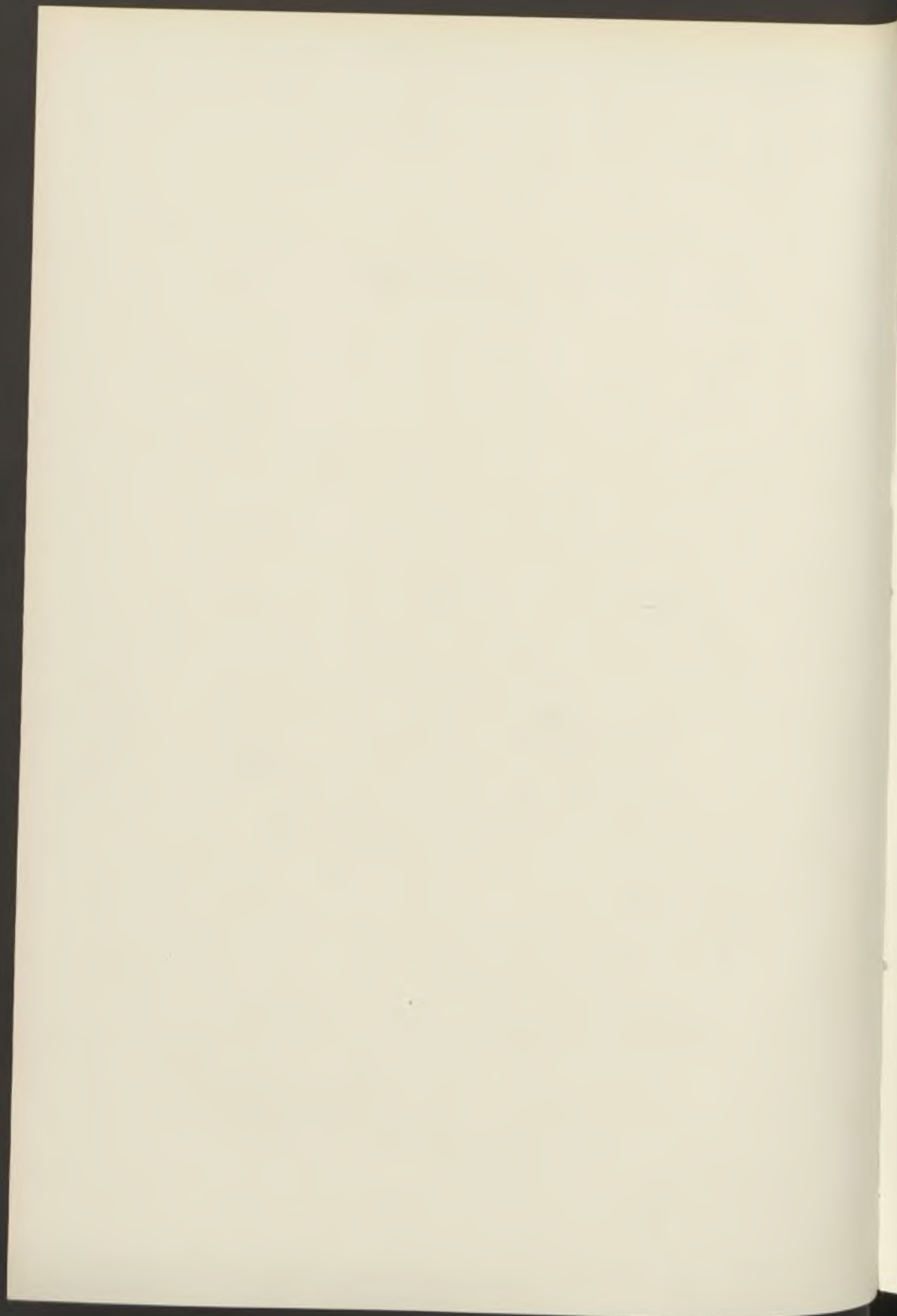


BULLETIN ADMINISTRATIF



SOMMAIRE :

	Pages
Administrations diverses :	
Guerre.—Denrées alimentaires.—Accaparement Lefebvre.—Réquisition.	151
— Charbons. — Interdiction de revente	151
Ressorts pour lits. — Réquisition au profit des Hospices . . .	152
Enseignement primaire :	
Ecole supérieure de garçons. — Maître-Ouvrier. Nomination : Lemoine.	153
Hospices :	
Ressorts pour lits. — Réquisition	152
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Fonctionnement en Octobre	155
Chambre syndicale métallurgique.— Cours d'Apprentissage. Subvention.	153
Alimentation :	
Denrées alimentaires. — Accaparement Lefebvre. Réquisition	151
Charbons. — Interdiction de revente	151
Hygiène :	
Statistique des décès du mois d'Octobre	156
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses	157



Guerre. — Denrées alimentaires. Accaparement.

Réquisition au profit du public.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 97 ;

Vu le Code des Arrêtés municipaux, articles 483 et 511 ;

Vu l'arrêté de la Cour de Cassation du 13 Mai 1873 ;

Vu notre Arrêté du 29 Juillet 1917 ;

Vu le rapport par lequel M. le Commissaire central fait connaître que M. Lefebvre Carlos accumule des provisions importantes de légumes dans différents magasins situés : 10, rue des Chats-Bossus ; 12 bis, rue de Gand et 18, rue Saint-Jacques ;

Considérant que, pour assurer l'approvisionnement régulier de la population en légumes frais et fruits, il est indispensable en raison des circonstances actuelles et de la calamité publique, de protéger les consommateurs contre l'accaparement des revendeurs, provoquant une hausse considérable des prix de vente.

ARRÊTONS :

Article premier. — Les provisions de légumes existant dans les magasins ci-dessus, seront réquisitionnés par la Ville, pour être vendues à la population par les soins du Comité local d'Alimentation.

Article 2. — Ces légumes seront payés aux prix du tarif municipal.

Article 3. -- M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 27 Octobre 1917.

Le Maire de Lille,

René BAUDON, Adjoint.

Charbons. — Interdiction de revente.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 97 ;

Vu l'article 471, paragraphe 15 du Code pénal ;

Vu l'Arrêté de la Cour de Cassation du 13 Mai 1873 ;

Considérant que le charbon et le coke reçus par la Ville ne peuvent être livrés aux consommateurs que dans la proportion de leurs besoins ;

Considérant que ce charbon et ce coke ne peuvent faire l'objet d'aucun trafic, ni d'aucune opération commerciale de quelque nature que ce soit ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Il est expressément défendu :

1^o de revendre ou d'acheter à des particuliers le charbon et le coke livrés par les Services du Ravitaillement de la Ville ;

2^o de faire usage de la carte d'une autre personne pour obtenir la livraison de charbon ou de coke ;

3^o de céder ou de prêter une carte dans ce but.

Article 2. — Les contraventions aux dispositions qui précèdent seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 3 Octobre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

Guerre. — Ressorts pour lits. — Hospices. — Réquisition.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97, et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu l'Arrêt de la Cour de Cassation, en date du 13 Mai 1873 ;

Considérant que l'Administration des Hospices de Lille a besoin de ressorts de lits pour réparer les lits de l'Hôpital de la Charité ;

Que l'Administration charitable s'est vainement adressée à tous les commerçants capables de fournir cette marchandise ;

Que ceux qui consentent à fournir réclament des prix exagérés que rien ne justifie ;

Qu'il y a lieu de prendre les mesures que réclame la situation ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Boutoille, demeurant 88, rue des Arts, est requis de fournir, dans les 48 heures de la notification du présent arrêté, à l'Administration des Hospices, 41, rue de la Barre, 100 kil. de ressorts de lits (14 ou 15 tours au ressort).

Article 2. — Dans le cas où M. Boutoille ne donnerait pas satisfaction au présent arrêté, la marchandise dont il est question serait saisie.

Article 3. — La fourniture sera réglée par les Hospices, au prix fixé à dire d'expert.

Article 4. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 24 Octobre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Ecole Francklin. — Maître-Ouvrier. Nomination.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Sur la proposition de M. l'Inspecteur de l'Enseignement primaire, Chef du Service municipal des Ecoles ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Lemoine, Henri, né le 17 Avril 1863, est nommé provisoirement et pour la durée de la guerre, 5^e Maître-Ouvrier, à l'Ecole supérieure de Garçons, à compter du 1^{er} Octobre 1917 ;

Article 2. — Le traitement mensuel de M. Lemoine, Henri, s'élèvera à 150 fr.

Article 3. — M. l'Inspecteur primaire, Chef du Service municipal des Ecoles, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 2 Octobre 1917.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS-D'HUGO, Adjoint.

Chambre syndicale métallurgique de Lille et du Nord.

Cours d'Apprentissage. Subvention.

Le Sous-Préfet d'Avesnes, faisant fonctions de Préfet du Nord,

Vu les procès-verbaux des réunions en date des 21 Mai, 4 Juin, 18 Juin et 5 Septembre 1917, du Comité de l'Enseignement technique des cantons de Lille ;

Vu le procès-verbal en date du 21 Juin 1917 de la réunion de la Section permanente du Comité départemental de l'Enseignement technique du Nord ;

Vu l'avis de cette Section estimant que les dépenses d'organisation et de fonctionnement des Cours d'Apprentissage, dont la création à Lille a été reconnue indispensable, doivent être supportées, par moitié, par l'Etat et la Ville de Lille ;

Vu le Budget du Cours de la Section « Métallurgie-Electricité-Mécanique » s'élevant à 20.650 fr. ;

Vu la demande en date du 8 de ce mois, de la Chambre syndicale métallurgique, tendant au versement d'une somme de 5.000 fr., nécessaire pour assurer le fonctionnement des dits Cours ;

Vu l'avis de M. l'Inspecteur général de l'Enseignement technique ;

Vu l'impossibilité, en raison des circonstances actuelles, de soumettre cette question à la décision de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie ;

Considérant l'intérêt majeur que présente, en ce moment surtout, la formation des apprentis ;

ARRÊTE :

Article premier. — Une subvention de deux mille cinq cents francs est allouée sur les fonds de l'Etat, Exercice 1917, à la Chambre syndicale métallurgique de Lille et du Nord, à titre de participation dans les dépenses de fonctionnement des Cours d'Apprentissage organisés par elle.

Cette somme sera imputée sur le chapitre 40 du Budget du Ministère du Commerce et de l'Industrie pour l'Exercice 1917.

Article 2. — Le présent arrêté sera, dès que les circonstances le permettront, soumis à la ratification de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Article 3. — Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- a) A M. le Maire de Lille ;
- b) A M. Labbé, Inspecteur général de l'Enseignement technique, à Lille ;
- c) A M. le Président de la Chambre syndicale métallurgique de Lille et du Nord.

Fait à Lille, le 10 Octobre 1917.

Signé : ANJUBAULT.

Pour copie conforme :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Signé : RÉGNIER.

ŒUVRES DIVERSES

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Octobre

CUISINES	Semaine du 1-6 octobre	Semaine du 8-13 octobre	Semaine du 15-20 octobre	Semaine du 22-27 octobre	Semaine du 29 oct.-3 nov.
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu (Pte).	3.986	4.695	3.974	3.727	2.944
Guillaume-Tell	4.046	4.537	5.301	6.003	4.225
Manuel . . .	4.545	5.470	5.320	5.411	4.216
Fénelon. . .	5.205	5.711	4.436	Réparations	Réparations
Lottin . . .	5.114	4.961	4.566	4.603	3.970
Bouvines . . .	7.113	6.472	5.740	5.812	4.541
Béguinage . . .	3.852	4.298	4.955	4.149	3.146
Baignerie . . .	5.739	5.919	5.795	5.480	4.419
Fombelle . . .	4.976	5.517	5.107	4.352	3.336
Avesnes. . .	4.094	4.208	4.146	4.788	4.680
Asile de nuit . . .	3.980	4.768	3.728	3.702	2.668
TOTAUX.	52.650	56.556	53.068	48.027	37.575

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS D'OCTOBRE 1917

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 135,475

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (mort-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACES hors de la commune	PLACES dans la commune	
24	»	23	32	55	3	1	4	328	»	»	»

Répartition des décès par cause et par âge (Mort-nés non compris).

N° d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 19 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal)	»	3	1	
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche	»	»	»	»	»	»
8	Diphthérie et croup	»	1	»	»	»	1
9	Grippe	1	»	»	»	»	1
10	Choléra asiatique	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	2	2
13	Tuberculose des poumons	»	»	15	9	2	33
14	Tuberculose des méninges	»	3	1	»	»	4
15	Autres tuberculeuses	»	2	2	1	2	7
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	3	11	14	28
17	Méningite simple	»	4	2	»	»	6
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	2	6	17	25
19	Maladies organiques du cœur	»	1	»	7	42	50
20	Bronchite aiguë	1	»	1	»	1	3
21	Bronchite chronique	»	1	1	1	2	5
22	Pneumonie	»	»	»	1	2	3
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	»	2	»	5	11	18
24	Affections de l'estomac (cancer excepté)	»	»	»	2	»	2
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans)	3	»	»	»	»	3
26	Appendicite et Typhite	»	»	»	»	»	»
27	Hernie, obstruction intestinale	»	»	»	3	3	6
28	Cirrhose du foie	»	»	»	»	»	»
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright	»	»	»	4	20	24
30	Tumeurs non cancéreuses et autres Affections des organes génitaux de la femme	»	»	»	»	1	1
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales)	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation	1	1	»	»	»	2
34	Sénilité	»	»	»	1	31	32
35	Morts violentes (suicide excepté)	»	1	»	3	1	5
36	Suicides	»	»	»	»	»	»
37	Autres maladies	2	2	14	23	17	58
38	Maladies inconnues ou mal définies	»	»	2	1	2	5
TOTAUX.		8	28	44	78	170	328

Note relative aux décès par morts violentes ou accidentelles

OCTOBRE 1917.

ACCIDENTS			MORTS VIOLENTES		
	M	F		M	F
Lille.	1	1	Marquette.	1	»
La Madeleine.	1	»	Lomme.	1	»
	3			2	

5

Scorbut : 1

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL

Bibliothèque. — Directeur intérimaire. Traitement.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Août 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Van Rycke, Paul-Ernest, né à Dunkerque, le 10 Janvier 1873, Bibliothécaire intérimaire, touchera, à compter du 1^{er} Novembre prochain, un traitement annuel de trois mille francs.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 20 Octobre 1917.

Le Maire de Lille,

René BAUDON, Adjoint.

Service des Eaux. — Sous-Chef provisoire. Nomination.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Sur la proposition de M. Brégi, Ingénieur des Eaux et de M. Legrand-Herman, Conseiller municipal, délégué au Service des Travaux ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Olivier, Emile, né le 7 Décembre 1858, à Lille, est nommé Sous-Chef du Bureau des Eaux, pour la durée des hostilités, à compter du 1^{er} Novembre 1917.

Article 2. — Les appointements de M. Olivier sont fixés à 450 fr. par mois.

Article 3. — Le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 17 Octobre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

Service municipal des Charbons. — Comptable.

Augmentation de traitement.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Vu la proposition de M. le Directeur des Services financiers, chargé du ravitaillement de la population ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le traitement de M. Knight, Léon, Comptable du Service municipal du charbon, est porté à 275 fr. par mois, à partir du 1^{er} Novembre 1917.

Article 2. — M. le Secrétaire général de la Mairie et M. le Directeur des Services financiers, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 19 Octobre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Sur la proposition de M. le Commissaire central de Police ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés Sergents de Ville auxiliaires pour la durée de la guerre, au traitement annuel de mille deux cents francs par an (1.200 fr.) et à compter du 1^{er} Novembre 1917 :

MM. Bonnard, Marie-Eugène, né le 25 Décembre 1863, à Acheux (Somme) ;
Van Dorsselaere, Henri, né le 4 Juillet 1863, à Lille ;
Rousselle, Alfred, né le 22 Février 1859, à Saint-Ghislain (Belgique),
naturalisé français ;
Carré, Désiré-Henri, né le 30 Juillet 1882, à Lille.

Article 2.— M. le Commissaire central intérimaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 24 Octobre 1917.

Le Maire de Lille,

Ch. DELESALLE.

BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

	Pages
Administrations diverses :	
Guerre. — Charbons. — Modification de tarifs	163
Chevaux. — Réquisition. Hotz-Gloner	163
Voitures et chariots. — Réquisitions. Bernard frères, Chef, Bourigeaud et autres.	164 à 174
Enseignement des Beaux-Arts :	
Dotation Colbrant. — Commission : Briffaut, Wallaert et Ghesquier	175
Enseignement primaire :	
Ecoles. — Fermeture provisoire.	175
Ecole pratique d'industrie. — Ateliers. Chef des travaux: Kreutsberger	176
Atelier de menuiserie et d'ébénisterie. — Contremaitre : Vermessen	177
Enseignement technique :	
Comité cantonal. — Nomination : Gaucher Georges, Collin Arthur et Wartel Gustave	178
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Statistique du mois de Novembre	179
Hygiène :	
Statistique des décès du mois de Novembre	180
Services municipaux :	
Personnel. — Décisions diverses.	181



Guerre. — Charbons. Modification de tarifs.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 97 ;

Vu notre Arrêté du 19 Avril 1917 ;

Vu la lettre du 11 Novembre courant, par laquelle la Commandanture nous informe qu'un supplément de 10 0/0 sera compté à partir du 1^{er} Novembre 1917 sur toutes les livraisons de charbon provenant de Valenciennes ou de la Belgique.

ARRÊTONS :

Article premier. — Les prix fixés pour la vente aux consommateurs sont modifiés comme suit, à partir du 3 Décembre 1917, pour les charbons mis en sac et rendus en cave ou à l'étage :

- 1^o Produits classés (demi-gros et anthracite) . . . 8 fr. les 100 kil.
- 2^o Charbons de ménage. 6 fr. »

Article 2. — La vente dans les dépôts de ménage est fixée à 2 fr. 60 le sac de 50 kil.

Article 3. — Les commissionnaires qui prennent du charbon dans les dépôts municipaux ne peuvent demander une rétribution supérieure à 0 fr. 35 les 50 kil.

Article 4. — M. le Directeur des Services financiers, chargé du ravitaillement de la population, et M. le Commissaire central sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 24 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,
J. DUBURCQ, Adjoint.

Guerre. — Réquisition de chevaux.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97, et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des Transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques, de façon à assurer les divers transports que nécessitent les Services publics ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Hotz-Gloner, demeurant rue des Postes, 118, est requis de livrer à la Ville, dans les 48 heures de la notification du présent arrêté, les deux chevaux lourds qui lui appartiennent.

Article 2. — Le prix des chevaux à payer à M. Hotz-Gloner sera fixé par M. Lefebvre, Vétérinaire municipal.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Guerre. — Réquisition de voitures.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés du 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — MM. Bernard frères, demeurant, 20, rue de Courtrai, est requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, une voiture dite « Col de Cygne ».

Article 2. — L'indemnité due à MM. Bernard frères sera fixée à l'amiable et en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1834, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Chef, demeurant 40, rue du Grand-Balcon, est requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, deux voitures dites « Col de Cygne ».

Article 2. — L'indemnité due à M. Chef sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1834, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Bourigeaud, 281, rue du Ballon, est requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, une voiture dite « Col de Cygne ».

Art. 2. — L'indemnité due à M. Bourigeaud sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

et nos Arrêtés des 17 Août et 23 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Guyot, demeurant Faubourg-de-Roubaix, 207, est requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, une voiture dite « Col de Cygne ».

Article 2. — L'indemnité due à M. Guyot sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — MM. Gruyelle frères, demeurant 31, rue Lafontaine, sont requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, deux voitures dites « Cols de Cygne ».

Article 2. — L'indemnité due à MM. Gruyelle frères sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Guelton, demeurant 23, rue d'Haubourdin, est requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, quatre voitures dites « Cols de Cygne ».

Article 2. — L'indemnité due à M. Guelton sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Vandembulcke, demeurant 113, chemin des Huiles, est requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, une voiture dite « Col de Cygne ».

Article 2. — L'indemnité due à M. Vandembulcke sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Gruson, demeurant 92, rue d'Isly, est requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, deux voitures dites « Cols de Cygne ».

Article 2. — L'indemnité due à M. Gruson sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. De Ceukelaire, demeurant 3, rue de Wazemmes, est requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, une voiture dite « Col de Cygne ».

Article 2. — L'indemnité due à M. De Ceukelaire sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 25 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — MM. Bernard frères, 20, rue de Courtrai, sont requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, deux tombereaux dits « bas-roues ».

Article 2. — L'indemnité due à MM. Bernard frères sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — MM. Mazelier frères, 42, rue de Maubeuge, sont requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, un tombereau dit « bas-roues ».

Article 2. — L'indemnité due à MM. Mazelier frères sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Léon Lutun, demeurant 50, faubourg de Roubaix, est requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, un tombereau dit « bas-roues ».

Article 2. — L'indemnité due à M. Léon Lutun sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — MM. Meunier et C^{ie}, demeurant à Fives, 120, rue des Processions, sont requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, un tombereau dit « bas-roues ».

Article 2. — L'indemnité due à MM. Meunier et C^{ie} sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Fleury Creton, demeurant 89, rue des Guinguettes, est requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, un tombereau dit « bas-roues ».

Article 2. — L'indemnité due à M. Fleury Creton sera fixée à l'amiable et en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Thieffry, demeurant 117, rue du Long-Pot, est requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, un tombereau dit « bas-roues ».

Article 2. — L'indemnité due à M. Thieffry sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Noiret, demeurant 108, boulevard Vauban, est requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, six tombereaux dits « bas-roues ».

Article 2. — L'indemnité due à M. Noiret sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — MM. Groux-Deffontaines, 112, rue Pierre-Légrand, sont requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, les tombereaux dits « bas-roues » qui sont en leur possession.

Article 2. — L'indemnité due à MM. Groux-Deffontaines sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Huvenne, demeurant 68-70, rue Fénelon, est requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, trois tombereaux dits « bas-roues ».

Article 2. — L'indemnité due à M. Huvenne sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

Lucien CREPY, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. P. Joire, de la Maison Delattre-Lemarce, 21, quai Vauban, est requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, une voiture dite « bas-roues » à un cheval.

Article 2. — L'indemnité due à M. P. Joire sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 28 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et du 21 Juin 1898, article 2 ;
Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;
Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;
Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;
Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Capron, fermier, rue Bourjemois, est requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, une voiture dite « bas-roues ».

Article 2. — L'indemnité due à M. Capron sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 28 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97 et 21 Juin 1898, article 2 ;
Vu nos Arrêtés des 17 Août et 28 Septembre 1917 ;
Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;
Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;
Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Chef, rue du Grand-Balcon, est requis de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté :

- 1° Une voiture dite « Col de Cygne » à hauts côtés ;
- 2° Une voiture dite « bas-roues » à deux chevaux ;
- 3° Un chariot à 4 roues forme camion à un cheval.

Article 2. — L'indemnité due à M. Chef sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert.

Article 3. — M. le Commissaire central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 28 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

Enseignement des Beaux-Arts.

Dotation Colbrant. — Commission.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

Considérant que la Commission de la dotation Colbrant se trouve trop réduite en raison de l'absence de plusieurs de ses Membres ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés, pour la durée de la guerre, Membres de la Commission administrative de la dotation Colbrant :

MM. Briffaut, Professeur Architecte, en remplacement de M. Dehaut, en France non occupée ;

Wallaert, Architecte, en remplacement de M. Newnham, décédé ;

Ghesquier, Désiré, ancien Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, en remplacement de M. Dubuisson fils, en France non occupée.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 5 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

R. BRACKERS-D'HUGO, Adjoint.

Enseignement primaire.

Écoles. — Fermeture provisoire.

Le Sous-Préfet d'Avesnes, faisant fonctions de Préfet du Nord,

Considérant qu'en raison de la pénurie de combustible et de la rigueur de la température, il y a nécessité dans l'intérêt de la santé des élèves, ainsi que de celle de leurs maîtres et maîtresses, de suspendre les classes des écoles

primaires publiques élémentaires et maternelles dans toutes les Communes où le chauffage des locaux scolaires est impossible ,

Vu la loi du 30 Octobre 1886 ;

Sur la proposition de M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur départemental de l'Enseignement primaire ;

ARRÊTE :

Article premier. — Les Ecoles primaires publiques élémentaires et maternelles du Département qui ne peuvent être chauffées, sont provisoirement fermées.

Article 2. — M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur départemental de l'Enseignement primaire et MM. les Maires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui aura son effet à partir du 1^{er} Novembre 1917.

Lille, le 26 Octobre 1917.

Signé : ANJUBAULT.

Ecole pratique d'Industrie. — Ateliers. Chef des Travaux.

Le Sous-Préfet d'Avesnes, faisant fonctions de Préfet du Nord,

Vu les propositions, en date du 29 Octobre 1917, de M. le Directeur de l'Ecole pratique d'Industrie de Lille ;

Vu l'avis, en date du 30 Octobre, de M. l'Inspecteur général de l'Enseignement technique ;

Vu l'Arrêté préfectoral du 8 Novembre 1915 ;

Vu l'article 11 du décret en 22 Février 1893 :

Vu la circulaire, en date du 12 Janvier 1914, de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie ;

En raison de l'impossibilité, étant donné les circonstances actuelles, de soumettre la question à la décision de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie ;

ARRÊTE :

Article premier. — M. Kreutsberger est délégué, à titre provisoire, dans les fonctions de Chef de Travaux, à l'Ecole pratique d'Industrie de Lille.

Article 2. — M. Kreutsberger recevra le traitement des Chefs de Travaux de 6^e classe, soit deux mille cent (2.100 fr.) par an. Il aura droit, en outre, aux indemnités de résidence et de logement prévues par l'article 16 du décret du 22 Février 1893.

Article 3. — La présente nomination aura son effet à dater du 1^{er} Octobre 1917.

Article 4. — Le présent arrêté sera, dès que les circonstances le permettront, soumis à la ratification de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Article 5. — L'ampliation de cet arrêté sera adressée :

a) A M l'Inspecteur général de l'Enseignement technique à Lille ;

b) A M le Maire de Lille ;

c) A M. le Directeur de l'Ecole pratique de Lille chargé, en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Lille, le 2 Novembre 1917.

Signé : ANJUBAULT.

Pour copie conforme :

Le Conseiller de Préfecture délégué,
RÉGNIER.

Atelier de Menuiserie et d'Ebénisterie. — Contre-Maitre.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi des 5 Avril 1884, article 88 ;

Sur la proposition de M. le Directeur de l'Ecole Baggio ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Vermissen Oscar, né à Lille, le 15 Octobre 1884 est nommé, à partir du 1^{er} Novembre, pour la durée des hostilités, Contre-Maitre de Menuiserie-Ebénisterie, à l'Ecole Baggio, au traitement mensuel de 150 fr.

Article 2. — M. le Directeur de l'Ecole Baggio est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 5 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

R BRACKERS-D'HUGO, Adjoint.

Enseignement technique. — Comité régional. Nomination.

Le Sous-Préfet d'Avesnes, faisant fonctions de Préfet du Nord,

Vu le décret, en date du 24 Octobre 1911, instituant les Comités cantonaux d'Enseignement technique ;

Vu l'Arrêté préfectoral, en date du 15 Juillet 1914, désignant les Membres appelés à composer le Comité du canton de Lille ;

Vu les Arrêtés des 6-31 Mai et 30 Juin 1917 ;

Sur la proposition de M. l'Inspecteur général de l'Enseignement technique ;

ARRÊTE :

Article premier. — MM. Gaucher Georges, confectionneur, 26, rue du Sec-Arembault, Lille ; Collin Arthur, entrepreneur, 166, rue d'Artois, Lille ; Wartel Gustave, charbonnier, Conseiller Prud'homme, 127, rue des Rogations, Lille, sont nommés, à titre provisoire, Membres du Comité cantonal de l'Enseignement technique de Lille.

M. Gaucher est désigné en remplacement de M. Sabbe, actuellement Professeur des Cours de coupe.

Article 2. — Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- a) A M. Labbé, Inspecteur général de l'Enseignement technique ;
- b) A M. le Maire de Lille ;
- c) A M. le Président du Comité cantonal de Lille.

Fait à Lille, le 26 Novembre 1917.

Signé : ANJUBAULT.

Pour expédition conforme :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Signé : CIMAT.

ŒUVRES DIVERSES

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Novembre

CUISINES	Semaine du 28 oct.-3 nov.	Semaine du 5-10 nov.	Semaine du 12-17 nov.	Semaine du 19-24 nov.
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu.	2.944	2.975	3.461	3.240
Guillaume-Tell.	4.225	4.636	4.561	4.570
Manuel	4.216	4.755	5.078	4.591
Fénelon	»	2.782	4.559	4.793
Lottin	3.970	4.682	4.597	3.980
Bouvines	4.541	5.928	5.818	5.719
Béguinage	3.146	3.479	3.675	4.029
Baignerie	4.449	5.224	4.957	5.643
Fombelle	3.336	3.975	4.305	4.349
Avesnes (rue d')	4.080	4.376	3.908	3.379
Asile de nuit	2.668	2.848	3.061	3.092
TOTAUX.	37.575	45.660	47.980	47.385

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE NOVEMBRE 1917

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 135.475

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (morts-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACES hors de la commune	PLACES dans la commune	
17	»	17	21	38	4	6	10	311	»	»	»

Répartition des décès par cause & par âge (Mort-nés non comptés).

N° d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins	De 1	De 20	De 40	De 60 ans	TOTAUX
		de 1 an	à 19 ans	à 39 ans	à 59 ans	et au delà	
1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal).	»	»	»	»	»	»
2	Typhus exanthématique.	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	1	»	»	»	1
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche.	»	»	»	»	»	»
8	Diphthérie et croup	»	»	»	»	»	»
9	Grippe	»	»	»	»	»	»
10	Choléra asiatique.	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	1	1
13	Tuberculose des poumons	»	9	16	9	5	39
14	Tuberculose des méninges.	»	2	»	»	»	2
15	Autres tuberculoses	»	3	3	»	1	7
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	2	6	7	15
17	Méningite simple	»	2	»	1	»	3
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	»	9	21	30
19	Maladies organiques du cœur	»	»	1	9	33	43
20	Bronchite aiguë	»	»	»	»	2	2
21	Bronchite chronique.	»	»	»	2	12	14
22	Pneumonie.	»	»	1	3	6	10
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	»	2	»	5	7	14
24	Affections de l'estomac (cancer excepté).	»	»	»	1	»	1
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans).	2	1	»	»	»	3
26	Appendicite et Typhlite.	»	»	»	»	»	»
27	Hernie, obstruction intestinale	»	»	»	1	3	4
28	Cirrhose du foie	»	»	»	2	1	3
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright.	»	1	»	2	10	13
30	Tumeurs non cancéreuses et autres. Affections des organes génitaux de la femme.	»	»	»	»	»	»
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales).	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation	2	»	»	»	»	2
34	Sénilité	»	»	»	»	22	22
35	Morts violentes (suicide excepté)	»	1	3	»	7	11
36	Suicides.	»	»	»	»	4	4
37	Autres maladies	1	5	9	17	21	53
38	Maladies inconnues ou mal définies	»	»	2	7	4	13
	TOTAUX.	5	27	37	74	168	311

Note relative aux décès par morts violentes et accidentelles.

NOVEMBRE 1917.

	ACCIDENTELLES		VIOLENTES
	M	F	
Lille	8	3	Néant.
	11		

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL.

Bureau Militaire.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — A compter du 1^{er} Décembre 1917, le traitement de M. Soyez, né le 25 Août 1860, à Hesdin (Pas-de-Calais), employé auxiliaire au Bureau militaire, sera fixé à cent quatre vingts francs par mois.

Article 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 29 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

Police.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;
Sur la proposition de M. le Commissaire central ;

ARRÊTONS :

Article premier, — Sont nommés Sergents de Ville auxiliaires, pour la

durée de la guerre, à compter du 1^{er} Décembre 1917 et au traitement annuel de mille deux cents francs (1.200 fr.) :

MM. Macke Charles, né à Lynde (Nord), le 20 Février 1866 ;
 Wuillai Célestin, né à Wandignies-et-Hamage (Nord), le 13 Avril 1861.

Article 2. — M. le Commissaire central intérimaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 28 Novembre 1917.

Le Maire de Lille,
J. DUBURCQ, Adjoint.





BULLETIN ADMINISTRATIF

SOMMAIRE :

	Pages
Police Administrative :	
État-Civil et Écoles. — Médecins. — Nomination.	187
Administrations diverses :	
Guerre. — Maisons abandonnées. — Réquisition de Vêtements. . .	188
Réquisition de chevaux. — Commission d'examen	188
Réquisition de chevaux.	189
Réquisition de voitures	205
Enseignement Industriel :	
Enseignement technique. — Comité cantonal. — Nomination de Membres	207
Enseignement Primaire :	
Médecins des Écoles. — Nomination.	187
Œuvres diverses :	
Fourneaux économiques. — Statistique	209
Œuvre du Prêt du linge. — Statistique	210
Chambre Syndicale métallurgique — Cours d'apprentissage. — Fonctionnement et Subvention	211
Chambre Syndicale des Ouvriers typographes. — Subvention	212
Recettes :	
Vêtements réquisitionnés. — Vente. — Régisseur.	188

Alimentation :

Ravitaillement de la population. — Réquisition de chevaux.	189
Réquisition de chevaux. — Commission d'examen	188
Réquisition de voitures	206
Halles et Marchés. — Mercuriales. — Prix moyen du blé blanc	214

Hygiène :

Statistique des décès	215
---------------------------------	-----

Police :

Filles soumises. — Dispensaire de la Treille. — Nomination de Médecin	216
--	-----

Services Municipaux :

Secrétariat. — Distribution de la Correspondance. — Statistique. — Personnel. — Décisions diverses	217
---	-----

Etat-Civil et Ecoles. — Médecins. — Nomination.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés pour l'année 1918, médecins de l'Etat-civil et des Ecoles :

1 ^{re}	Circonscription :	MM.	Lepoutre.
2 ^e	»		Boutry.
3 ^e	»		Pollet.
4 ^e	»		Delmasure.
5 ^e	»		Dupuis.
6 ^e	»		Bonnet-Laborderie.
7 ^e	»		Augier.
8 ^e	»		Favier.
9 ^e	»		Bosquier.
10 ^e	»		Lancelle.
11 ^e	»		Deherripon.
12 ^e	»		Vincent.
13 ^e	»		Vincent.
14 ^e	»		Colas.
15 ^e	»		Guenez.
16 ^e	»		Bécour.
17 ^e	»		Loviny.
18 ^e	»		Loviny.

Médecin auxiliaire : E. D'Haine.

Art. 2. — Ces médecins devront, en outre, à la demande de l'Administration municipale, visiter les employés malades et, pendant deux mois au cours de leur mandat, délivrer à la mairie, (Bureau d'Hygiène), le jeudi de chaque semaine, de onze heures et demie à midi, les certificats d'aptitude physique exigés par la loi du 2 novembre 1902.

Art. 3. — A la cessation des hostilités, le présent arrêté pourra être modifié.

Hôtel de Ville, le 18 Décembre 1917.

Le Maire de Lille :

C. REMY, adjoint.

Guerre. — Maisons abandonnées. — Vêtements réquisitionnés. —
Recettes. — Régisseur. — Nomination.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, article 88 ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 15 décembre 1917 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Il sera fait recette au budget de la Ville du prix de vente des vêtements réquisitionnés par la Ville dans les maisons abandonnées.

Art. 2. — Les sommes encaissées feront l'objet de quittances extraites d'un journal à souche et signées par le Régisseur des recettes. Le versement en sera fait à la Recette municipale le lendemain de chaque jour de vente

Art. 3. — Mademoiselle Maes (Maria) est nommée régisseuse des recettes et placée, à ce titre, sous la direction administrative de Monsieur le Directeur des Services Financiers. En raison des circonstances, elle est dispensée de fournir un cautionnement.

Art. 4. — Le journal à souche du régisseur, les quittances des versements à la Recette municipale et le numéraire en caisse devront être présentés à Monsieur le Directeur des Services Financiers à toute réquisition.

Art. 5. — Monsieur le Directeur des Services Financiers et Monsieur le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 17 décembre 1917.

Le Maire de Lille :

C. RÉMY, adjoint.

Réquisition de chevaux. — Prix. — Commission d'examen

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, art. 88 et 97, et 21 juin 1898, art. 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 21 septembre 1917 ;

Considérant que pour assurer les divers services publics notamment le ravitaillement de la population, l'administration municipale se trouve dans l'obligation de réquisitionner un certain nombre de chevaux appartenant à des particuliers ;

Qu'il est nécessaire de nommer une commission chargée de fixer l'indemnité à payer aux propriétaires dont les chevaux vont devenir la propriété de la Ville ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Sont nommés membres de la Commission chargée de fixer l'indemnité à payer aux propriétaires de chevaux réquisitionnés par la Ville :

- MM. Ovigneur, conseiller municipal.
- Montsarrat, vétérinaire départemental.
- Lefebvre, vétérinaire municipal.
- Destombes, négociant.
- Leconte, chef de l'office municipal des transports.

Art. 2. — M. le Secrétaire général de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 19 décembre 1917.

Le Maire de Lille :

J. DUBURCQ, adjoint.

Guerre. — Ravitaillement de la population. —
Réquisition de chevaux.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — La Société anonyme des Glacières de l'Alimentation lilloise, 29, rue du Bois-d'Annappes, à Fives-Lille, est requise de livrer à la Ville, dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd, matricule 325, qui lui appartient.

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à la Société des Glacières de l'Alimentation lilloise sera fixé par M. Letebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille :

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 :

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Blondel, cultivateur, 17, rue du Buisson, à Saint-Maurice, est requis de livrer à la Ville, dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd, numéro 802, qui lui appartient.

Art. 2. — Le prix de ce cheval à payer à M. Blondel sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille :

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, art. 97 et 21 juin 1898, art. 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipale des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Beuscart-Masquelin, 30, rue Pierre-Légrand, à Fives, est requis de livrer à la Ville, dans les 48 heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd n° 341 qui lui appartient.

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Beuscart-Masquelin sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille :

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, art. 97 et 21 juin 1898, art. 2 ;

Vu les arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Bos Richard, 224, rue Solférino, est requis de livrer à la Ville, dans les 48 heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd n° 629 qui lui appartient.

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Bos Richard, sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille :

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2.

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Chef, Constant, fondeur, rue du Grand-Balcon, à Fives, est requis de livrer à la Ville dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, les trois chevaux lourds, numéros 757, 758, 759, qui lui appartiennent.

Art. 2. — Le prix des chevaux à payer à M. Chef, Constant, sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1918.

Le Maire de Lille :

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille ;

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2.

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques, de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Gorman-Vandame, brasseur, 37, rue d'Arras, est requis de livrer à la Ville, dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd, numéro 331, qui lui appartient.

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Gorman-Vandame sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille :

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97, et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise vo-

lonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports :

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Courouble, cultivateur, 73, rue du Buisson, à Saint-Maurice, est requis de livrer à la Ville dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd, numéro 316, qui lui appartient

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Courouble, sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille :

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, art. 97, et 21 juin 1898, art. 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transport ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Cunin Camille, 64, rue de la Clef, est requis de livrer à la Ville, dans les 48 heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd n° 464, qui lui appartient.

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Cunin Camille sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille :

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, art. 97 et 21 juin 1898, art. 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics ;

ARRÊTONS.

Article premier. — MM. Danel et Delattre, 12, rue Jeanne-Maillotte, sont requis de livrer à la Ville dans les 48 heures de la notification du présent arrêté, les quatre chevaux lourds marqués 148, 334, 336, 337 qui leur appartiennent.

Art. 2. — Le prix de ces chevaux à payer à MM. Danel et Delattre sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille :

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2.

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Desurmont, 11, rue de Gand, à Tourcoing, est requis de livrer à la Ville, dans les quarante-huit heures, de la notification du présent arrêté, les deux chevaux lourds, numéros 377 et 378 qui lui appartiennent.

Art. 2. — Le prix des chevaux à payer à M. Desurmont, sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille :

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2.

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Demassiet Jules, 53, rue Balzac, est requis de livrer à la Ville, dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd, numéro 82, qui lui appartient.

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Demassiet, sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1915.

Le Maire de Lille :

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Delie Albert, 22, rue Jeanne-Maillotte, est requis de livrer à la Ville, dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd, numéro 721, qui lui appartient.

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Delie sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille :

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1918 :

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Delahaye Emile, brasseur, boulevard Victor-Hugo, est requis de livrer à la Ville, dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd, numéro 710, qui lui appartient.

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Delahaye Emile, sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille :

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Devillers Arthur, 68, rue de la Chaude-Rivière, est requis de livrer à la Ville dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd, numéro 449, qui lui appartient.

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Devillers Arthur, sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 Avril 1884, article 97, et 21 Juin 1898, article 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Dewolf Isidore, 100, rue Philadelphie, est requis de livrer à la Ville, dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd, numéro 30, qui lui appartient.

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Dewolf Isidore, sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2 ;
Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;
Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;
Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;
Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Liévin de Ceuckelaire, 3, rue de Wazemmes, est requis de livrer à la Ville, dans les quarante-huit heures, de la notification du présent arrêté, le cheval lourd, numéro 406, qui lui appartient.

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Liévin de Ceuckelaire sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu les lois des 5 avril 1884, article 97, et 21 juin 1898, article 2 ;
Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;
Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;
Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;
Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. le Directeur de la Grande Brasserie, 112, boulevard Montebello, est requis de livrer à la Ville, dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, les trois chevaux, numéros 422, 454 et 456, qui lui appartiennent.

Art. 2. — Le prix des chevaux à payer à la Grande Brasserie, sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ Adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97, et 21 juin 1898, article 2.

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Hoffmann, brasseur, 2, rue Bernos, représenté par M. Pollet Charles, est requis de livrer à la Ville, dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd, numéro 59, qui lui appartient.

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Hoffmann, sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — Lo Boulangerie coopérative « L'Indépendante », est requise de livrer à la Ville, dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd, numéro 359, qui lui appartient.

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à « L'Indépendante » sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 2. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Lecluselle, 6, Boulevard des Ecoles, est requis de livrer à la Ville, dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd, numéro 403, qui lui appartient.

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Lecluselle sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 22 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Lelieur Georges, 57, rue du Metz, est requis de livrer dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd, numéro 430, qui lui appartient.

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Lelieur, sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — MM. Masse-Meurisse, brasseurs, 114, rue de la Barre, sont requis de livrer à la Ville, dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, les deux chevaux lourds, numéros 40 et 317, qui leur appartiennent.

Art. 2. — Le prix des chevaux à payer à MM. Masse-Meurisse, sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Pary-Permandt, 30, rue Ratisbonne, est requis de livrer à la Ville dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, les deux chevaux lourds, numéros 26 et 606, qui lui appartiennent.

Art. 2 — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 novembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Poncelet Oscar, 10, quai du Wault, est requis de livrer à la Ville, dans les quarante-huit heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd, numéro 371, qui lui appartient ;

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Poncelet Oscar, sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics ;

ARRÊTONS :

Article premier. — MM. Quinzebilles, Follet et C^{ie}, sont requis de livrer à la Ville, dans les quarante huit heures de la notification du présent arrêté, les trois chevaux lourds, numéros 49, 56 et 330, qui leur appartiennent.

Art. 2. — Le prix des chevaux à payer à MM. Quinzebilles, Follet et C^{ie}, sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, article 97 et 21 juin 1898, article 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office municipal des transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics.

ARRÊTONS :

Article premier. — MM. Rouzé frères, brasseurs, 42, boulevard Montebello, sont requis de livrer à la Ville, dans les quarante-huit heures, de la notification du présent arrêté, le cheval lourd, numéro 77, qui leur appartient.

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à MM. Rouzé, frères, sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal.

Art. 3. — Monsieur le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 décembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, art. 97 et 21 juin 1898, art. 2 ;

Vu nos arrêtés des 14 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office Municipal des Transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Croes Georges, 7, rue Princesse, est requis de livrer à la Ville, dans les 48 heures de la notification du présent arrêté, le cheval n° 470 qui lui appartient ;

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Croes Georges sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal ;

Art. 3. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 Décembre 1917,

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, art. 97 et 21 juin 1898, art. 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office Municipal des Transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Desmarécaux Jules, 63, rue Masséna, est requis de livrer à la Ville, dans les 48 heures de la notification du présent arrêté, le cheval lourd n° 751 qui lui appartient ;

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Desmarécaux sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal ;

Art. 3. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 Décembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, art. 97 et 21 juin 1898, art. 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office Municipal des Transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Dubus L., 5, rue Lottin, est requis de livrer à la Ville, dans les 48 heures de la notification du présent arrêté, le cheval n° 346 qui lui appartient ;

Art. 2. — Le prix du cheval à payer à M. Dubus sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal ;

Art. 3. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 Décembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, art. 97 et 21 juin 1898, art. 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que certains propriétaires de chevaux mettent une mauvaise volonté évidente à exécuter les ordres qui leur sont transmis par l'Office Municipal des Transports ;

Que cette résistance est de nature à mettre en péril le ravitaillement de la population ;

Qu'il est urgent de prendre des mesures énergiques de façon à assurer les divers transports que nécessitent les services publics ;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Meis Clément, 46, rue de Fives, est requis de livrer à la Ville, dans les 48 heures de la notification du présent arrêté, les chevaux 769 et 770 qui lui appartiennent ;

Art. 2. — Le prix des chevaux à payer à M. Meis sera fixé par M. Lefebvre, vétérinaire municipal ;

Art. 3. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 Décembre 1917.

Le Maire de Lille,
J. DUBURCQ, adjoint.

Guerre. — Ravitaillement de la population. —
Réquisition de voitures

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, art. 97 et 21 juin 1898, art. 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — La maison Delattre-Lemarce, représentée par M. Martin, directeur de l'Association charbonnière, est requise de mettre à la disposition de l'Office Municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, une voiture dite « Bas-Roues », à un cheval ;

Art. 2. — L'indemnité due à la maison Delattre-Lemarce sera fixée à l'amiable et, en cas de désaccord, à dire d'expert ;

Art. 3. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 12 Décembre 1917.

Le Maire de Lille,
J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu les lois des 5 avril 1884, art. 97 et 21 juin 1898, art. 2 ;

Vu nos arrêtés des 17 août et 28 septembre 1917 ;

Attendu que la Ville manque de matériel pour le transport des denrées nécessaires au ravitaillement de la population ;

Qu'il existe chez les particuliers des voitures et tombereaux inutilisés par suite du manque de chevaux ;

Que l'intérêt public exige la réquisition de ce matériel ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Mme Dorchies, maraîchère, 68, rue Henri-Regnault, est requise de mettre à la disposition de l'Office municipal des Transports, dans les 24 heures qui suivront la notification du présent arrêté, un tombereau.

Art. 2. — L'indemnité due à Mme Dorchies sera fixée à l'amiable et en cas de désaccord, à dire d'expert.

Art. 3. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 14 Décembre 1917.

Le Maire de Lille,
J. DUBURCQ, adjoint.

Enseignement technique. — Comité cantonal. —

Nomination de membres.

Le Sous-Préfet d'Avesnes, faisant fonctions de Préfet du Nord,

Vu le décret, en date du 24 octobre 1911, instituant les Comités cantonaux d'enseignement technique ;

Vu l'arrêté préfectoral, en date du 15 juillet 1914, désignant les membres appelés à composer le Comité du canton de Lille ;

Vu les arrêtés des 6-31 mai, 8-30 juin, 10 juillet, 11 septembre et 26 novembre 1917 ;

Sur la proposition de M. l'Inspecteur général de l'enseignement technique ;

ARRÊTE :

Article premier. — MM. Monsarrat Jules, vétérinaire départemental en chef, à Lille ; Destombes Narcisse, agriculteur à Lille, sont nommés, à titre provisoire, membres du Comité cantonal de l'enseignement technique, à Lille.

Art. 2. — Ampliation du présent arrêté sera adressée :

a) A M. Labbé, inspecteur général de l'Enseignement technique ;

b) A M. le Maire de Lille ;

c) A M. le Président du Comité cantonal de Lille.

Fait à Lille, le 24 décembre 1917.

Signé : ANJUBAULT.

Pour copie conforme :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Signé : RÉGNIER.

ŒUVRES DIVERSES

FOURNEAUX ÉCONOMIQUES

Fonctionnement en Décembre

CUISINES	Semaine du 26 Novembre au 1 ^{er} Décembre	Semaine du 3-8 décembre	Semaine du 10-18 décem.	Semaine du 17-22 décem.	Semaine du 24-29 décem.
	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.	Bouill. et Lég.
Canteleu (Pte).	3.141	2.538	3.038	3.127	3.003
Guillaume-Tell	4.355	4.121	4.049	4.316	4.150
Manuel . . .	4.592	4.695	4.945	5.053	4.559
Fénelon. . .	4.384	4.234	4.213	4.225	4.063
Lottin . . .	3.920	3.998	4.112	4.389	4.315
Bouvines . .	6.108	6.328	6.479	5.989	5.945
Béguinage . .	3.968	3.786	3.890	3.581	3.405
Baignerie . .	5.820	5.834	5.573	5.612	5.106
Fombelle . . .	4.502	4.445	3.860	3.940	5.011
Avesnes. . .	4.140	4.312	4.751	4.142	3.729
Asile de nuit .	2.748	2.616	2.592	2.865	2.753
TOTAUX. . .	47.678	46.907	47.502	47.239	46.039

ŒUVRE DU PRÊT DU LINGE

COMPTÉ FINANCIER

Recettes :		Dépenses :	
En bourse chez la Présidente	170.20	Blanchissage	1.060.35
Reçu de divers	735 »	Entretien du linge	149 »
Don des héritiers de Madame Longhaye	1.000 »	Danel, imprimeur	10 »
		Divers	10 »
		Soins aux malades	671 »
Total	1.905.20		1.900.35
		Chez la Présidente	4.85
			<u>1.905.20</u>
L'Œuvre a blanchi :		L'Œuvre possède :	
2.759.	Draps	580.	Draps
1.127.	Taies d'oreiller	373.	Taies d'oreiller
1.384.	Chemises	573.	Chemises
247.	Caracos	103.	Caracos
3.	Objets divers	71.	Objets divers
<u>5.520.</u>	Pièces	<u>1.700.</u>	Pièces

Lille, le 29 décembre 1917.
 La Présidente,
 L. SCRIVE DENÉGRI.

Chambre Syndicale métallurgique de Lille.

Cours d'apprentissage. — Fonctionnement et fixation de subvention.

Le Sous-Préfet d'Avesnes, faisant fonctions de Préfet du Nord.

Vu les procès-verbaux des réunions en date des 21 mai, 4 juin, 18 juin, 5 septembre et 22 novembre 1917, du Comité de l'Enseignement technique des cantons de Lille ;

Vu le procès-verbal, en date du 21 juin 1917, de la réunion de la Section permanente du Comité départemental de l'Enseignement technique du Nord ;

Vu l'avis de cette section, estimant que les dépenses d'organisation et de fonctionnement des cours d'apprentissage dont la création, à Lille, a été reconnue indispensable, doivent être supportées, par moitié, par l'Etat et la Ville de Lille ;

Vu le budget des cours de la section « Métallurgie-Electricité-Mécanique » s'élevant à 20.050 francs ;

Vu l'arrêté en date du 10 octobre 1917 par lequel une subvention de 2.500 francs sur les fonds de l'Etat a déjà été allouée à la même section ;

Vu la demande en date du 18 de ce mois, de la Chambre syndicale métallurgique tendant au versement d'une somme de 2.500 francs, nécessaire pour continuer à assurer le fonctionnement des dits cours ;

Vu l'avis de M. l'Inspecteur général de l'Enseignement technique ,

Considérant l'intérêt majeur que présente, en ce moment surtout, la formation des apprentis ;

Vu l'impossibilité, en raison des circonstances actuelles, de soumettre cette question à la décision de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie ;

ARRÊTE :

Article premier. — Une subvention de deux mille cinq cents francs est allouée sur les fonds de l'Etat, exercice 1917, à la Chambre syndicale métallurgique de Lille et du Nord, à titre de participation dans les dépenses de fonctionnement des cours d'apprentissage organisés par elle.

Cette somme sera imputée sur le chapitre 40 du budget du Ministère du Commerce et de l'Industrie, pour l'exercice 1917.

Art. 2 . — Le présent arrêté sera, dès que les circonstances le permettront, soumis à la ratification de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Art. 3. — Ampliation du présent arrêté sera adressée ;

a) A M. le Maire Lille ;

b) A M. Labbé, inspecteur général de l'Enseignement technique à Lille;

c) A M. le Président de la Chambre syndicale métallurgique de Lille.

Fait à Lille, le 19 décembre 1917.

Signé : ANJUBAULT.

Pour copie conforme :
Le Conseiller de Préfecture délégué,
Signé : RÉGNIER.

Chambre Syndicale des Ouvriers Typographes de Lille. — Subvention

Le Sous-Préfet d'Avesnes, faisant fonctions de Préfet du Nord,

Vu les procès-verbaux des réunions en date du 21 mai, 4 juin, 18 juin, 5 septembre et 22 novembre 1917 du Comité de l'Enseignement technique des cantons de Lille ;

Vu le procès-verbal, en date du 21 juin 1917, de la réunion de la Section permanente du Comité départemental de l'Enseignement technique du Nord ;

Vu l'avis de cette section, estimant que les dépenses d'organisation et de fonctionnement des cours d'apprentissage dont la création, à Lille a été reconnue indispensable, doivent être supportées, par moitié, par l'Etat et la ville de Lille ;

Vu le budget des cours de la section du « Livre » s'élevant à 5.300 fr. ;

Considérant que la Chambre syndicale des ouvriers typographes et imprimeurs de Lille recevait de l'Etat une subvention annuelle de 500 fr. pour le fonctionnement de cours d'apprentissage organisés par elle avant la guerre ;

Considérant que cette subvention n'a pas été mandatée pour les années 1914, 1915, 1916, 1917 ;

Considérant qu'il convient d'affecter tout d'abord aux nouveaux cours une somme égale au total des annuités de la subvention dont il s'agit, soit 2.000 fr. ;

De sorte qu'il restera à la charge commune de l'Etat et de la ville de Lille la somme de 3.300 fr. ;

Vu l'avis de M. l'Inspecteur général de l'Enseignement technique ;

Considérant l'intérêt majeur que présente, en ce moment surtout, la formation des apprentis ;

Vu l'impossibilité, en raison des circonstances actuelles, de soumettre cette question à la décision de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie ;

ARRÊTE :

Article premier. — Une subvention de deux mille francs est allouée sur les fonds de l'Etat, exercice 1917, à la Chambre syndicale des ouvriers typographes et imprimeurs de Lille, à titre de participation dans les dépenses de fonctionnement des cours d'apprentissage organisés par elle.

Cette somme sera imputée sur le chapitre 40 du budget du Ministère du Commerce et de l'Industrie, pour l'exercice 1917 ;

Art. 2. — Le présent arrêté sera, dès que les circonstances le permettront, soumis à la ratification de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie ;

Art. 3. — Ampliation du présent arrêté sera adressée ;

a) A M. le Maire de Lille ;

b) A M. Labbé, Inspecteur général de l'Enseignement technique ;

c) A M. le Président de la Chambre syndicale des ouvriers typographes et imprimeurs de Lille.

Fait à Lille, le 19 Décembre 1917.

Signé : ANJUBAULT.

Pour copie conforme :

Le Conseiller de Préfecture délégué,

Signé : RÉGNIER.

Mercuriales. — Prix moyen du blé blanc. — Fixation.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 Avril 1884 ;

Considérant qu'il est d'usage chaque année d'établir une prisée des grains déterminée par les mercuriales des trois marchés les plus voisins du premier octobre, jour de la Saint-Remy ;

Attendu qu'en raison des circonstances actuelles, ces marchés n'ont pu être tenus ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le prix moyen de l'hectolitre de blé blanc est fixé, pour servir au règlement des fermages payables en nature, au prix de l'année 1914, soit 18 francs l'hectolitre.

Art. 2. — M. le Directeur des Services Financiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 28 Décembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE DÉCEMBRE 1917

Fournie au Ministère de l'Intérieur, en exécution de la Circulaire ministérielle du 25 Novembre 1886.

POPULATION : 135.746

MARIAGES	DIVORCES	NAISSANCES (mort-nés non compris)			MORT-NÉS			DÉCÈS (mort-nés non compris)	ENFANTS MIS EN NOURRICE		
		Légitimes	Illégitimes	TOTAL	Légitimes	Illégitimes	TOTAL		NÉS dans la commune		NÉS hors de la commune placés dans la commune
									PLACÉS hors de la commune	PLACÉS dans la commune	
36	»	20	20	40	2	3	5	370	»	»	»

Répartition des décès par cause et par âge (Mort-nés non compris).

N° d'ordre	CAUSES DE DÉCÈS	Moins de 1 an	De 1 à 19 ans	De 20 à 39 ans	De 40 à 59 ans	De 60 ans et au delà	TOTAUX
		1	Fièvre typhoïde (typhus abdominal)	»	»	»	
2	Typhus exanthématique	»	»	»	»	»	»
3	Fièvre et cachexie paludéennes	»	»	»	»	»	»
4	Variole	»	»	»	»	»	»
5	Rougeole	»	»	»	»	»	»
6	Scarlatine	»	»	»	»	»	»
7	Coqueluche	»	»	»	»	»	»
8	Diphtérie et croup	»	»	»	»	»	»
9	Grippe	»	1	»	»	»	1
10	Choléra asiatique	»	»	»	»	»	»
11	Choléra nostras	»	»	»	»	»	»
12	Autres maladies épidémiques	»	»	»	»	1	1
13	Tuberculose des poumons	»	9	18	14	8	49
14	Tuberculose des méninges	»	1	1	»	»	2
15	Autres tuberculoses	»	1	1	»	2	4
16	Cancer et autres tumeurs malignes	»	»	1	10	13	24
17	Méningite simple	1	5	1	1	»	8
18	Hémorragie et ramollissement du cerveau	»	»	1	9	30	40
19	Maladies organiques du cœur	»	»	2	11	40	53
20	Bronchite aiguë	»	»	»	»	3	3
21	Bronchite chronique	»	»	»	1	10	11
22	Pneumonie	»	1	»	1	3	5
23	Autres affections de l'appareil respiratoire	»	3	1	6	13	23
24	Affections de l'estomac (cancer excepté)	»	»	»	2	1	3
25	Diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans)	1	»	»	»	»	1
26	Appendicite et Typhlite	»	»	»	»	»	»
27	Hernie, obstruction intestinale	»	»	»	1	2	3
28	Cirrhose du foie	»	»	»	1	»	1
29	Néphrite aiguë et maladie de Bright	»	»	1	7	15	23
30	Tumeurs non cancéreuses et autres. Affections des organes génitaux de la femme	»	»	»	»	»	»
31	Septicémie puerpérale (fièvre, péritonite, phlébite puerpérales)	»	»	»	»	»	»
32	Autres accidents puerpéraux de la grossesse et de l'accouchement	»	»	»	»	»	»
33	Débilité congénitale et vices de conformation	2	»	»	»	»	2
34	Sénilité	»	»	»	1	33	34
35	Morts violentes (suicide excepté)	»	1	»	»	4	5
36	Suicides	»	»	2	1	»	3
37	Autres maladies	1	5	5	10	19	40
38	Maladies inconnues ou mal définies	»	1	11	14	4	30
TOTAUX		5	28	45	91	201	370

Filles Soumises. — Nomination de Médecin.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88;

ARRÊTONS :

Article premier. — M. Mamet Marcel, docteur en médecine, domicilié 95, rue des Postes, est nommé médecin du dispensaire des filles soumises de l'Hôpital de la Treille, à partir du 1^{er} janvier 1918, en remplacement de M. le docteur Piquet, démissionnaire.

Les honoraires sont fixés à cent-cinquante francs par mois.

Art. 2. — M. le Secrétaire général et M. le Directeur du Bureau d'Hygiène sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 31 Décembre 1917.

Le Maire de Lille,
J. DUBURCQ, Adjoint.

SERVICES MUNICIPAUX

Distribution de la Correspondance

Le 1^{er} Juin 1917, l'Administration Municipale a créé au Secrétariat, un service de distribution de la correspondance administrative, dont la police était chargée jusqu'alors.

Mouvement par mois, de Juin à Décembre 1917

Mois	Croix-Rouge	Evacués	Prisonniers	Réquisitions	Divers	TOTAUX
Juin	3.736	1.399	14.479	5.960	29.906	55.480
Juillet	4.613	3.018	18.342	4.760	37.625	68.358
Août	2.165	2.918	14.785	4.573	26.049	50.490
Septembre	3.829	1.810	12.658	5.447	28.365	52.109
Octobre	3.655	1.520	15.101	6.454	29.073	55.803
Novembre	1.735	2.176	14.632	4.781	31.546	54.870
Décembre	2.811	1.497	13.706	4.867	32.390	55.271
	22.544	14.338	103.703	36.842	214.954	392.381

SERVICES MUNICIPAUX. — PERSONNEL.

Nomination et Promotion.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 5 avril 1884, articles 87 et 97 ;

Vu le statut des employés, article 8 ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 1906 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 octobre 1907 ;

Considérant que l'occupation allemande a augmenté dans des proportions considérables, les travaux du Bureau d'Hygiène ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Le traitement de M. Ducamp, docteur en médecine et ès-sciences, pharmacien de première classe, est porté à dix mille francs avec effet rétroactif au premier juillet 1917.

Art. 2. — M. le Secrétaire général et M. le Directeur des Services Financiers sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 25 Décembre 1917.

Le Maire de Lille,
Ch. DELESALLE.

Nous, Maire de la Ville de Lille,

Vu la loi du 3 avril 1884, art. 88.

ARRÊTONS :

Article premier. — Est nommé employé de 5^e classe, aux appointements de 1.600 francs, à partir du 1^{er} janvier 1918 :

Sauvage Lucien, né à Lille, le 17 novembre 1893.

Art. 2. — M. le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 Décembre 1917.

Le Maire de Lille,
J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 avril 1884. art. 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Est nommée employée de 5^e classe, aux appointements de 1.600 francs, à compter du 1^{er} janvier 1918 :

Picolo Laurence-Françoise née à Sahure* (Seine-Inférieure), le 6 septembre 1893.

Art. 2. — M. le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 13 Décembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, adjoint.

Nous, Maire de la Ville de Lille,
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88 ;

ARRÊTONS :

Article premier. — Est nommé employé de cinquième classe aux appointements de 1.600 francs, à compter du 1^{er} janvier 1918 :

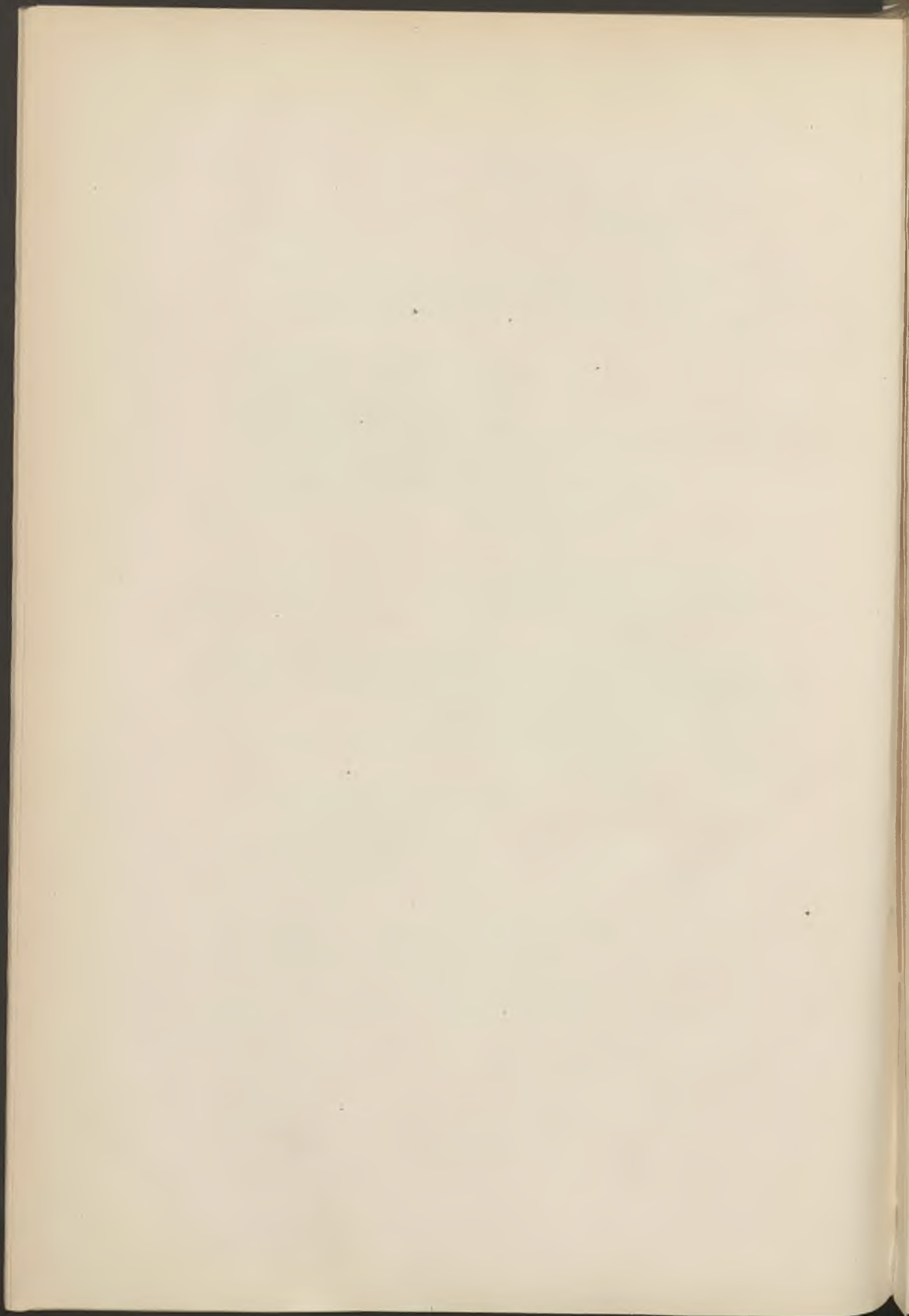
Hermez Oscar, né à Marquise, le 14 mars 1893.

Art. 2. — M. le Secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel de Ville, le 15 Décembre 1917.

Le Maire de Lille,

J. DUBURCQ, Adjoint.



BULLETIN ADMINISTRATIF

DE LA VILLE DE LILLE

ANNÉE 1917

Table Analytique des Matières

- A.**— *Administration municipale. Affaires générales.*
 - B.**— *Bâtiments. Immeubles. Voies ferrées. Voirie.*
 - C.**— *Beaux-Arts. Collections.*
 - D.**— *Enseignement.*
 - E.**— *Etablissements d'intérêt public. Collectivités. Personnes morales.*
 - F.**— *Finances.*
 - G.**— *Alimentation. Salubrité. Sécurité.*
 - H.**— *Services municipaux.*
-

A

Administration Municipale. — Affaires générales

PAGES

Police Administrative :

Population. Dénombrement et statistiques.....	6-76 à 83
Etat Civil. Statistiques comparatives.....	3-5
Médecins. Nomination	187

Administrations diverses :

Guerre. Population. Dénombrement et Statistiques.....	6-76 à 83
Ravitaillement de la population. Denrées. Accaparement	
Lefebvre	151
Charbons. Paiements à l'Autorité allemande.....	23
Interdiction de revente.....	151
Tarif	43-58-163
Jardins. Utilisation des semences. Commission.....	35
Légumes et fruits. Tarif. Contraventions.....	135
Office municipal des transports. Création.....	139
Réquisition de chevaux. Commission d'examen....	163-188-189
Ressorts pour lits au profit des Hospices.....	152
Vêtements dans maisons abandonnées.....	188
Voitures et chariots.....	164 à 174-205
Secours. Oeuvre municipale de prêt. Augmentation de	
crédit	7
Oeuvre municipale de prêt. Avance de fonds.....	135
Nominations. MM. Lesourd et Dujarier.....	7

C

*Beaux-Arts. — Collections***Musées :**

Histoire Naturelle et de Zoologie. Conservateur. Indemnité...	141
---	-----

Enseignement des Beaux-Arts :

Dotation Colbrant. Commission. Briffaut, Wallaert et Ghesquier	175
Ecole des Beaux-Arts. Cours élémentaire d'architecture.	
Création	23
Cours d'architecture. Professeur. M. Briffaut.....	24
Conservatoire. Secrétariat. Indemnité au Directeur.....	142

D*Enseignement***Enseignement Industriel :**

Enseignement technique. Comité de Lille. Membres provisoires. Ducastel, Facq, Bauche.....	51
Comité cantonal. Nominations provisoires. Depienne, Roth et Sable.....	59-60
Nomination de membres.....	178-207

Enseignement primaire :

Ecoles. Fermelure provisoire.....	175
Nominations de médecins.....	187
Ecoles primaires supérieures. Professeurs intérimaires.	
Indemnité de résidence.....	58
Garçons. Maître ouvrier. Nomination. Lemoine.....	153
Rollin et Montesquieu. Cours d'allemand. Nominations.	
M ^{me} Druart et M ^{me} Rogel.....	8
Cours pour les aveugles. Nomination. Deswez.....	24
Ecole Baggio. Atelier de menuiserie et d'ébénisterie. Contre-maître. Vermessen	177

	PAGES
Cours d'ajustage. Instructeurs intérimaires. Nominations. Philippe et Goemine.....	143
Ecole Pratique d'Industrie. Ateliers. Chef des Travaux. Kreutberger	176

E

Assistance. — Etablissements d'intérêt public. — Collectivités

Hospices :

Ressorts pour lits. Réquisition.....	152
--------------------------------------	-----

Œuvres diverses :

Subvention à Chambre Syndicale Métallurgique. Cours d'apprentissage	153-211
Chambre Syndicale des Ouvriers Typographes.....	212
Fourneaux économiques. Statistique.....	9-25-36-44-52-61-67-84-144-155-179-209
Œuvre municipale du Prêt d'honneur.....	7-135
Œuvre du Prêt de linge. Statistique.....	210

F

Finances

Dépenses :

Comptables spéciaux pour l'année 1917. Nominations.....	10
Charbons. Paiement à l'Autorité allemande. Comptable spécial. M. Knight.....	26
Œuvre municipale de Prêt. Augmentation de crédit.....	7
Avances à divers. Imputation.....	26
Avance de fonds.....	135

Recettes :

Vêtements réquisitionnés. Vente. Régisseur.....	188
Bons communaux. Retrait. Comptable spécial. M. Bonnefoy..	45
Retrait. Caisse municipale. Annexe. Création.....	68

G*Alimentation. — Salubrité. — Sécurité***Alimentation :**

Charbons. Tarifs	58
Interdiction de revente.....	151
Denrées alimentaires. Accaparement. Lefebvre. Réquisition..	151
Légumes. Vente publique aux Halles Centrales. Interdiction de ventes à l'amiable.....	70
Tarif	85
Légumes et fruits. Tarif. Contraventions. Jugements de simple police	135
Mercuriales. Prix moyen du blé blanc.....	214
Chevaux. Surveillance. Nomination d'un vétérinaire. Lefebvre	86
Réquisition. Commission d'examen.....	188-189
Voitures. Réquisition	203
Office municipal des transports. Création.....	139

Hygiène :

Décès. Statistiques	27-28-37-46-47-53-62-63-69-87-145-156-180-215
--------------------------	---

Police :

Filles soumises. Dispensaire de la Treille. Nomination de médecin	216
--	-----

H*Services Municipaux*

Distribution de la Correspondance. Statistique.....	217
Personnel. Etat	89 à 130
Grade de Sous-Directeur. Création.....	11
Calégorie des Sous-Chefs. Modifications.....	12

	PAGES
Registre des propriétés communales Rémunération. Bau-	
doutin. Archives	29
Carlier. Secrétariat.....	29
Chassaing. Contentieux.....	29
Doutrelon. Travaux.....	29
Lesage. Travaux.....	29
Secrétariat général. Promotion. Covin.....	14
Desrumaux	14
Secrétariat. Promotion. Férandelle.....	14
Jean	14
Augmentation de traitement. Mouraux.....	13
Secrétariat. Promotion. Rouse.....	14
Assistance publique. Promotion. Couvreur.....	38
Bureau Militaire. Fixation de traitement. Soyez.....	181
Contentieux. Augmentation de traitement. Chassaing.....	13
Contributions. Promotion. Gélas.....	14
Etat Civil. Promotion. Billet.....	30
Dactylographes. Promotion. Tallon Pierre.....	30
Travaux. Promotion. Aubrun.....	16
Decarpentry	16
Derain	16
Deswaf	16
de Vliégheer.....	17
Duhem	16
Duyck	16
Fricqz	16
Lepoutre	16
Lesage	16
Pergant	15
Vasseur	16
Gratification. Vasseur....	17
Eaux. Promotion. Loquet. 17	158
Olivier	
Jardins. Promotion.	
Bédène	18
Bibliothèque. Fixation de traitement. Van Rycke.....	157
Palais des Beaux-Arts. Garde de nuit. Nomination. Paris.....	19
Musée Commercial. Nomination. Guénez.....	38
Ecole des Beaux-Arts. Gratification. Leriche.....	18

	PAGES
Finances. Promotion. Dejaeghère.....	31
Dupuydt 32 Leroy	14
Duvivier 31 Thouvignon	31
Recette municipale. Nomination Hermez.....	219
M ^{lle} Picolo.....	219
Octroi. Nomination de médecin. D ^r Mamel.....	35
Droits de place. Promotion. Férandelle.....	15
Hygiène. Promotion. Ducamp.....	218
Sauvage	218
Chômage. Nomination. Séna.....	146
Economat. Promotion. Florquin.....	14
Charbons. Augmentation de traitement. Knight.....	158
Police. Promotion. Coupez.....	32
Promotion d'agents	32
Promotions diverses.....	63
Nomination de sergents de ville auxiliaires 39-47-54-61-147-159-181	
Rétrogadation. Barré. Dolphens.....	55

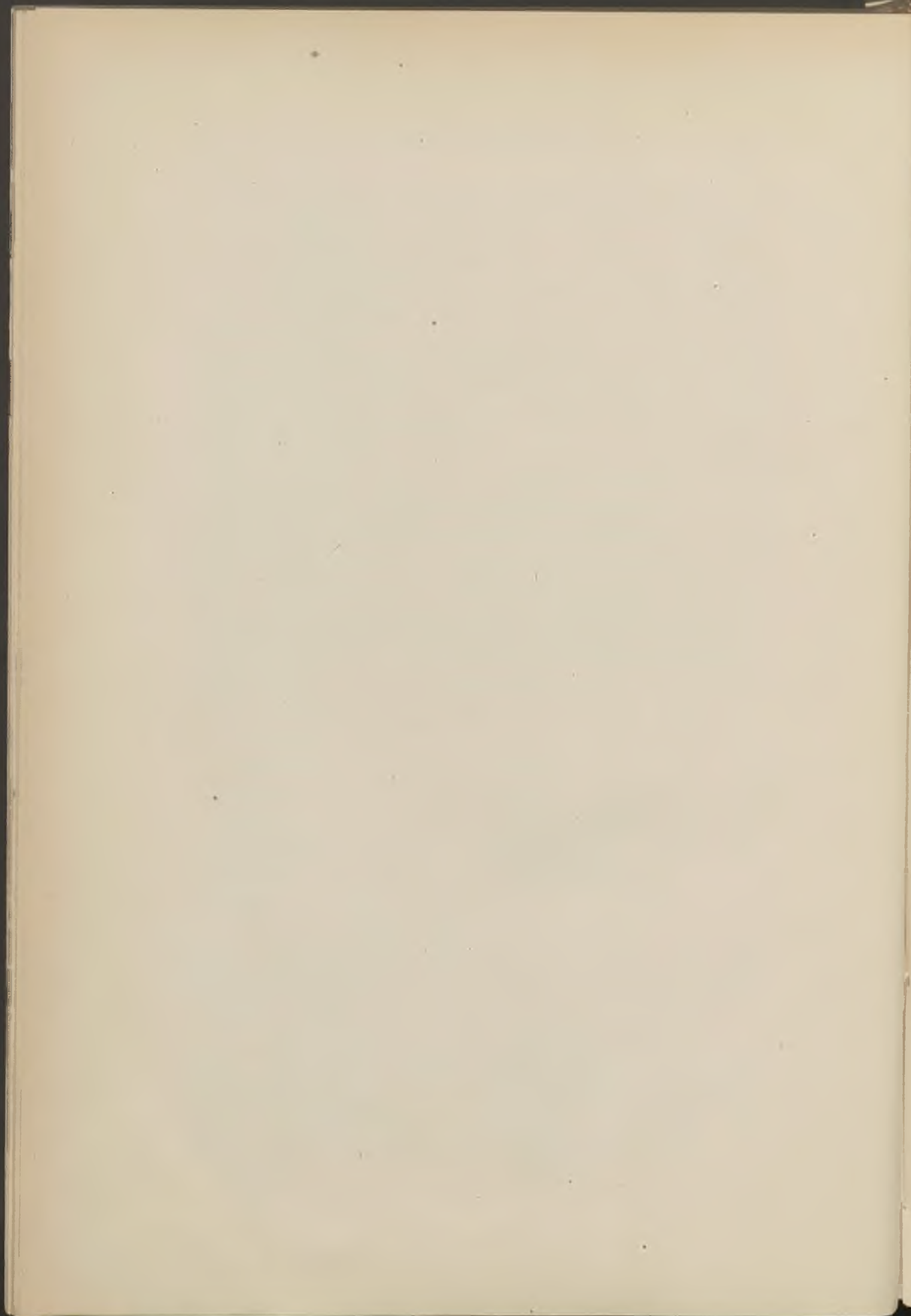


Table Alphabétique des Matières

	PAGES
Abattoir. (Voir B. Bâtiments communaux et G. Alimentation.)	
Abreuvoir. (Voir G. Distribution d'eau.)	
Acquisition d'immeubles. (Voir B. Immeubles.)	
Adjudications. (Voir à l'objet de l'Adjudication.)	
Administrations diverses. (Voir A.)	
Administration municipale. (Voir A.)	
Adresses. (Voir A. Conseil municipal.)	
Alignements. Percements. (Voir B.)	
Alimentation. (Voir G.)	
Aqueducs. (Voir B. Voirie.)	
Arbre de Noël. (Voir E. Sociétés.)	
Architectes. (Voir B. Bâtiments communaux.)	
Archives. (Voir C.)	
Arrosage. (Voir B. Voirie.)	
Asile de nuit. (Voir E. Œuvres diverses.)	
Assistance publique. (Voir E.)	
Associations. (Voir E. Œuvres diverses.)	
Assoignion. Jardins particuliers. Semences potagères. Commission	36
Assurances. (Voir B. Bâtiments.)	
Augier, Médecin de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Automobiles. (Voir G. Police.)	
Autorisation d'ester. (Voir A. Contentieux.)	
Bailleux. Jardins particuliers. Semences potagères. Commission.	
Bains. (Voir G.)	

	PAGES
Balladeurs. (Voir G. Police.)	
Bascules. (Voir G. Alimentation.)	
Bâtiments communaux. (Voir B.)	
Bauche. Enseignement technique. Comité de Lille. Membre provisoire	51
Baudon. Jardins particuliers. Semences potagères. Commission	35
Baux. (Voir A.)	
Bécour. Médecin de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Bernard, Frères. Réquisition de voiture.....	164-169
Beuscart-Masquelin. Réquisition d'un cheval.....	190
Bibliothèque. (Voir B. Bâtiments communaux et C.)	
Blondel. Réquisition d'un cheval.....	190
Boîte aux lettres. (Voir A. Administrations diverses.)	
Bonnefoy. Comptable spécial. Bons communaux. Retrait.....	45
Bonnet-Laborderie. Médecin de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Bornes-fontaines. (Voir G. Distribution d'eau.)	
Bornes postales. (Voir A. Administrations diverses.)	
Bos-Richard. Réquisition d'un cheval.....	191
Bosquier. Médecin de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Bourigeaud. Réquisition de voiture.....	165
Bourse du Travail. (Voir E. OEuvres diverses.)	
Boultry. Médecin de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Bow-Windows. (Voir B. Voirie et F. Recettes.)	
Briffaut. Professeur. Cours d'architecture. Ecole des Beaux-Arts	24
Briffant. Dolalion Colbrant. Commission. Enseignement des Beaux-Arts	175
Budgets et Comptes. (Voir F.)	
Bureaux. (Voir H. Services municipaux).	
Bureau de Bienfaisance. (Voir E.)	
Bureaux de poste. (Voir A. Administrations diverses.)	
Caisse de chômage. (Voir A. Police administrative.)	
Caisse des Ecoles. (Voir D. Enseignement primaire.)	

	PAGES
Caisse des Retraites. (Voir H.)	
Canalisations d'eau (Voir G. Distribution d'eau.)	
Canaux. (Voir B. Voirie.)	
Candélabres. (Voir G. Eclairage.)	
Cannonniers. (Voir A. Administrations diverses.)	
Cantines scolaires. (Voir D. Enseignement primaire.)	
Capron. Réquisition de voiture.....	174
Cérémonies. (Voir A. Fêtes.)	
Charbons. (Voir B. Bâtiments. Chauffage.)	
Chardin. Comptable spécial. Finances.....	10
Chauffage. (Voir B. Bâtiments communaux, G. Alimentation.)	
Chauffoirs publics. (Voir E. Oeuvres diverses.)	
Chaussées. (Voir B. Pavage.)	
Chef. Réquisition de voitures	165-174
— Réquisition de chevaux	191
Chemins vicinaux. (Voir B. Voirie.)	
Chemin de fer. (Voir B.)	
Cimetières. (Voir G.)	
Colas. Médecin de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Collections. (Voir C.)	
Collège. (Voir D. Enseignement secondaire.)	
Collin. Enseignement technique. Comité cantonal. Nomination	178
Colonies scolaires. (Voir D. Enseignement primaire.)	
Commissaires. (Voir G. Police et H. Services municipaux.)	
Commissaires répartiteurs. (Voir A. Administrations diverses.)	
Commissions permanentes ou spéciales. (Voir A. Conseil municipal.)	
Commissions scolaires. (Voir D. Enseignement primaire.)	
Communautés. (Voir E. Oeuvres diverses.)	
Compagnies Immobilières. (Voir E. Oeuvres diverses.)	
Comptes. (Voir F.)	
Concerts. (Voir A. Fêtes.)	
Concessions. (Voir G. Cimetières.)	
Conseil des Prud'hommes. (Voir A. Administrations diverses.)	
Conseil municipal. (Voir A.)	

	PAGES
Conservatoire. (Voir B. Bâtiments communaux, C. Enseignement des Beaux-Arts.)	
Contentieux. (Voir A.)	
Contributions directes. (Voir A. Administrations diverses.)	
Contributions indirectes. (Voir A. Administrations diverses.)	
Corman-Vandame. Réquisition d'un cheval.....	192
Cotes irrécouvrables. (Voir F. Recettes.)	
Coupons périmés. (Voir F. Emprunts.)	
Cour des comptes. (Voir A. Conseil municipal et F. Finances.)	
Courouble. Réquisition d'un cheval.....	192
Cours normaux. (Voir C. Enseignement des Beaux-Arts.)	
Cours publics. (Voir D.)	
Courses (Société des). (Voir A. Fêtes.)	
Crèches. (Voir E. Oeuvres diverses.)	
Crédits supplémentaires. (Voir F. Dépenses.)	
Crépy-Saint-Léger. Jardins particuliers. Semences polagères. Commission	35
Creton. Réquisition de voiture.....	171
Croes. Réquisition d'un cheval.....	204
Crombez. Comptable spécial. Sapeurs-Pompiers.....	10
Cultes. (Voir E.)	
Cunin. Réquisition d'un cheval.....	193
Dallès. (Voir B. Emprises.)	
Danel et Delattre. Réquisition de chevaux.....	194
De Becker. Vente des légumes et fruits. Contraventions.....	135
De Ceukelaere. Réquisition de voiture.....	168
— Réquisition d'un cheval.....	198
Deherripon. Médecin de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Delahaye. Réquisition d'un cheval.....	196
Delattre-Lemarce. Réquisition de voitures.....	173-206
Délégations. (Voir A. Conseil municipal.)	
Delesalle, Louis. Jardins particuliers. Semences polagères. Commission	36

	PAGES
Delie. Réquisition d'un cheval.....	195
Delmasure. Médecin de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Delporte. Jardins particuliers. Semences potagères. Commission	36
Démantèlement. (Voir A. Administrations diverses.)	
Demassiet. Réquisition d'un cheval.....	195
Denier des Ecoles. (Voir E. Œuvres diverses.)	
Dépenses. (Voir F.)	
Depienne. Enseignement technique. Comité cantonal. Nomination provisoire	59
Dépotoirs. (Voir F. Octroi.)	
Desmarécaux. Réquisition d'un cheval.....	205
Deslombes. Réquisition de chevaux.....	189
— Comité cantonal de l'Enseignement technique. Membre. Nomination	208
Desurmont. Réquisition de chevaux.....	194
Deswez. Cours pour les aveugles. Enseignement primaire. Nomination	24
Devillers. Réquisition d'un cheval.....	196
Dewolf. Réquisition d'un cheval.....	197
D'Haine. Médecin auxiliaire de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Dilly. Comptable spécial. Entrepôts.....	10
Dispense de purge. (Voir A. Contentieux.)	
Distribution d'eau. (Voir B. Bâtimens communaux et G.)	
Docks. (Voir F.)	
Donations et Legs. (Voir A, C, D, G.)	
Dorchies. Réquisition de voiture.....	207
Droits de Place. (Voir F. Recettes.)	
Droits de Voirie. (Voir F. Recettes.)	
Druart. Enseignement primaire. Ecoles Rollin et Montesquieu. Cours d'allemand. Nomination.....	8
Dubus. Réquisition d'un cheval.....	205
Ducastel. Enseignement technique. Comité de Lille. Membre provisoire	51

	PAGES
Dujarier. OEuvre municipale de Prêt. Nomination.....	7
Dupuis. Médecin de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Echanges. (Voir B. Immeubles.)	
Echoppes ambulantes. (Voir G. Police.)	
Eclairage. (Voir G.)	
Ecole de Natation. (Voir G.)	
Ecoles. (Voir B. Bâtiments communaux.)	
Ecole des Beaux-Arts. (Voir B. Bâtiments communaux, E. Enseignement des Beaux-Arts.)	
Eglises. (Voir B. Bâtiments communaux, E. Services des cultes.)	
Egouts. (Voir B. Voirie.)	
Elections. (Voir A. Conseil municipal.)	
Emprises (Voir B. Voirie.)	
Emprunts. (Voir F.)	
Enregistrement. (Voir A. Administrations diverses.)	
Enseignement. (Voir C. et D.)	
Enseignes. (Voir B. Emprises.)	
Entrepôts. (Voir F.)	
Epidémies. (Voir G. Hygiène.)	
Etablissement de Bains. (Voir G. Distribution d'eau.)	
Etat Civil. (Voir A. Police administrative.)	
Expositions. (Voir A. Fêtes.)	
Expropriations. (Voir B. Voirie.)	
Facq. Enseignement technique. Comité de Lille Membre provisoire	51
Facultés. (Voir B. Bâtiments communaux, D. Enseignement supérieur.)	
Facots. (Voir B. Bâtiments communaux, Chauffage.)	
Favier. Médecin de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Fêtes. (Voir A.)	
Filles soumises. (Voir G. Hygiène, Police.)	

	PAGES
Finances. (Voir A. Administrations diverses et F.)	
Fockeu. Jardins particuliers. Semences potagères. Commission.).....	36
Foire. (Voir A. Fêtes.)	
Fondation Boucher de Perthes. (Voir E. Œuvres diverses.)	
Fondation Masurel. (Voir E. Œuvres diverses.)	
Fortifications. (Voir A. Administrations diverses, Guerre.)	
Fourneaux économiques. (Voir E. Œuvres diverses.)	
Fournitures scolaires. (Voir D. Enseignement primaire.)	
Gares. (Voir B. Chemins de fer.)	
Gaucher. Enseignement technique. Comité cantonal. Nomination	178
Ghesquier. Dotation Colbrant. Commission.....	175
Gilquin. Comptable spécial. Finances.....	10
Goemine. Enseignement primaire. Ecole Baggio. Cours d'ajustage. Instructeur intérimaire. Nomination.....	143
Grande Brasserie. Réquisition de chevaux.....	198
Gratifications. (Voir H.)	
Grèves. (Voir A. Conseil municipal.)	
Groux-Deffontaines. Réquisition de voitures.....	172
Gruson. Réquisition de voitures.....	168
Gruyelle, Frères. Réquisition de voitures.....	166
Guelton. Réquisition de voitures.....	167
Guenez. Médecin de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Guerre. (Voir A. Administrations diverses.)	
Guilbault. Jardins particuliers. Semences potagères. Commission	36
Guyot. Réquisition de voiture.....	166
Gymnase. (Voir D.)	
Habillement. (Voir H. Personnel.)	

	PAGES
Halles et Marchés. (Voir B. Bâtiments communaux, G. Alimentation.)	
Hoffmann, représenté par Pollet. Réquisition d'un cheval.....	199
Horloges. (Voir B. Bâtiments communaux.)	
Hospices. (Voir E.)	
Hôtel des Syndicats. (Voir E. Œuvres diverses.)	
Hôtel de Ville. (Voir B. Bâtiments communaux.)	
Holz-Gloner. Réquisition de chevaux.....	163
Huvenne. Réquisition de voitures.....	173
Hygiène. (Voir G.)	
Hypothèques. (Voir A. Contentieux.)	
Immeubles. (Voir B.)	
Indemnités. (Voir H.)	
« Indépendante » (L). Réquisition d'un cheval.....	200
Indigents. (Voir G. Police.)	
Inhumations. (Voir G. Cimetières.)	
Insignes. (Voir A. Conseil municipal.)	
Instituteurs. (Voir D. Enseignement primaire.)	
Institut Industriel. (Voir D. Enseignement.)	
Institut Pasteur. (Voir B. Bâtiments communaux, G. Hygiène, Services médicaux.)	
Insuffisances de crédits. (Voir F. Dépenses.)	
Invalides du Travail. (Voir E. Œuvres diverses.)	
Jardins. (Voir B. Promenades.)	
Jury. Délégations. (Voir A. Conseil municipal.)	
Justice. (Voir A. Administrations diverses.)	
Justice de Paix. (Voir A. Administrations diverses.)	
Justifications. (Voir F. Dépenses.)	
Kiosques. (Voir B. Voirie.)	
Knight. Charbons. Paiement à l'Autorité allemande. Comptable spécial	26

	PAGES
Kreutsberger. Enseignement primaire. Ecole Pratique d'Industrie. Ateliers. Chef des travaux.....	176
Laboratoire. (Voir G. Alimentation.)	
Lancelle. Médecin de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Langlois. Jardins particuliers. Semences potagères. Commission	36
Lecluselle. Réquisition d'un cheval.....	200
Leconte. Réquisition de chevaux. Prix. Commission d'examen.	189
Lefebvre. Alimentation. Chevaux. Surveillance. Nomination d'un vétérinaire	86
— — — Dentrées alimentaires. Accaparement. Réquisition	151
— — — Réquisition de chevaux. Prix. Commission d'examen	189
Legs. (Voir A, C, E, G.)	
Legs Choquel. (Voir D. Enseignement, E. Hospices.)	
Legs Jonville. (Voir E. Bureau de Bienfaisance.)	
Legs Lardemer. (Voir A. Donations et Legs, B. Promenades et Jardins.)	
Legs Tribou. (Voir E. Bureau de Bienfaisance.)	
Lelieur. Réquisition d'un cheval.....	201
Lemoine. Enseignement primaire. Ecole supérieure de Garçons. Maître ouvrier. Nomination.....	153
Lepoutre. Médecin de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Leriche. Comptable spécial. Ecole des Beaux-Arts.....	10
Lesourd. Oeuvre municipale de Prêt. Nomination.....	7
Liégeois-Six. Jardins particuliers. Semences potagères. Commission	35
Listes électorales. (Voir A. Conseil municipal.)	
Locations. (Voir A. Baux.)	
Logements insalubres. (Voir G. Hygiène.)	
Loviny. Médecin de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Lutun. Réquisition de voiture.....	170

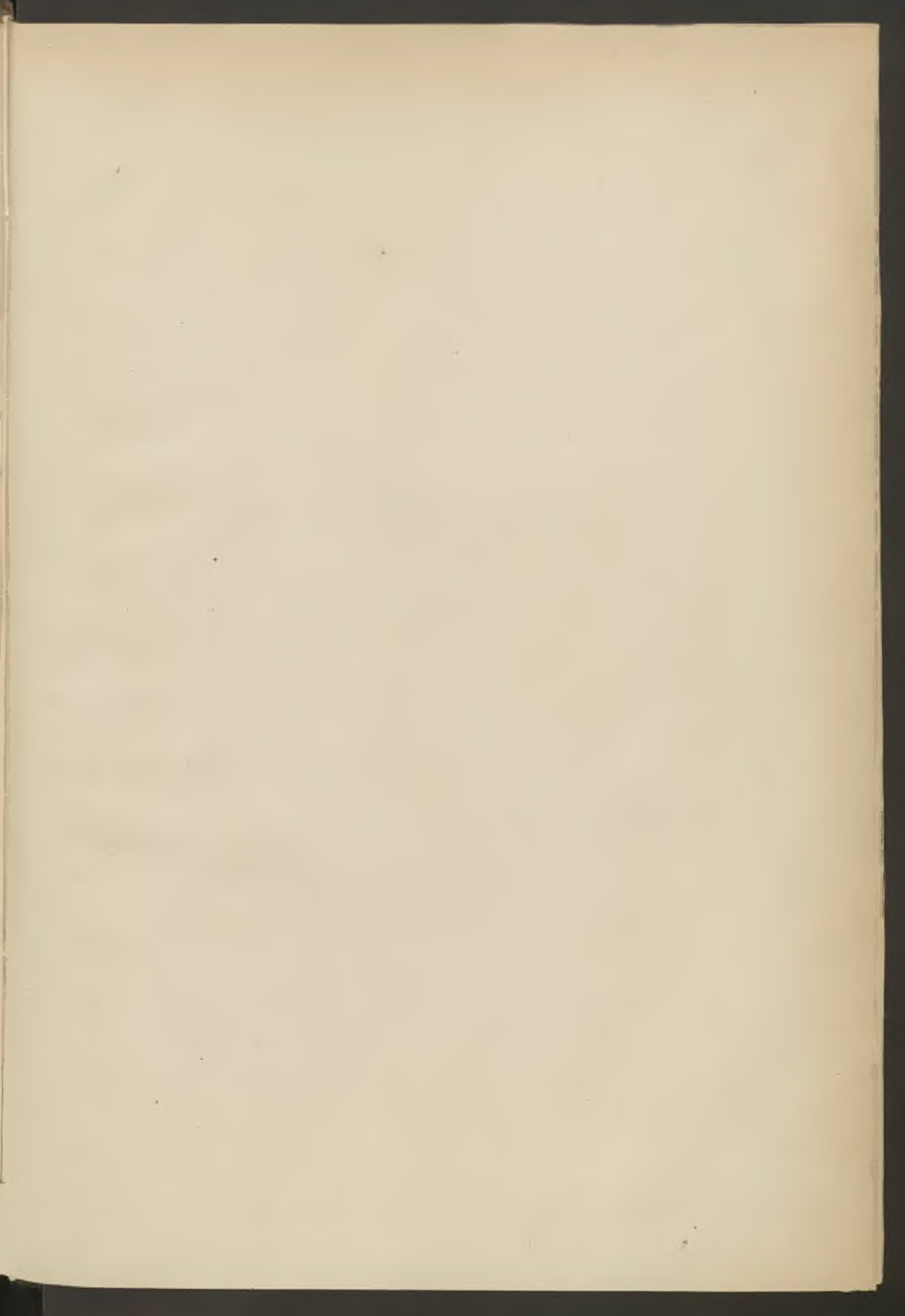
	PAGES
Lycées. (Voir B. Bâtimens communaux et D. Enseignement secondaire.)	
Maës (M ^{le}). Comptable spéciale. Internat Lycée Fénelon.....	10
Vêtements réquisitionnés. Vente. Régisseur.....	188
Malaquin. Musée d'Histoire Naturelle et de Zoologie. Conservateur. Indemnité	141
Mamel. Médecin. Filles soumises. Dispensaire de la Treille...	216
Mandats spéciaux. (Voir A. Administration municipale.)	
Manège. (Voir B. Bâtimens communaux.)	
Marchés. (Voir B. Bâtimens communaux, G. Alimentation.)	
Marchés de gré à gré. (Voir à l'objet du marché.)	
Marquises. (Voir B. Emprises.)	
Masse-Meurisse. Réquisition de chevaux.....	201
Malériaux. (Voir B. Voirie.)	
Mazélier, Frères. Réquisition de voiture.....	169
Meis. Réquisition de chevaux.....	206
Meunier et C ^{ie} . Réquisition de voiture.....	170
Militaires. (Voir A. Administrations diverses.)	
Monsarrat. Jardins particuliers. Semences potagères. Commission	36
— Réquisition de chevaux. Prix. Commission d'examen	189
— Comité cantonal de l'Enseignement technique. Nomination. Membre	208
Mont-de-Piété. (Voir E. Mont-de-Piété et Fondation Masurel.)	
Monuments. (Voir A. Conseil municipal et B. Bâtimens communaux.)	
Musées. (Voir B. Bâtimens communaux et C.)	
Musique. (Voir A. Fêtes.)	
Noirel. Réquisition de voitures.....	172

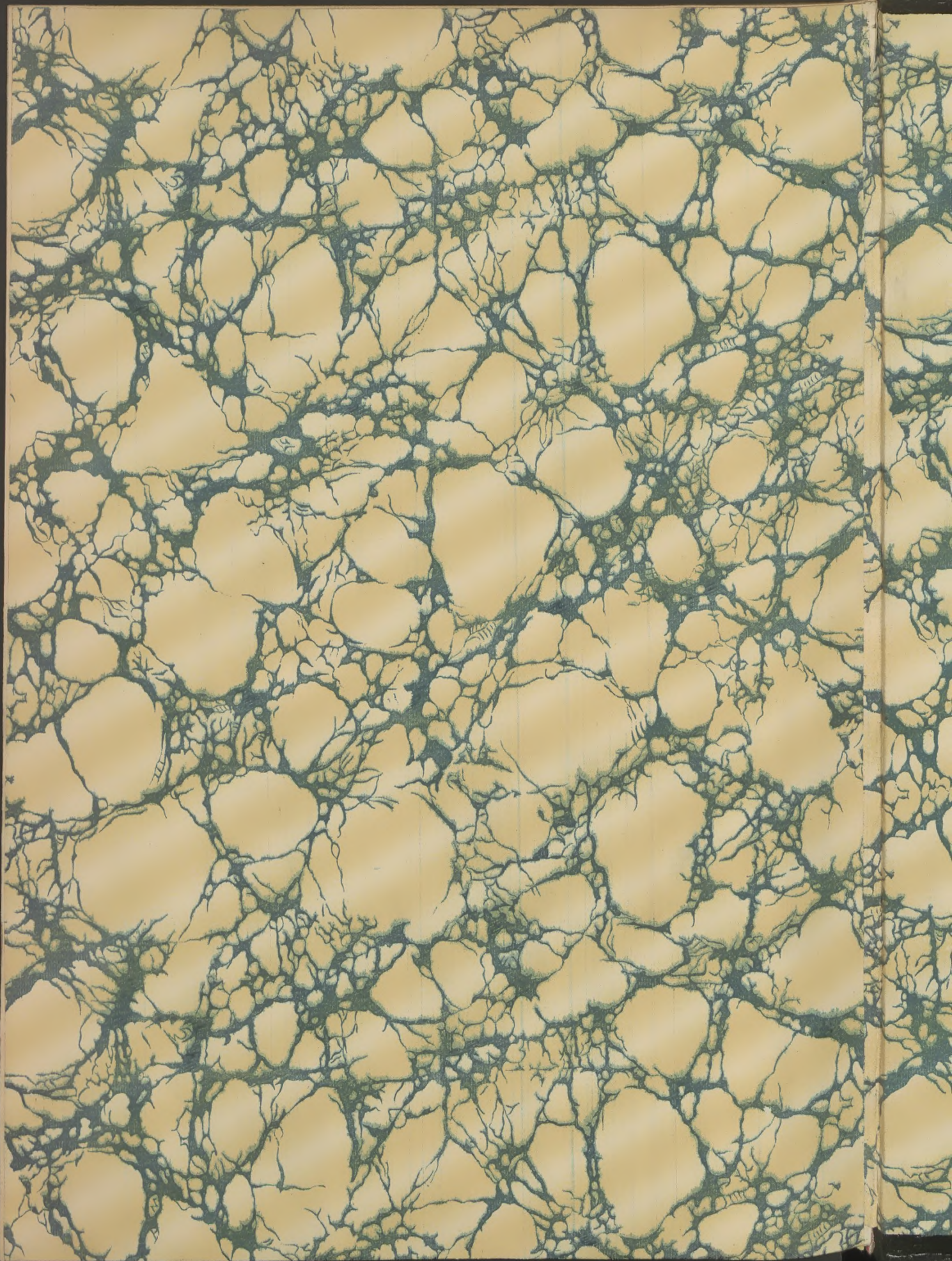
	PAGES
Obsèques. (Voir A. Conseil municipal.)	
Octroi. (Voir F, H.)	
Office Sanitaire. (Voir G. Hygiène.)	
Orphelins pauvres. (Voir E.)	
Ovigneur. Réquisition de chevaux. Prix. Commission d'examen	189
Palais des Beaux-Arts. (Voir B. Bâtiments communaux, C. Musées.)	
Palais-Rameau. (Voir B. Bâtiments communaux.)	
Pary. Réquisition de chevaux.....	202
Pergant. Comptable spécial. Travaux.....	10
Personnel. (Voir H.)	
Personnes morales. (Voir E. Œuvres diverses.)	
Philippo. Enseignement primaire. Ecole Baggio. Cours d'ajustage. Instructeur intérimaire. Nomination.....	143
Plan de la Ville. (Voir B Voirie.)	
Police. (Voir G, H.)	
Police administrative. (Voir A.)	
Pollet. Médecin de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Pompes. (Voir G. Distribution d'eau.)	
Pompes funèbres. (Voir G. Cimetières.)	
Poncelet. Réquisition d'un cheval.....	202
Ponts. (Voir B.)	
Postes. (Voir A. Administrations diverses.)	
Prises en bail. (Voir A. Baux.)	
Processions. (Voir G. Police.)	
Procès-verbaux. (Voir A. Conseil municipal.)	
Promenades. (Voir B.)	
Propreté. (Voir B. Voirie et G. Hygiène.)	
Quinzebilles, Follet et C ^{ie} . Réquisition de chevaux.....	203
Ratez. Comptable spécial. Conservatoire.....	10

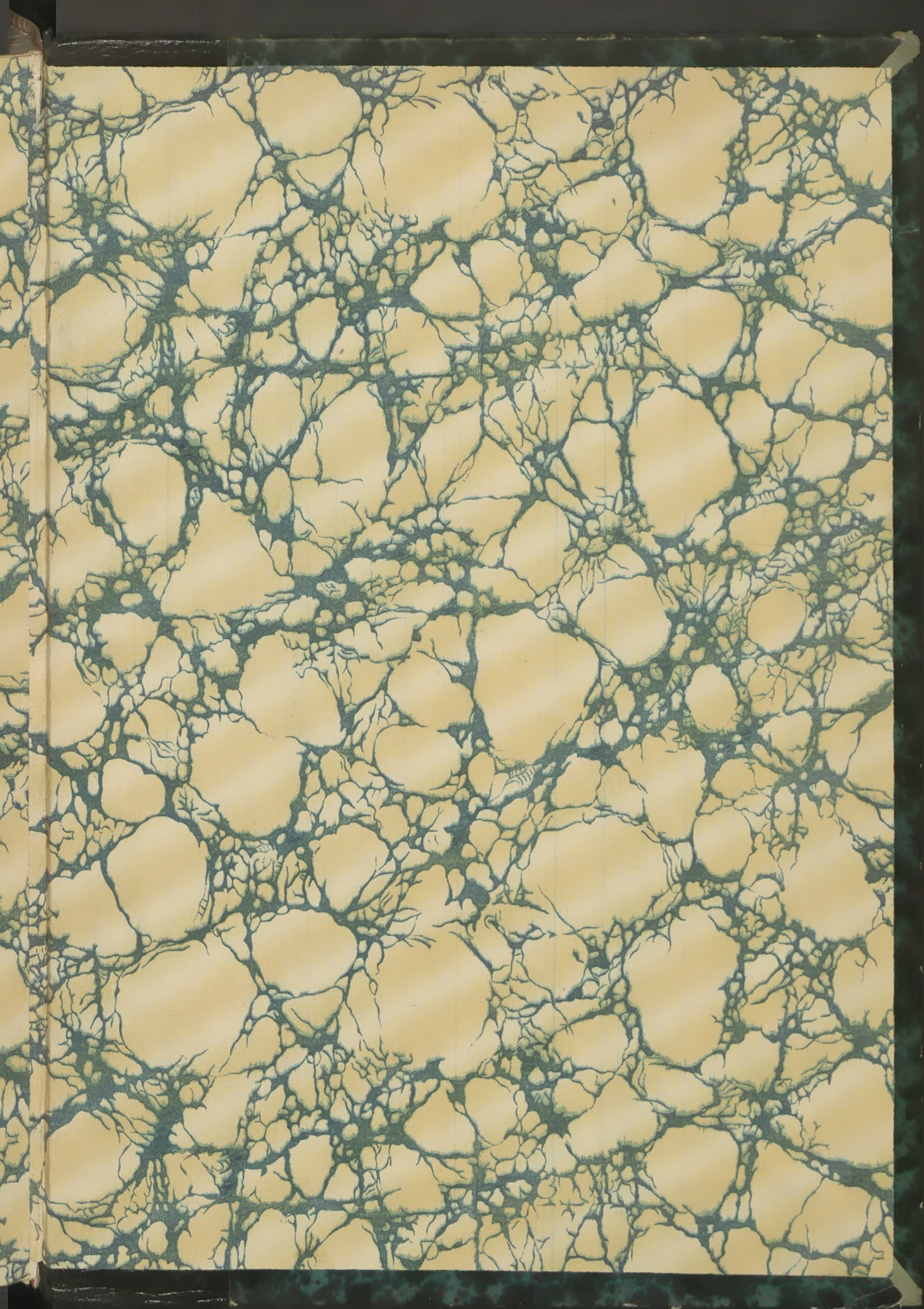
Réception de travaux. (Voir à l'objet des travaux.)	
Recettes. (Voir F.)	
Règlement sanitaire. (Voir G. Hygiène.)	
Réparateurs. (Voir A. Administrations diverses.)	
Réservistes. (Voir A. Administrations diverses.)	
Rogét. Enseignement primaire. Ecoles Rollin et Montesquieu.	
Cours d'allemand. Nomination.....	8
Roth. Enseignement technique. Comité cantonal. Nomination	
provisoire	59-60
Rouzé, Frères. Réquisition d'un cheval.....	203
Rues, Places, Avenues. (Voir B. Voirie.)	
Sable. Enseignement technique. Comité cantonal. Nomination	
provisoire	59-60
Saillies. (Voir B. Voirie.)	
Salubrité. (Voir G. Hygiène.)	
Sanatoria. (Voir E. OEuvres diverses.)	
Sapeurs-Pompiers. (Voir G.)	
Secours. (Voir A. Conseil municipal.)	
Séna!. Délégations. (Voir A. Conseil municipal.)	
Service militaire. (Voir A. Administrations diverses.)	
Services municipaux. (Voir H.)	
Situation financière. (Voir F. Affaires générales.)	
Société de Charité Maternelle. (Voir E. OEuvres diverses.)	
Société Anonyme des Glacières de l'Alimentation lilloise.	
Réquisition d'un cheval.....	189
Société des Sciences. (Voir E. OEuvres diverses.)	
Sociétés (Voir E.)	
Sociétés de Musique. (Voir A. Fêtes.)	
Sociétés de Secours-Mutuels. (Voir E. OEuvres diverses.)	
Solidarité Sociale. (Voir E. OEuvres diverses.)	
Sou des Ecoles. (Voir E. OEuvres diverses.)	
Sources. (Voir G. Distribution d'eau.)	
Souscriptions. (Voir A.)	

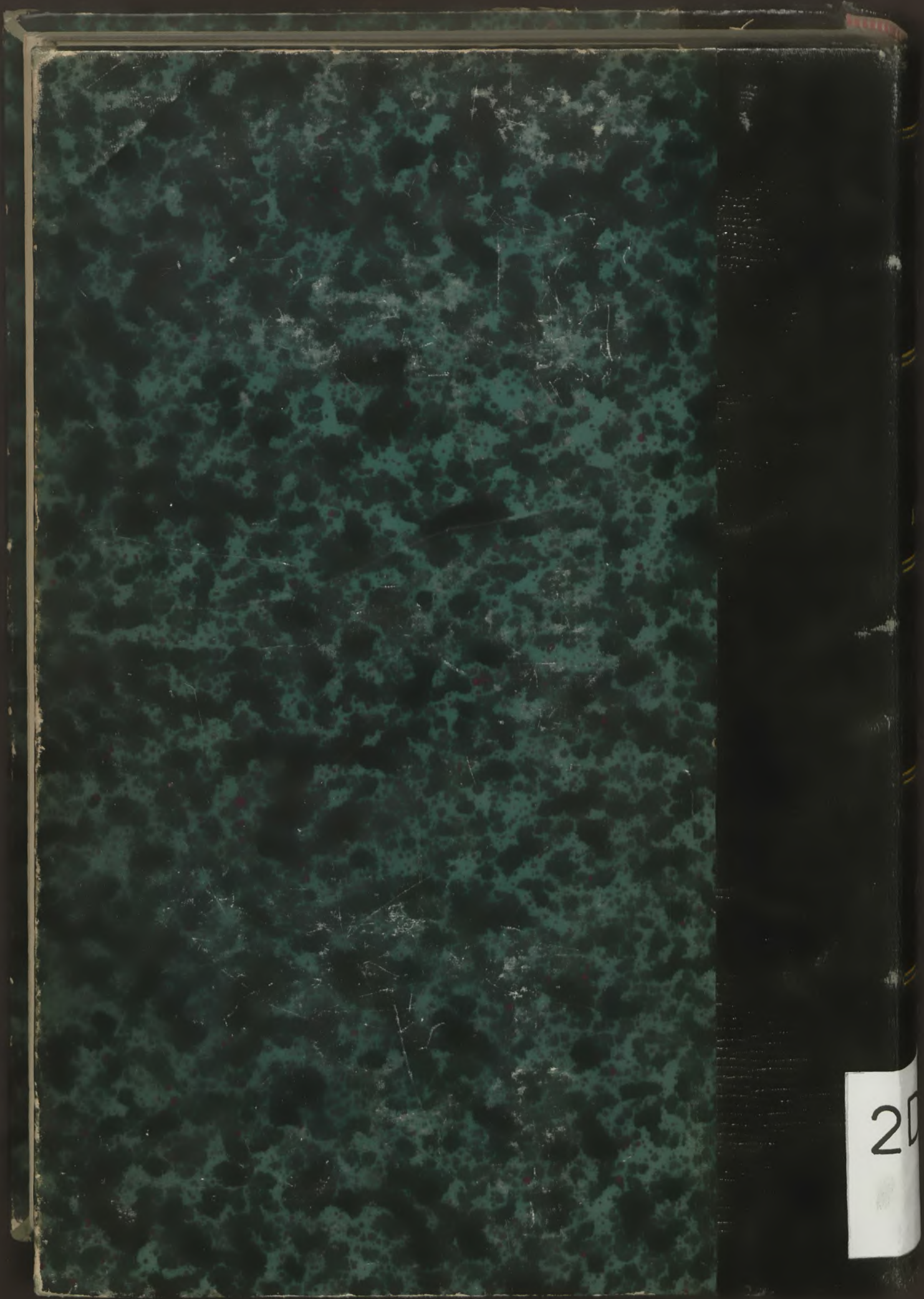
	PAGES
Sous-locations. (Voir A. Baux.)	
Souliens de Famille. (Voir A. Administrations diverses.)	
Squares. (Voir B. Jardins.)	
Subsides. (Voir A, C, D.)	
Syndicats ouvriers. (Voir E. Œuvres diverses.)	
Tabacs. Manufacture. (Voir A. Administrations diverses.)	
Taxe. (Voir F. Recettes.)	
Taxe Militaire. (Voir A. Administrations diverses.)	
Télégraphes. (Voir A. Administrations diverses.)	
Téléphone. (Voir B. Bâtiments communaux.)	
Théâtres. (Voir B. Bâtiments communaux et C.)	
Théodore. Comptable spécial. Musées.....	10
Tramways. (Voir B.)	
Transactions. (Voir A. Contentieux.)	
Travaux. (Voir B.)	
Travaux confortatifs. (Voir B. Emprises.)	
Tribunal de Commerce. (Voir A. Conseil municipal.)	
Trottoirs. (Voir B. Voirie.)	
Union des Etudiants de l'Etat. (Voir E. Œuvres diverses.)	
Union Française de la Jeunesse. (Voir E. Œuvres diverses.)	
Urinoirs. (Voir B. Voirie.)	
Vaccinations. (Voir G. Hygiène.)	
Vandenbulcke. Réquisition de voiture.....	167
Van den Hende. Jardins particuliers. Semences potagères.	
Commission	36
Vannes. (Voir B. Canaux.)	
Vérification des denrées. (Voir G. Alimentation.)	
Vermessen. Enseignement primaire. Ecole Baggio. Atelier de menuiserie et d'ébénisterie. Contremaitre.....	177
Vidanges. (Voir B. Bâtiments communaux, G. Hygiène et Police.)	

	PAGES
Vincent. Médecin de l'Etat Civil et des Ecoles.....	187
Voirie. (Voir B.)	
Voiture cellulaire. (Voir G. Police.)	
Wallaert. Enseignement des Beaux-Arts. Dotation Colbrant. Commission	175
Wartel. Enseignement technique. Comité cantonal. Commis- sion	178
Wicar (Œuvre Pie). (Voir C. Enseignement des Beaux-Arts.)	
Zones Militaires. (Voir A. Administrations diverses.)	









20